EVIDENCE

OTTAWA, Monday, September 28, 2026

The Standing Senate Committee on National Security, Defence and Veterans Affairs met with videoconference this day at 4 p.m. [ET] for the election of the Deputy Chair; and to study the subject matter of those elements contained in Division 16 of Part 4 of Bill C-31, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025; and, in camera, for the consideration of a draft report.

Senator Marty Deacon (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I am Marty Deacon, senator from Ontario and chair of the Standing Senate Committee on National Security, Defence and Veterans Affairs.

As we get started this evening, I would just like to make a special comment of note before we introduce our colleagues on the Security and Defence Committee. We have a face that we said goodbye to at the head table here. We are absolutely thrilled for Ericka Paajanen as she starts her new committee leadership as clerk, and we welcome Chantal Cardinal, who is very experienced and joining us as a clerk here this evening. Thank you and welcome, Ms. Cardinal.

I would also like to take a moment to recognize something that not everyone may be aware of, particularly our guests, that this is a unique Monday where we have this committee running for close to four hours, other committees running, other events happening, four esteemed colleagues being sworn in and legislation that is moving along. With that in mind, I want to recognize in this group we will have some senators who will be stepping in and out based on some of the other activities going on, but no disrespect to the intent and the integrity of the work that we're doing this evening. So just to acknowledge that for all of you.

I would like to now begin by offering my colleagues the opportunity to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Youance: Suze Youance from Quebec.

[*English*]

Senator White: Judy White, senator from Newfoundland and Labrador.

Senator Patterson: Rebecca Patterson, from Ontario.

Senator Hay: Katherine Hay, Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 septembre 2026

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants se réunit aujourd'hui, à 16 heures (HE), avec vidéoconférence, pour procéder à l'élection à la vice-présidence et examiner la teneur des éléments de la section 16 de la partie 4 du projet de loi C-31, Loi nº 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025; et, à huis clos, pour étudier une ébauche de rapport.

La sénatrice Marty Deacon (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, je m'appelle Marty Deacon, sénatrice de l'Ontario et présidente du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants.

J'aimerais d'abord dire quelques mots avant de laisser nos collègues du comité se présenter. Nous avons dit au revoir à l'une de nos collègues qui siégeait ici. Nous sommes absolument ravis pour Mme Ericka Paajanen, qui prend de nouvelles fonctions de greffière. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Chantal Cardinal, qui possède une grande expérience et qui se joint à nous ce soir en tant que greffière de notre comité. Merci et bienvenue, madame Cardinal.

Je voudrais également prendre un instant pour souligner quelque chose dont vous n'êtes peut-être pas tous au courant, en particulier nos invités. Cette journée de lundi est unique. Notre comité siégera pendant près de quatre heures, d'autres comités se réunissent, d'autres événements ont lieu, quatre éminents collègues sont assermentés et les travaux législatifs avancent. Dans ce contexte, je tiens à signaler que certains sénateurs de notre groupe devront s'absenter ponctuellement en raison d'autres activités en cours, sans vouloir pour autant diminuer l'importance des travaux que nous menons ce soir. Je tenais simplement à en faire part à tout le monde.

Je voudrais maintenant donner à mes collègues l'occasion de se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Youance : Suze Youance, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice White : Judy White, sénatrice de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Patterson : Rebecca Patterson, de l'Ontario.

La sénatrice Hay : Katherine Hay, de l'Ontario.

Senator Anderson: Dawn Anderson, Northwest Territories.

Senator Cardozo: Andrew Cardozo, Ontario.

Senator McNair: John McNair, New Brunswick.

Senator Yussuff: Hassan Yussuff, Ontario.

Senator Ince: Tony Ince, Nova Scotia.

The Chair: Thank you. Before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback events.

Please make sure to keep your earpiece away from all of the microphones at all times. Please don't touch the microphone; it will be turned on and off by our console operator behind me. Please avoid handling your earpiece while your microphone is on; you may either keep it on your ear or place it on the designated sticker. Thank you for your cooperation.

We did have an audio surprise event in a meeting this afternoon, which just shows a reminder that we need to keep on top of that and be diligent. Thank you for your cooperation.

As we get started, one of our first orders of business is the election of a deputy chair for this committee.

Colleagues, with former senator, the Honourable Mohammad Al Zaibak's departure, we have a vacancy in the deputy chair. Before we begin our meeting, we will proceed to the election of a new deputy chair. With that said, I am ready to receive a motion to that effect. Are there any nominations?

Senator Cardozo: I am pleased to nominate Senator Tony Ince to be deputy chair of the committee.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, agreed. Thank you very much. Welcome.

Today, we begin our consideration of the subject matter of those elements contained in Division 16 of Part 4 of Bill C-31, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

Today, we will hear three panels of witnesses.

La sénatrice Anderson : Dawn Anderson, des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Cardozo : Andrew Cardozo, de l'Ontario.

Le sénateur McNair : John McNair, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Yussuff : Hassan Yussuff, de l'Ontario.

Le sénateur Ince : Tony Ince, de la Nouvelle-Écosse.

La présidente : Merci. Avant que nous commencions, je demanderais à tous les sénateurs et à toutes les autres personnes ici présentes de consulter les cartes qui ont été placées sur la table afin de prendre connaissance des consignes visant à éviter les incidents acoustiques.

Veillez à toujours maintenir votre oreillette loin de tous les microphones. Ne touchez pas au microphone. C'est notre opérateur de console, derrière moi, qui se chargera de l'allumer et de l'éteindre. Veuillez éviter de manipuler votre oreillette lorsque votre microphone est allumé. Vous pouvez soit la garder sur votre oreille, soit la poser sur l'autocollant prévu à cet effet. Merci de votre coopération.

Nous avons justement eu un incident audio inattendu au cours d'une réunion cet après-midi, ce qui nous rappelle que nous devons rester vigilants et faire preuve de rigueur. Merci de votre collaboration.

Pour commencer, l'un de nos premiers points à l'ordre du jour est l'élection à la vice-présidence de notre comité.

Chers collègues, depuis le départ de l'ancien sénateur, l'honorable Mohammad Al Zaibak, le poste de vice-président est vacant. Avant de commencer nos travaux, nous allons procéder à l'élection d'un nouveau vice-président. Cela étant dit, je suis prête à recevoir une motion à cet effet. Y a-t-il des propositions de candidature?

Le sénateur Cardozo : Je suis heureux de proposer que le sénateur Tony Ince occupe le poste de vice-président du comité.

La présidente : Honorables sénateurs, souhaitez-vous adopter la motion?

Des voix : Oui.

La présidente : Merci. La motion est adoptée. Merci beaucoup. Je vous souhaite la bienvenue.

Aujourd'hui, nous entamons notre étude sur la teneur des éléments de la section 16 de la partie 4 du projet de loi C-31, Loi nº 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Aujourd'hui, nous entendrons trois groupes de témoins.

For our first panel this evening, we are so pleased to welcome Wendy Hadwen, Senior Assistant Deputy Minister, Defence Investment Agency; and Kendal Hembroff, Associate Assistant Deputy Minister, Industry Sector, Innovation, Science and Economic Development Canada.

The Department of National Defence was invited to join our panels as well but could not make it work this evening. So it is with genuine, sincere thanks to our two witnesses for being here to answer our questions on this important division of the Budget Implementation Act, or BIA.

We will begin by inviting you to provide your opening remarks, to be followed by questions from our members. I remind you that you have five minutes for opening remarks.

We will begin with Ms. Hadwen. Welcome. Please proceed when you are ready.

Wendy Hadwen, Senior Assistant Deputy Minister, Defence Investment Agency: Thank you, Madam Chair and senators, for the opportunity to appear before you today to discuss Division 16 of Part 4 of this bill, which would establish the defence investment agency and modernize the Defence Production Act.

As you know, Canada is operating in a fundamentally different security environment than when the Defence Production Act was first developed. While the act has served Canada well, its procurement provisions have remained largely unchanged since the 1950s. Today's geopolitical realities, evolving threats and growing demands on our defence industrial base require a more modern approach to defence procurement and production.

The proposed defence investment agency, or DIA, is a key component of the government's defence procurement reform agenda. It would be established as a departmental agency under a minister and would bring together responsibility for defence production, procurement and investment activities in support of Canada's national defence and national security objectives.

The agency would also play a central role in implementing Canada's Defence Industrial Strategy, or DIS. The strategy recognizes that defence procurement is not only about acquiring equipment for the Canadian Armed Forces but also about strengthening Canada's defence industrial base, fostering innovation, growing domestic industrial capacity and ensuring

Pour notre premier groupe de témoins de la soirée, nous sommes très heureux d'accueillir Mme Wendy Hadwen, sous-ministre adjointe principale à l'Agence de l'investissement pour la défense; et Mme Kendal Hembroff, sous-ministre adjointe déléguée du secteur de l'industrie à Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Nous avions également invité des représentants du ministère de la Défense nationale à se joindre à nos groupes de témoins, mais cela n'a pas pu fonctionner ce soir. Nous remercions donc sincèrement nos deux témoins d'être ici pour répondre à nos questions sur cette importante section de la Loi portant exécution du budget, ou LEB.

Nous allons d'abord vous inviter à faire vos déclarations préliminaires, après quoi les membres de notre comité vous poseront des questions. Je vous rappelle que vous disposez de cinq minutes chacune.

Nous commencerons par Mme Hadwen. Bienvenue. Vous pouvez commencer lorsque vous serez prête.

Wendy Hadwen, sous-ministre adjointe principale, Agence de l'investissement pour la défense : Madame la présidente, sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter de la section 16 de la partie 4 du projet de loi, qui constituerait l'Agence de l'investissement pour la défense et qui moderniserait la Loi sur la production de défense.

Comme vous le savez, le Canada fonctionne dans un environnement de sécurité nettement différent de celui qui existait au moment de l'élaboration de la Loi sur la production de défense. Bien que la loi ait bien servi le Canada, ses dispositions en matière d'approvisionnement sont demeurées en grande partie inchangées depuis les années 1950. Les réalités géopolitiques d'aujourd'hui, l'évolution des menaces et les demandes croissantes sur notre base industrielle de défense exigent l'adoption d'une approche plus moderne de l'approvisionnement en défense et de la production de défense.

L'Agence de l'investissement pour la défense proposée, ou l'AID, est un élément clé du programme de réforme de l'approvisionnement en défense du gouvernement. Elle serait établie en tant qu'organisme relevant d'un ministre. Elle regrouperait les responsabilités liées aux activités de production, d'approvisionnement et d'investissement dans le secteur de la défense à l'appui des objectifs de défense et de sécurité nationales du Canada.

L'agence jouera également un rôle central dans la mise en œuvre de la Stratégie industrielle de défense du Canada, la SID. La stratégie tient compte du fait que l'approvisionnement en défense ne consiste pas seulement à acquérir de l'équipement pour les Forces armées canadiennes. Il s'agit également de renforcer la base industrielle de défense du Canada, de favoriser

that Canada can reliably access and sustain critical capabilities when they are most needed.

By leveraging procurement, production and investment authorities in a more integrated way, the DIA will help build sovereign capabilities in key sectors, strengthen supply chains, improve interoperability with allies and maximize the economic benefits for Canadian industry. These efforts will together support Canadian businesses, create and sustain high-value jobs and position Canadian industry to participate in major defence programs alongside our allies and partners.

We believe the proposed changes will benefit all Canadians by delivering capability faster for the Canadian Armed Forces, strengthening Canada's security and economic resilience, supporting a more innovative and competitive defence industrial base for Canada and helping to ensure that we can meet our defence needs in an increasingly uncertain global environment.

The proposal before you has been developed through close collaboration across the government, including with Public Services and Procurement Canada, or PSPC; the Department of National Defence; the Canadian Armed Forces; Innovation, Science and Economic Development Canada; the Treasury Board Secretariat and the Department of Finance. It reflects a shared commitment across all these departments to ensuring Canada's defence procurement system is equipped to meet current and future needs.

To support the implementation, the government has committed dedicated funding to establish and operate the agency, with additional resources expected to be transferred from partner organizations as responsibilities become consolidated.

More broadly, these reforms support Canada's commitment to strengthen its defence, enhance industrial capacity and ensure that the defence investments we make translate into tangible results for the Canadian Armed Forces, the Canadian economy and Canada's long-term security and sovereignty. The creation of the defence investment agency and the modernization of the Defence Production Act are also important steps in supporting Canada's defence spending commitments and strengthening its contribution to collective security with allies.

I look forward to answering your questions. Thank you very much.

l'innovation, d'accroître la capacité industrielle nationale et de veiller à ce que le Canada puisse accéder de manière fiable aux capacités essentielles et maintenir ces capacités au moment où elles sont le plus nécessaires.

En tirant parti des pouvoirs en matière d'approvisionnement, de production et d'investissement de manière plus intégrée, l'Agence de l'investissement pour la défense contribuera à renforcer les capacités souveraines dans des secteurs clés, à renforcer les chaînes d'approvisionnement, à améliorer l'interopérabilité avec les alliés et à maximiser les avantages économiques pour l'industrie canadienne. Ces efforts appuieront les entreprises canadiennes, créeront et maintiendront des emplois de grande valeur et permettront à l'industrie canadienne de participer aux grands programmes de défense aux côtés de nos alliés et de nos partenaires.

Nous croyons que les changements proposés profiteront à tous les Canadiens en fournissant des capacités plus rapidement aux Forces armées canadiennes, en renforçant la sécurité et la résilience économique du Canada, en soutenant une base industrielle de défense plus innovante et plus compétitive pour le pays et en aidant à faire en sorte que nous puissions répondre à nos besoins en matière de défense dans un environnement mondial de plus en plus incertain.

La proposition qui vous est soumise a été élaborée en étroite collaboration à l'échelle du gouvernement, notamment avec Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC, le ministère de la Défense nationale, les Forces armées canadiennes, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances. Elle reflète un engagement commun de tous les ministères et de tous les organismes en question à veiller à ce que le système d'approvisionnement en défense du Canada soit en mesure de répondre aux besoins actuels et futurs.

Pour appuyer la mise en œuvre, le gouvernement s'est engagé à affecter des fonds à la création et au fonctionnement de l'agence. Des ressources supplémentaires devraient être transférées par les organisations partenaires à mesure que les responsabilités seront regroupées.

De façon plus générale, ces réformes appuient les engagements du Canada visant à renforcer ses capacités de défense, à améliorer sa capacité industrielle et à faire en sorte que nos investissements dans la défense se traduisent par des résultats concrets pour les Forces armées canadiennes, l'économie canadienne et la sécurité et la souveraineté à long terme du Canada. La création de l'Agence de l'investissement pour la défense et la modernisation de la Loi sur la production de défense sont également des étapes importantes pour appuyer les engagements du Canada en matière de dépenses de défense et renforcer sa contribution à la sécurité collective avec les alliés.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci beaucoup.

The Chair: Thank you. Next we will hear from Ms. Hembroff. The floor is yours.

Kendal Hembroff, Associate Assistant Deputy Minister, Industry Sector, Innovation, Science and Economic Development Canada: Thank you, Madam Chair and members of the committee. I am pleased to be able to appear before you today to discuss Division 16 of Part 4 of Bill C-31.

Should Parliament adopt the legislation, Innovation, Science and Economic Development, or ISED for short, will have a close working relationship with the defence investment agency toward the shared goal of strengthening Canada's defence industrial base. This includes leveraging Canada's defence procurement for economic and industrial benefits, as well as identifying where investments through ISED programming, such as the Strategic Response Fund, Innovative Solutions Canada, the NRC's Industrial Research Assistance Program and funding from the Business Development Bank of Canada, can support the agency's objectives.

Innovation, Science and Economic Development's role is to understand Canadian industry strengths and gaps, as well as propose opportunities to improve, through policies and programs, the competitiveness of our industrial sectors, including defence.

The DIA will be a key partner for us in this work.

[*Translation*]

As you know, earlier this year, the Government released Canada's first Defence Industrial Strategy. The strategy recognizes that Canada is entering a period of significant defence investment and that these investments present an opportunity not only to strengthen our military capabilities, but also to grow Canada's industrial capacity, support innovation and create economic opportunities for Canadians.

ISED and DND co-developed the strategy and we continue to support its implementation alongside DND, the DIA and other key partners.

[*English*]

If adopted, the legislation would provide the agency with new authorities aimed at accelerating procurement. Importantly, during the development of the strategy, Canadian industry was clear about a number of challenges facing the sector: Companies highlighted the need for faster and more predictable

La présidente : Merci. Nous allons maintenant écouter la déclaration préliminaire de Mme Hembroff. La parole est à vous.

Kendal Hembroff, sous-ministre adjointe déléguée, Secteur de l'industrie, Innovation, Sciences et Développement économique Canada : Madame la présidente, mesdames et messieurs, je vous remercie. Je suis heureuse de pouvoir comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter de la section 16 de la partie 4 du projet de loi C-31.

Si le Parlement adopte le projet de loi, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ou ISDE, travaillera en étroite collaboration avec l'Agence de l'investissement pour la défense afin d'atteindre l'objectif commun de renforcer la base industrielle de défense du Canada. Il s'agit notamment de tirer parti des approvisionnements en matière de défense du Canada pour obtenir des avantages économiques et industriels, ainsi que de déterminer à quels égards les investissements réalisés dans le cadre de programmes d'ISDE, comme le Fonds de réponse stratégique et Solutions innovatrices Canada, du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, ou CNRC, ainsi que du financement de la Banque de développement du Canada, peuvent soutenir les objectifs de l'agence.

Le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique a pour mission d'analyser les atouts et les lacunes de l'industrie canadienne, ainsi que de proposer des possibilités d'améliorer, grâce à la mise en œuvre de politiques et de programmes, la compétitivité de nos secteurs industriels, y compris celui de la défense.

Dans le cadre de ce travail, l'Agence de l'investissement pour la défense sera pour nous un partenaire important.

[*Français*]

Comme vous le savez, plus tôt cette année, le gouvernement a publié la première Stratégie industrielle de défense du Canada. Cette stratégie reconnaît que le Canada entre dans une période d'investissements importants en matière de défense et que ces investissements constituent une occasion non seulement de renforcer nos capacités militaires, mais aussi d'accroître notre capacité industrielle, de soutenir l'innovation et de créer des possibilités économiques pour les Canadiens.

L'ISDE et le MDN ont élaboré conjointement la stratégie. Nous continuons à soutenir sa mise en œuvre aux côtés du MDN, de l'AID et d'autres partenaires clés.

[*Traduction*]

S'il est adopté, le projet de loi conférerait à l'agence de nouvelles compétences visant à accélérer le processus d'approvisionnement. Il est important de mentionner que, au cours de l'élaboration de la stratégie, l'industrie canadienne a clairement mis en évidence un certain nombre d'enjeux auxquels

procurement, clearer demand signals, better pathways for innovative technologies to reach operational use, stronger support for growth and scale-up, and greater opportunities for Canadian firms to participate in defence supply chains.

The measures proposed in Bill C-31 would help address several of these challenges.

The legislation would also provide the government, through the defence investment agency, with new authorities for capability development and investment. From an industrial policy perspective, these tools have the potential to strengthen the connection between defence spending, innovation and industrial growth by adding to the suite of existing federal programs. The defence investment agency will ultimately be accountable for ensuring the government applies the Defence Industrial Strategy's Build-Partner-Buy framework, which puts primary emphasis on building Canadian capabilities here at home, backed by a robust "buy Canadian" policy.

Innovation, Science and Economic Development welcome this, as the federal procurement of made-in-Canada solutions will be critical to create the conditions for Canadian firms to grow and compete in an increasingly complex global environment.

[*Translation*]

Success will ultimately depend on outcomes.

Together, the Defence Industrial Strategy and the proposed measures in Bill C-31 provide an important foundation for achieving those objectives.

Should Parliament adopt the legislation, ISED looks forward to working closely with the Defence Investment Agency and our federal partners to ensure these new authorities complement existing programs and investments and help maximize the benefits of defence spending for Canada.

[*English*]

Canada possesses the industrial capabilities, the talent and the innovations necessary for us to be able to meet our objectives of satisfying the needs of the Canadian Armed Forces and our allies. Bill C-31 has the objective of meeting these goals.

Thank you, and I look forward to your questions.

le secteur est confronté. Des entreprises ont souligné qu'il fallait accélérer le processus d'approvisionnement et le rendre plus prévisible; fournir des signaux de demande clairs; améliorer les voies permettant aux technologies novatrices d'atteindre une utilisation opérationnelle; mieux soutenir la croissance et la mise à niveau; et offrir davantage de possibilités aux entreprises canadiennes de participer aux chaînes d'approvisionnement de la défense.

Les mesures proposées dans le projet de loi C-31 permettraient de relever plusieurs de ces défis.

De plus, le projet de loi conférerait au gouvernement, par l'intermédiaire de l'Agence de l'investissement pour la défense, de nouveaux pouvoirs en matière de développement des capacités et d'investissement. Du point de vue de la politique industrielle, ces outils pourraient renforcer le lien entre les dépenses en défense, l'innovation et la croissance industrielle en venant s'ajouter à l'ensemble des programmes fédéraux actuels. Au bout du compte, l'Agence de l'investissement pour la défense aura la responsabilité de veiller à ce que le gouvernement applique le cadre construire-collaborer-acheter de la Stratégie industrielle de défense, qui mise avant tout sur le développement des capacités canadiennes ici, au pays, soutenu par une politique « Achetez canadien » rigoureuse.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada se réjouit de cette initiative. L'acquisition par le gouvernement fédéral de solutions canadiennes sera essentielle si l'on veut créer les conditions qui permettront aux entreprises canadiennes de croître et d'être concurrentielles dans un contexte mondial de plus en plus complexe.

[*Français*]

En fin de compte, le succès dépendra des résultats.

Ensemble, la Stratégie industrielle de défense et les mesures proposées dans le projet de loi C-31 constituent une base importante pour atteindre ces objectifs.

Si le Parlement adopte ce projet de loi, l'ISDE travaillera en étroite collaboration avec l'Agence de l'investissement pour la défense et nos partenaires fédéraux pour s'assurer que ces nouveaux pouvoirs complètent les programmes et les investissements existants et aident à maximiser les avantages des dépenses en défense pour le Canada.

[*Traduction*]

Le Canada dispose des capacités industrielles, des compétences et des innovations qu'il faut pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, à savoir répondre aux besoins des Forces armées canadiennes et de nos alliés. Le projet de loi C-31 vise à atteindre ces objectifs.

Merci. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

The Chair: Thank you, Ms. Hembroff.

We will now proceed to questions. Our guests will be with us until 5 p.m. today. We'll do our best to allow time for each member to ask questions during this time. With that in mind, four minutes will be allotted for each question, including the answer. I ask you to keep your questions succinct in an effort to allow for as many interventions as possible.

I would like to offer the first question to our deputy chair.

Senator Ince: Thank you all for coming and participating in this. I am looking forward to the responses.

The definition of "associated government." Clause 307 broadens that definition to include NATO, recognized partner organizations, and the European Union and its member states.

What impacts do you expect this change to have on Canadian companies competing for procurement opportunities? Will it strengthen or weaken the government's ability to prioritize Canadian suppliers and support a buy-Canadian approach in defence procurement?

That question is open to anyone.

Ms. Hadwen: Thank you, senator. I will start, and I suspect Ms. Hembroff will wish to complement my response.

My advice is that it should improve the situation for Canadian businesses. Some of the NATO partners include Australia, the Republic of Korea, New Zealand, Japan, Ukraine and the United Arab Emirates. In all of those countries, Canada has recently signed or already has a defence cooperation agreement.

This bill, with that expansion, would create the conditions for more access to markets for Canadian businesses.

Senator Ince: Thank you.

Several witnesses who have appeared before this committee have shared concerns that Canadian companies often find it easier to sell their products internationally than to the government. Some also expressed concerns that Canada continues to procure foreign products despite the existence of competitive Canadian alternatives.

In our view, does this clause help or address those concerns?

La présidente : Merci, madame Hembroff.

Nous allons maintenant passer aux questions. Nos invitées resteront parmi nous jusqu'à 17 heures aujourd'hui. Nous ferons de notre mieux pour que chaque membre du comité puisse poser des questions pendant cette période. Dans cette optique, vous disposerez de quatre minutes chacun pour poser vos questions et obtenir des réponses. Je vous demande de formuler vos questions de manière concise afin que nous ayons le plus grand nombre d'interventions possible.

Pour la première intervention, je cède la parole à notre vice-président.

Le sénateur Ince : Merci à tous de votre présence et de votre participation à cette réunion. J'ai hâte d'entendre vos réponses.

Ma question porte sur la définition de « gouvernement associé ». L'article 307 élargit cette définition pour y inclure l'OTAN, les organisations partenaires reconnues, ainsi que l'Union européenne et ses États membres.

Quelles répercussions cette modification pourrait-elle avoir, selon vous, sur les entreprises canadiennes qui se font concurrence pour l'accès aux marchés publics? Cela renforcera-t-il ou affaiblira-t-il la capacité du gouvernement à donner la priorité aux fournisseurs canadiens et à soutenir une approche privilégiant l'achat de produits canadiens dans le cadre des initiatives d'approvisionnement en matière de défense?

Ma question est destinée à toute personne qui aimerait y répondre.

Mme Hadwen : Je vous remercie, sénateur. Je vais commencer et j'imagine que Mme Hembroff voudra compléter ma réponse.

Je pense que cette modification devrait améliorer la situation dans laquelle se trouvent les entreprises canadiennes. Parmi les partenaires de l'OTAN figurent notamment l'Australie, la République de Corée, la Nouvelle-Zélande, le Japon, l'Ukraine et les Émirats arabes unis. Le Canada a récemment signé ou a déjà conclu un accord de coopération en matière de défense avec tous ces pays.

Ce projet de loi, grâce à cet élargissement, ouvrirait davantage les marchés aux entreprises canadiennes.

Le sénateur Ince : Merci.

Plusieurs témoins nous ont fait part de leurs préoccupations quant au fait que les entreprises canadiennes ont souvent plus de facilité à vendre leurs produits à l'étranger qu'au gouvernement. Certains ont également exprimé leur inquiétude concernant le fait que le Canada continue d'acheter des produits étrangers malgré l'existence de produits canadiens concurrentiels.

Cet article contribue-t-il à répondre à ces préoccupations?

Ms. Hembroff: Thank you.

The Defence Industrial Strategy includes a very clear framework of Build-Partner-Buy. That means, first and foremost, that preference will be given to Canadian suppliers for defence procurement, and that is a really critical part of how we are seeking to build up our defence industrial base.

However, the Defence Industrial Strategy also recognizes that there will be situations in which Canada cannot do it alone and where we will need to work with key partners and allies. That is also an opportunity for Canadian companies to be able to partner with companies from other countries. As a recent example, Canada is now in discussions with Saab as parts of a surveillance aircraft that it is looking for. That is a really good example of a partnership between, in this case, Saab, a Swedish company, and Bombardier, a Canadian company.

Those are examples where partnering with other countries and companies of other jurisdictions can have a clear benefit for Canadian companies as we seek to build up a defence industrial base.

Senator Cardozo: I have a few questions and a quick comment on Senator Ince's question.

With respect, Ms. Hembroff, you suggested that one way for Canadian companies to be part of contracts is to be part of other contracts from other countries. I think what we're really saying is that it needs to be the other way around. We have heard from a number of small Canadian companies that can sell abroad but can't get in the door in Canada. That is really something that needs to be attended to.

I have two questions; one is with regard to the role of the agency. I look at clause 13 of the bill, and the minister has very direct powers as to making those decisions. My question, then, is this: Why do we need a separate agency when the Minister of Defence is the one who will be signing those contracts anyway? Why don't you just exist within DND?

My other question is this: How flexible will you be going forward? I'm looking at how rapidly the "means of war," if I can use that term, have changed drastically in the past two years, with the huge growth of drones, as we have seen in the response to the Russian invasion of Ukraine. I'm thinking some of these billion- and multi-billion-dollar ships and frigates can be taken out by a few hundred-dollar drones.

Mme Hembroff : Merci.

La Stratégie industrielle de défense comprend un cadre très clair : le cadre construire-collaborer-acheter. Cela veut dire, d'abord et avant tout, que la priorité sera accordée aux fournisseurs canadiens pour l'approvisionnement en matière de défense, ce qui constitue un élément essentiel de notre démarche visant à renforcer notre base industrielle de défense.

Cela dit, la Stratégie industrielle de défense tient également compte du fait qu'il y aura des situations dans lesquelles nous ne pourrons pas réussir seuls et où nous devrons collaborer avec des partenaires et des alliés clés. Les entreprises canadiennes ont donc là une occasion de conclure des partenariats avec des entreprises d'autres pays. Je vous donne un exemple récent. En ce moment, le Canada est en discussion avec Saab au sujet d'aéronefs de surveillance qu'il souhaite acquérir. C'est un très bon exemple de partenariat entre, dans ce cas-ci, Saab, une entreprise suédoise, et Bombardier, une entreprise canadienne.

Voilà des exemples où la collaboration avec des entreprises d'autres pays peut présenter un avantage évident pour les entreprises canadiennes, alors que nous tentons de renforcer notre base industrielle de défense.

Le sénateur Cardozo : J'ai quelques questions et un bref commentaire au sujet de la question du sénateur Ince.

Avec tout le respect que je vous dois, madame Hembroff, vous avez laissé entendre qu'un moyen pour les entreprises canadiennes de participer aux contrats était de faire partie de contrats conclus avec d'autres pays. Je pense que ce que nous sommes vraiment en train de dire, c'est que ce devrait être l'inverse. Plusieurs petites entreprises canadiennes nous ont dit qu'elles pouvaient vendre leurs produits à l'étranger, mais qu'elles n'arrivaient pas à percer sur le marché canadien. C'est un problème auquel il faut s'attaquer.

J'ai deux questions et la première concerne le rôle de l'agence. Selon l'article 13 du projet de loi, le ministre dispose de pouvoirs très directs pour prendre ces décisions. Je me demande donc pourquoi nous avons besoin d'une agence distincte alors que c'est le ministre de la Défense qui signera ces contrats de toute façon. Pourquoi ne faites-vous pas simplement partie du ministère de la Défense?

Mon autre question est la suivante : dans quelle mesure ferez-vous preuve de souplesse à l'avenir? Je vois à quelle vitesse les « moyens de guerre », si je peux employer cette expression, ont radicalement changé au cours des deux dernières années, avec les drones qui ont connu une très forte croissance, comme nous l'avons vu dans la lutte à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Je me dis que certains des navires et frégates, qui coûtent des milliards de dollars, peuvent être éliminés par des drones qui ne valent que quelques centaines de dollars.

Are you going to be flexible enough? If we find out two years down the road that these big frigates are not cutting it and are getting flown blown out of the water by these cheap drones, should we not change how we do things? How flexible can you be in the future?

Ms. Hadwen: Thank you for the question. Senator, you quite rightly observe that there is an evolution in the nature of warfare that does currently favour in the European theatre, especially autonomous systems. The Defence Industrial Strategy outlines autonomous systems as one of the top 10 industrial capabilities.

In so identifying, the opportunity is to rely on Canadian production first, which is why the government recently exercised a new defence drone initiative, which maybe you got a chance to see. It was the most extremely rapid demonstration of going from procurement to contract — from idea — the Canadian Armed Forces elaborated use cases, and then we went to the market, we created a supply arrangement and then to contracts in 60 days.

This was led by the Defence Investment Agency. Even in its current form as part of Public Works, the intention for the new agency is absolutely to meet the moment with the agility that you suggest. Part of that comes from separating a little bit from the big departments and striking out a new culture with a tolerance for risk and an ability to learn quickly from experience and to adapt.

I wonder if Ms. Hembroff might like to speak to the question of ships, only because Canada has a very significant investment in a shipbuilding program. As those ships get built, they will be responding to the pressures that the Canadian Armed Forces ask them to in terms of their resilience.

At the end of the day, Canada has the largest coastline in the entire world, as you know, so it is also going to be a maritime challenge for us. The ships will be an important part of how the Canadian Armed Forces defend.

Senator Cardozo: What is the benefit if DIA if it is the Minister of DND who signs the contract?

Ms. Hadwen: It is not always the Minister of Defence who signs. What this positions the Defence Investment Agency to do is bring together a number of tools in support of procurement, namely investment and production. This is section 12 with research and development and intellectual property.

Allez-vous disposer de la souplesse nécessaire? Si, dans deux ans, nous constatons que ces grosses frégates ne font pas l'affaire et se font détruire par ces drones bon marché, ne devrions-nous pas changer notre façon de faire? Dans quelle mesure pourrez-vous faire preuve de souplesse à l'avenir?

Mme Hadwen : Je vous remercie de la question. Monsieur le sénateur, vous faites très justement remarquer que la nature de la guerre évolue et que, en Europe, les systèmes autonomes occupent actuellement une place prépondérante. La Stratégie industrielle de défense classe ces systèmes parmi les dix principales capacités industrielles.

Dans ce contexte, notre priorité est de privilégier la production canadienne. Voilà pourquoi le gouvernement a récemment lancé une nouvelle initiative — l'Initiative des drones liée à la Défense — que vous avez peut-être eu l'occasion de voir. C'est dans le cadre de cette initiative que le passage du lancement du processus d'approvisionnement à la signature des contrats, à partir d'une simple idée, a été le plus rapide. Les Forces armées canadiennes ont élaboré des cas d'utilisation, puis, nous nous sommes tournés vers le marché, nous avons mis en place un arrangement en matière d'approvisionnement et avons signé les contrats en 60 jours.

Cette initiative a été dirigée par l'Agence de l'investissement pour la défense. Même dans sa forme actuelle, au sein du ministère des Travaux publics, l'objectif de cette nouvelle agence est précisément de s'adapter à la situation avec la souplesse que vous évoquez. Cela passe en partie par une légère distanciation par rapport aux grands ministères et par la mise en place d'une nouvelle culture, caractérisée par une tolérance au risque et une capacité à tirer des leçons de l'expérience et à s'adapter.

Je me demande si Mme Hembroff aimerait aborder la question des navires, simplement parce que le Canada consacre des investissements très importants à un programme de construction navale. Ces navires, une fois construits, devront répondre aux exigences de résilience que leur imposeront les Forces armées canadiennes.

Au bout du compte, comme vous le savez, le Canada possède le plus long littoral au monde ; cela représentera donc également un défi maritime pour nous. Les navires joueront un rôle important dans la défense assurée par les Forces armées canadiennes.

Le sénateur Cardozo : Quel est l'intérêt de l'AID si c'est le ministre de la Défense nationale qui signe le contrat?

Mme Hadwen : Ce n'est pas toujours lui qui le signe. L'Agence de l'investissement pour la défense est responsable de regrouper un certain nombre d'outils au service du processus d'approvisionnement, à savoir l'investissement et la production. Cela correspond à la section 12, qui traite de la recherche et du développement ainsi que de la propriété intellectuelle.

Regardless of who signs, the entire premise here is that the agency will help the government respond to the needs of the Canadian Armed Forces in the most nimble and agile way possible.

The Chair: Thank you.

Senator Patterson: Thank you for being here. I can tell you, 34 years of going through the old process, who knew that a widget could be a two-year process because everyone needs to have a say. I say that with a bit of sarcasm, as this is long overdue. As my colleague Senator Cardozo pointed out, the adversary is nimble, and to properly defend, we must be as nimble.

Obviously, I am in support of the standup of DIA as an independent ministry. But I have questions, as many folks do. I recognize you are in the process of ironing out some of the challenges. I have one very simple question, and I will add a bit more about the exclusive authority.

When we talk about the different agencies, like PSPC in particular, and we talk about defence and defence production, does that include everything that defence needs, whether it is boots, drones, ships or a general supply train to feed soldiers, sailors and aviators? That is my first question.

Ms. Hadwen: Thank you for the question. The way the law is set out, the Defence Production Act also has requirements for the Minister of Public Works and government services to be able to do these same exercises of the authorities.

It would then fall to the government to create administrative differences between how one operates than the other. The agency, being new, will start with a threshold of $100 million and above, as you would start small in order to prove your worth.

Senator Patterson: Thank you, because that will be something that we watch because supply chains are just that. It starts with maybe the shelving; you put the boots on right through to the soldier, sailor, and aviator wearing the boots. Thank you.

And the next thing is looking at exclusive authority and reflecting back on what currently exists. We know during the Afghanistan years, while the threshold was much lower than what is set for DIA, for urgent operational requirements, that power existed within the department — you can correct me — rather than going back through PSPC. How will this bill help improve on that? Apart from the threshold of cash, how do you

Peu importe la personne qui signe le contrat, l'idée de base est que l'agence aidera le gouvernement à répondre aux besoins des Forces armées canadiennes de la manière la plus rapide et la plus agile possible.

La présidente : Merci.

La sénatrice Patterson : Je vous remercie de votre présence. Je peux vous dire, après 34 ans d'expérience avec l'ancienne procédure, que personne n'aurait pu imaginer que le processus lié à un gadget puisse prendre deux ans, car tout le monde doit donner son avis. Je dis cela avec une pointe de sarcasme, car nous attendons cette mesure depuis longtemps. Comme l'a souligné mon collègue, le sénateur Cardozo, l'adversaire réagit rapidement, et pour nous défendre convenablement, nous devons faire de même.

Il va sans dire que je suis favorable à la création de l'Agence de l'investissement pour la défense en tant que ministère indépendant. Mais, comme bon nombre de gens, j'ai des questions. Je sais que vous êtes en train de résoudre certains problèmes. J'ai une question très simple, et j'ajouterai quelques points à propos du pouvoir exclusif.

Lorsque l'on parle des différents organismes, comme SPAC, plus particulièrement, et que l'on parle de défense et de production en matière de défense, cela inclut-il tout ce dont la défense a besoin, notamment les bottes, les drones, les navires ou une chaîne d'approvisionnement générale pour subvenir aux besoins des soldats, des marins et des aviateurs? C'est ma première question.

Mme Hadwen : Je vous remercie de la question. Tel qu'elle est rédigée, la Loi sur la production de défense prévoit également que le ministre des Travaux publics et des services gouvernementaux soit habilité à exercer ces mêmes pouvoirs.

Il reviendrait alors au gouvernement d'établir des distinctions administratives entre les modes de fonctionnement des différentes entités. Cette nouvelle agence commencera avec un seuil de 100 millions de dollars et plus, car il convient de commencer modestement pour faire ses preuves.

La sénatrice Patterson : Je vous remercie, car c'est un aspect que nous surveillerons, puisque les chaînes d'approvisionnement fonctionnent justement ainsi : le processus commence peut-être avec les étagères sur lesquelles on place les bottes que le soldat, le marin ou l'aviateur, tout au bout, finit par porter. Merci.

Il faut ensuite se pencher sur la question du pouvoir exclusif et réfléchir à ce qui existe déjà. Nous savons que pendant la guerre en Afghanistan, bien que le seuil était beaucoup plus bas que celui fixé pour l'AID, ce pouvoir existait au sein du ministère — corrigez-moi si je me trompe — pour répondre à des besoins opérationnels urgents. Il n'était donc pas nécessaire de passer par SPAC. En quoi ce projet de loi contribuera-t-il à améliorer la

see this bill and this particular provision helping expedite the process?

Ms. Hadwen: Thank you for the question. The lesson having been learned that we were not optimal in the current structures. The creation of this agency does have a way for the minister to direct, as required, in addition to all of the mandates outlined.

Sorry, can you just repeat that piece?

Senator Patterson: It's looking at how defence was able to navigate around PSPC, which has competitive processes and that there are safeguards that are concerns in this bill, versus now. What will DIA bring to the table that will improve on that? It can be anything from your thoughts.

Ms. Hadwen: As a stand-alone agency with its own minister, we would be getting closer to the operator and closer to the direction, whichever minister the government would choose to name. We still have some very reasonable value-for-money and other contractual expectations that anyone would expect.

I think the opportunity is to bring in these multiple pieces of the mandate outlined in section 12 and really intersect not only on a procurement basis, but also with Canada's industrial ecosystem to try and get small- and medium-size businesses to become part of that bigger story.

The Chair: Thank you.

Senator Anderson: Thank you both for your testimony. My question is for Wendy Hadwen. Given that Bill C-31, subclause 16(e) gives the minister broad authority to acquire or dispose of real property or interest in property, and clause 16.1 appears to allow the property works and other assets acquired under the part to subsequently be dealt with "for any purpose." How will the government ensure these powers are exercised consistently with section 35 of the Constitution Act, 1982 and with the specific obligations contained in applicable modern and historic treaties, particularly where the acquisition, use or disposal of the land could affect Indigenous lands, harvesting rights, access or other treaty-protected rights?

Ms. Hadwen: Thank you for the question. You rightly point out, a very important element of how this has to work in the implementation, which will be engagement and consultation above all.

situation à cet égard? À part le seuil lié au montant, comment ce projet de loi et cette disposition précise permettront-ils, selon vous, d'accélérer le processus?

Mme Hadwen : Je vous remercie de la question. Nous avons compris que les structures actuelles n'étaient pas optimales. Avec cette agence, le ministre peut donner des directives, si nécessaire, ce qui s'ajoute à l'ensemble des responsabilités énoncées.

Excusez-moi, pourriez-vous répéter votre question à ce sujet?

La sénatrice Patterson : Je me penche sur le fait que le ministère de la Défense pouvait contourner SPAC, qui prévoit des processus concurrentiels, et que ce projet de loi suscite des préoccupations quant aux mesures de protection à cet effet. Qu'en est-il par rapport à la situation actuelle? Comment l'AID permettra-t-elle d'améliorer ces aspects? Vous pouvez nous faire part de toutes vos réflexions à ce sujet.

Mme Hadwen : En tant qu'agence indépendante dotée de son propre ministre, nous serions plus proches de l'utilisateur et plus proches de la direction, peu importe le ministre que le gouvernement choisirait de nommer. Nous avons toujours des attentes tout à fait raisonnables pour ce qui est de l'optimisation des ressources et d'autres aspects contractuels, comme on peut s'y attendre.

Je pense que l'occasion nous est donnée d'intégrer ces différents volets du mandat décrit à l'article 12 et de créer de véritables liens non seulement en matière d'approvisionnement, mais aussi au sein de l'écosystème industriel canadien, afin que les petites et moyennes entreprises puissent faire partie de cette dynamique plus large.

La présidente : Merci.

La sénatrice Anderson : Je vous remercie toutes les deux de vos témoignages. Ma question s'adresse à Mme Wendy Hadwen. Le paragraphe 16e) du projet de loi C-31 confère au ministre un vaste pouvoir d'acquérir ou de disposer de biens immobiliers ou d'intérêt afférent, et l'article 16.1 semble autoriser que les ouvrages et autres actifs acquis en application de cette partie puissent être traités « pour toute fin ». Comment le gouvernement veillera-t-il à ce que ces pouvoirs soient exercés conformément à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 et aux obligations précises contenues dans les traités modernes et historiques applicables, surtout lorsque l'acquisition, l'utilisation ou la cession des terrains pourrait avoir une incidence sur les terres autochtones, les droits de récolte, l'accès ou d'autres droits protégés par les traités?

Mme Hadwen : Je vous remercie de la question. Vous soulevez à juste titre un aspect très important du fonctionnement de ce processus, à savoir que la mise en œuvre reposera avant tout sur la participation et la consultation.

I think you might be referring to the proposed amendments to the Defence Production Act as opposed to the proposed defence investment agency act in that provision about infrastructure and real estate.

The Department of National Defence has a robust Indigenous engagement team in the group that does infrastructure. They are working hand in hand with territorial governments, with communities and with other organizations, like the federal department, CanNor, and the Inuit-Crown Partnership Committee, to ensure that the investments that come from National Defence are appropriately consulted with communities and respect the needs so that there are no repeats of mistakes from the past, for example.

Senator Anderson: Would the government support adding an express provision to clause 16(e) stating that the minister's authority is subject to section 35 of the Constitution Act, 1982 and to applicable Aboriginal treaty rights, as it does in Bill C-5, the Building Canada Act, where it is stated both in the preamble and the body of the bill if not, why not?

Ms. Hadwen: Thank you so much, Madam Chair. I don't have the expertise to answer that definitively, but I will gladly take it back to the drafters for consideration.

Senator Anderson: There is the federal Interpretation Act, and it should apply to all legislation. That is also not referenced, and I just want to point that out that, in all discussions that pertain to legislation, the federal Interpretation Act should become part and parcel of the language that is used. Thank you.

Senator Yussuff: Good to see you all back on this Monday evening, and congratulations to Senator Ince for being the deputy chair.

There are proposed changes in this legislation departing from what our tradition has been in regard to procurement or practices in the government. Specifically, the bill allowed the minister to bypass competitive procurement processes in a situation where certain exceptions apply: capabilities, interoperability and interchangeable existing Canadian capabilities to those associated with government. What criteria oversight mechanism would be put in place to ensure that non-competitive procurement does not become the norm as to how we operate government? I ask because, at the end of the day, we want to make sure we're getting value for money, and the government needs to assure Canadians their tax dollars have been spent appropriately.

Je pense que vous parlez peut-être des amendements proposés à la Loi sur la production de défense plutôt qu'à la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense, en ce qui concerne cette disposition relative aux infrastructures et aux biens immobiliers.

Le groupe chargé des infrastructures au ministère de la Défense nationale compte une solide équipe qui s'occupe des relations avec les Autochtones. Elle travaille en étroite collaboration avec les gouvernements territoriaux, les communautés et d'autres organisations, notamment le ministère fédéral, CanNor et le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, pour que les investissements provenant du ministère de la Défense nationale fassent l'objet de consultations adéquates avec les communautés et respectent leurs besoins, de manière à veiller, par exemple, à ne pas reproduire les erreurs du passé.

La sénatrice Anderson : Le gouvernement serait-il favorable à l'ajout d'une disposition à l'alinéa 16e) pour préciser que les pouvoirs conférés au ministre sont assujettis à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 et aux droits ancestraux ou issus de traités applicables, de la même façon que cette précision a été incluse dans le préambule et dans le corps du projet de loi C-5, qui vise à promulguer la Loi visant à bâtir le Canada? Sinon, pourquoi n'y est-il pas favorable?

Mme Hadwen : Merci beaucoup, madame la présidente. Je n'ai pas l'expertise nécessaire pour répondre à cette question de manière définitive, mais je serais ravie de la transmettre aux rédacteurs pour qu'ils se penchent là-dessus.

La sénatrice Anderson : Il y a également la Loi d'interprétation fédérale, qui devrait s'appliquer à toutes les lois. Ce n'est pas mentionné non plus, et je tiens simplement à souligner que les dispositions de la Loi d'interprétation devraient faire partie de toutes les discussions relatives aux lois. Merci.

Le sénateur Yussuff : Je suis heureux de vous revoir tous en ce lundi soir, et je félicite le sénateur Ince d'avoir été élu vice-président.

Ce projet de loi propose des modifications qui s'écartent de notre approche habituelle en ce qui concerne l'approvisionnement ou les pratiques au gouvernement. Plus précisément, le projet de loi permettait au ministre de contourner le processus d'approvisionnement concurrentiel dans des cas d'exception, notamment lorsque les capacités sont interopérables ou interchangeables avec celles associées au gouvernement. Quel mécanisme de surveillance fondé sur des critères serait mis en place pour veiller à ce que le processus d'approvisionnement non concurrentiel ne devienne pas la norme au gouvernement? Je pose la question parce que, au bout du compte, nous devons veiller à ce que nous en ayons pour notre argent, et le gouvernement doit donner aux Canadiens l'assurance que l'argent de leurs impôts est bien dépensé.

Ms. Hembroff: Madam Chair, I can start by attempting to respond to the question. There was a very clear commitment in the Defence Industrial Strategy, as well as in the intent for the creation of the Defence Investment Agency, to make use of the different flexibilities that exist for defence procurement. That can include taking a procurement approach such as a sole-source contract where that is merited. There are a number of different considerations that the government utilizes when it's considering the appropriate procurement approach. I will let my colleague, Ms. Hadwen, respond in terms of how this will be managed within the Defence Investment Agency, which is now centralizing procurement decision making. So we are moving into a new way of decision making.

Ms. Hadwen: Thank you, Madam Chair. The Build-Partner-Buy is a hierarchy, and the Defence Investment Agency will be called to prioritize building in Canada and to prioritize Canadian industry. That may call for thinking differently about everything from requirements through to procurement decision making so that we can give an advantage to Canadian industry — small, medium and large.

Senator Yussuff: With all due respect, I don't think you're giving me an answer. The minister has very broad powers. Taxpayers need to be assured that there is some process, and this may be an exception. But how does this not become the norm, and the minister will say, I'm sorry, I have the power under the legislation, and completely ignore the competitive process? We have more than one company competing in the same sector of the Defence Industrial Strategy. It's not that we are relying on just one company. How can we assure that the minister will not say, I have that authority, and I don't have to assure Parliament or anybody else in regard to that decision? My point is that there may be questions, and I would agree that there will be exceptions, but the question that we need to satisfy is this: How does the exception not become the norm?

Ms. Hadwen: Just this afternoon, my procurement colleagues reminded me that the fundamental laws of procurement are fairness, transparency and value for money. The animating ethos of procurement will not change. This is trying to give the minister some flexibility to allow the agency to act in order to respond to the evolving situation that Canada is facing in respect of the Department of National Defence and the things that the department needs to do its job.

Mme Hembroff : Madame la présidente, je peux tenter de répondre à la question d'abord. Dans la Stratégie industrielle de défense, ainsi que dans le projet de créer l'Agence de l'investissement pour la défense, il y a un engagement clair à tirer parti des différentes façons d'assouplir le processus d'approvisionnement en matière de défense. Ces solutions peuvent comprendre les marchés à fournisseur unique lorsque les circonstances le justifient. Le gouvernement tient compte d'un certain nombre de critères lorsqu'il s'agit de déterminer la bonne solution en matière d'approvisionnement. Je vais laisser ma collègue, Mme Hadwen, répondre à la question de savoir comment ce processus sera géré au sein de l'Agence de l'investissement pour la défense, qui permet maintenant de centraliser la prise de décisions en matière d'approvisionnement. Il s'agit donc d'un nouveau processus décisionnel.

Mme Hadwen : Merci, madame la présidente. Le cadre construire-collaborer-acheter est une approche hiérarchique, et l'Agence de l'investissement pour la défense sera appelée à accorder la priorité à la construction au Canada et à l'industrie canadienne. Cette approche pourrait nous obliger à tout repenser, y compris le processus décisionnel en matière d'approvisionnement, afin de pouvoir offrir un avantage aux petites, aux moyennes et aux grandes industries canadiennes.

Le sénateur Yussuff : Avec tout le respect que je vous dois, je ne crois pas que vous répondez à ma question. Le ministre a de très vastes pouvoirs. Les contribuables doivent avoir l'assurance qu'il y a un processus en place. Cette approche peut être exceptionnelle, mais comment peut-on veiller à ce qu'elle ne devienne pas la norme, et à ce que le ministre ne puisse pas faire fi complètement du processus concurrentiel et se justifier en disant que la loi lui confère ce pouvoir? Plusieurs entreprises se font concurrence dans le secteur visé par la Stratégie industrielle de défense. Ce n'est pas comme si nous ne pouvions faire appel qu'à une seule entreprise. Comment pouvons-nous veiller à ce que le ministre ne puisse pas justifier sa décision simplement en disant qu'il a le pouvoir de procéder ainsi et qu'il n'a pas à rendre des comptes au Parlement ou à qui que ce soit d'autre à ce sujet? Ce que je veux dire, c'est qu'il peut y avoir des questions, et je conviens qu'il y aura des exceptions, mais la question à laquelle nous devons répondre est la suivante. Comment peut-on veiller à ce que l'exception ne devienne pas la norme?

Mme Hadwen : Pas plus tard que cet après-midi, mes collègues en matière d'approvisionnement m'ont rappelé que les principes fondamentaux de l'approvisionnement sont l'équité, la transparence et l'optimisation des ressources. Les principes qui sous-tendent le processus d'approvisionnement ne changeront pas. Il s'agit de donner au ministre une certaine marge de manœuvre pour permettre à l'agence d'agir en fonction de l'évolution de la situation au Canada et pour fournir au ministère de la Défense nationale ce dont il a besoin pour faire son travail.

Absolutely, we will be held to account by all of the normal mechanisms, including Parliament, but also the Auditor General. I don't see any intention here that giving the minister that power is undermining the commitment to value for money.

Senator McNair: I'm going to pick up on Senator Yussuff's questions. Clause 327 of the bill, as I understand it, amends section 45.2 of the Defence Production Act, which relates to offences under the statute. It would specify that contraventions of proposed section 27 do not constitute an offence under the statute. Section 27, as you know, requires that a competitive procurement process be conducted.

What is the rationale for excluding contraventions of proposed section 27 from the offence provisions? If a failure to conduct a competitive procurement process would not constitute an offence under the Defence Production Act, what mechanisms exist to ensure compliance with proposed section 27?

Ms. Hadwen: Madam Chair, I'll just need a minute to refer to the legislation in more detail. Would you mind repeating the question?

Senator McNair: The question was about amending section 45.2 of the Defence Production Act — clause 327 of the bill — and it specifies specifically that contraventions of the proposed section 27 do not constitute an offence under the statute.

Ms. Hadwen: I'm sorry, Madam Chair. I wish to come back to this question after consulting some experts.

The Chair: Does that suffice, Senator McNair?

Senator McNair: We can also take something in writing.

This committee heard from members of the defence industry who have had challenges getting involved in the procurement process and actually submitting a bid. One that comes to mind is an industry player like Roshel. Do you anticipate that the implementation of the DIA will make it easier for defence manufacturing to become involved in the process? If so, how and why?

Ms. Hadwen: Thank you for the question, Madam Chair. Absolutely. As I understand it, the intention behind the creation of the Defence Investment Agency is precisely to offer industry a better way of interacting with government, and that includes our commitment in the Defence Industrial Strategy to have a new

Nous devrons effectivement rendre des comptes avec tous les mécanismes habituels, y compris au Parlement, mais aussi à la vérificatrice générale. Je n'y vois aucune intention d'accorder au ministre le pouvoir de miner l'engagement en matière d'optimisation des ressources.

Le sénateur McNair : Je vais poursuivre dans la même veine que les questions du sénateur Yussuff. Si je comprends bien, l'article 327 du projet de loi vise à modifier le paragraphe 45(2) de la Loi sur la production de défense, qui porte sur les infractions prévues par la loi, de façon à préciser que le fait de contrevenir à l'article 27 proposé ne constitue pas une infraction à la loi. Comme vous le savez, l'article 27 exige la tenue d'un processus d'approvisionnement concurrentiel.

Pour quelle raison propose-t-on de ne pas appliquer les dispositions relatives aux infractions à quiconque contrevient à l'article 27? Si le fait de ne pas avoir mené un processus d'approvisionnement concurrentiel ne constitue pas une infraction visée par la Loi sur la production de défense, quels sont les mécanismes prévus pour veiller au respect de l'article 27 proposé?

Mme Hadwen : Madame la présidente, j'aurais seulement besoin d'une minute pour parler plus en détail du projet de loi. Pourriez-vous répéter la question?

Le sénateur McNair : La question portait sur la proposition de modifier le paragraphe 45(2) de la Loi sur la production de défense — à l'article 327 du projet de loi —, afin de préciser que le fait de contrevenir à l'article 27 proposé ne constitue pas une infraction à la loi.

Mme Hadwen : Je suis désolée, madame la présidente. J'aimerais répondre à cette question après avoir consulté des experts.

La présidente : Cette réponse vous suffit-elle, sénateur McNair?

Le sénateur McNair : Nous pouvons également obtenir une réponse par écrit.

Notre comité a entendu des représentants de l'industrie de la défense qui ont eu de la difficulté à participer au processus d'approvisionnement et à présenter une soumission. Je pense notamment à un intervenant de l'industrie comme Roshel. Pensez-vous que la création de l'Agence de l'investissement pour la défense facilitera l'accès au processus pour le secteur de la fabrication de matériel de défense? Si oui, comment et pourquoi?

Mme Hadwen : Je vous remercie de la question, madame la présidente. En effet, d'après ce que je comprends, la création de l'Agence de l'investissement pour la défense vise justement à offrir à l'industrie une meilleure façon d'interagir avec le gouvernement, et cette proposition reflète notre engagement,

forum — the defence advisory forum — but also to be developing ourselves into a single point of contact for Canadian industry.

I would only say that you see the beginning of it with the defence drone initiative, which was a very wide-open process for any industry, whether or not strictly in the business of making drones, to be invited to participate. We did open sessions with industry in advance of opening the request for supply arrangements in order to try and capture as many possible actors as we could. That is only the beginning of how we intend to proceed because we also hear from industry that they have an appetite to understand better how to become part of this extraordinary investment in the Canadian defence industry.

Senator Hay: Thank you both for being here. I am going to pick up on something Senator Cardozo spoke about and plug it into a question about how the Defence Industrial Strategy actually fits into the AI for All strategy framework. In particular, how do we protect tier-one data, end to end, as you're looking at procurement? Senator Cardozo spoke about drones and being able to take out a frigate for a couple of hundred dollars. I would suggest a cyberattack on a frigate can easily be taken out by a malicious actor with access to our data and whatnot. I would like you to talk about that.

I don't know if it makes sense to speak about the 10 sovereign capabilities within the Defence Industrial Strategy. Is AI treated as one of those sovereign capabilities? I would be interested to know about that. Then, I have a follow-up question.

Ms. Hembroff: I can start. The list of sovereign capabilities in the Defence Industrial Strategy is a good place to start.

There was a recognition when we were developing that list that there are a number of dual-use technologies, including artificial intelligence, that will play a really fundamental role as we build up our defence industrial base. My department, which led on the AI strategy but also co-led on the Defence Industrial Strategy, is keenly aware of that intersection between the two.

I will let my colleague speak to some of the specific considerations that have been in mind, particularly within the Department of National Defence, as we think about the changing nature of warfare and the role that AI might play. However, from a programming standpoint, when ISED is looking at funding a

dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense, à créer un nouveau forum — le forum consultatif sur la défense —, mais aussi à faire de notre organisation le point de contact unique pour l'industrie canadienne.

Je dirais simplement que vous pouvez commencer à en voir les résultats avec l'Initiative liée aux drones de la Défense, qui était un processus ouvert à toutes les industries — qu'elles soient ou non exclusivement consacrées à la fabrication de drones —, afin qu'elles soient invitées à participer. Nous avons tenu des séances ouvertes avec l'industrie avant de lancer la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement pour essayer d'inclure le plus grand nombre d'intervenants possible. Ce n'est que le début du processus que nous avons l'intention de mettre en œuvre, car des représentants de l'industrie nous disent également qu'ils souhaitent mieux comprendre comment contribuer à ces investissements exceptionnels dans l'industrie canadienne de la défense.

La sénatrice Hay : Merci à vous deux d'être des nôtres. Ma question fait fond sur certaines observations du sénateur Cardozo et porte sur la façon dont la Stratégie industrielle de défense s'inscrit dans le cadre stratégique L'IA pour tous. J'aimerais savoir plus particulièrement comment nous pouvons protéger les données de premier ordre tout au long du processus d'approvisionnement. Le sénateur Cardozo a parlé de la possibilité de neutraliser une frégate avec des drones qui ne coûtent que quelques centaines de dollars. Je dirais qu'une cyberattaque contre une frégate pourrait être menée facilement par un acteur malveillant qui a accès notamment à nos données. J'aimerais que vous nous en parliez.

Je ne sais pas s'il y a lieu de parler des 10 capacités souveraines de la Stratégie industrielle de défense. L'intelligence artificielle est-elle considérée comme l'une de ces capacités souveraines? J'aimerais en savoir plus à ce sujet. J'aurai ensuite une question complémentaire.

Mme Hembroff : Je peux commencer. La liste des capacités souveraines de la Stratégie industrielle de défense est un bon point de départ.

En élaborant cette liste, nous avons tenu compte du fait qu'il y a un certain nombre de technologies à double usage, y compris l'intelligence artificielle, qui jouera un rôle vraiment fondamental dans le renforcement de nos capacités industrielles de défense. Mon ministère, qui a dirigé la stratégie en matière d'intelligence artificielle, mais qui a également codirigé la Stratégie industrielle de défense, est bien conscient du lien entre ces deux domaines.

Je vais laisser ma collègue parler plus précisément de certains aspects qui sont pris en considération, en particulier au sein du ministère de la Défense nationale, pour tenir compte de la façon dont la guerre évolue et du rôle que l'intelligence artificielle pourrait y jouer. Cependant, du point de vue des programmes,

variety of different dual-use technologies, artificial intelligence has been at the very top of that list.

Senator Hay: In your procurement criteria, are you looking at "Canada first" as it relates to data, data storage and data centres? Being on Canadian soil alone doesn't give Canada any sovereignty protection.

Ms. Hembroff: Again, that issue of sovereignty has certainly been one that we have taken a very careful look at in the context of our work on artificial intelligence. The principle of sovereignty is really a fundamental underpinning of all of the work we've done with the Defence Industrial Strategy, as we have looked at the types of capabilities we need to be able to build and maintain here at home.

Ms. Hadwen: Thank you.

The 10 sovereign industrial capabilities do include AI. When we developed them, we actually went back to some work done by another great Canadian in the Jenkins report from 2013, which identified key industrial capabilities for Canada.

The principle here, though, is that we have industrial advantages in some specific sectors, of which AI is one. We also have a military operational use case. We want to bring those together and use tools like the Defence Investment Agency to help get Canada into the lead and, perhaps, win.

"Digital systems" is the one that captures secure clouds; quantum computing and communications; integrated command, control and communications; high-assurance communications equipment; and artificial intelligence. That is laid out on page 17 of the Defence Industrial Strategy.

Specifically, yes, we are working with the Canadian Centre for Cybersecurity to identify ways in which our procurement work can take advantage of the best of Canada's emerging industrial ecosystems in cybersecurity and to require the best protections, whether from an industrial partner or, potentially, whether there are ways for government to provide that.

Senator Hay: I have a follow-up. I recall Minister Solomon emphatically saying that tier-one defence data would be stored on Canadian soil by a Canadian company, which would protect it, for example, from the U.S. CLOUD Act.

lorsque le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique envisage de financer diverses technologies à double usage, l'intelligence artificielle figure en tête de liste.

La sénatrice Hay : Dans vos critères en matière d'approvisionnement, envisagez-vous d'accorder la priorité au Canada en ce qui concerne les données, le stockage des données et les centres de données? Le simple fait d'être en sol canadien ne protège pas forcément la souveraineté du Canada.

Mme Hembroff : Encore une fois, la question de la souveraineté a assurément été examinée très attentivement dans le cadre de notre travail sur l'intelligence artificielle. Le principe de la souveraineté est vraiment un élément fondamental des efforts que nous déployons dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense afin de déterminer les types de capacités que nous devons être en mesure de renforcer et de maintenir au pays.

Mme Hadwen : Merci.

L'intelligence artificielle est comprise dans les 10 capacités industrielles souveraines. En fait, lors de l'élaboration de cette liste, nous nous sommes appuyés sur le travail déjà effectué par un autre grand Canadien dans le rapport Jenkins, publié en 2013, qui fait état des principales capacités industrielles du Canada.

Ce qu'il faut cependant retenir, c'est que nous avons des avantages industriels dans certains secteurs bien précis, dont celui de l'intelligence artificielle. Nous avons également un cas d'utilisation dans un contexte opérationnel militaire. Nous voulons tirer parti de ces secteurs et utiliser des outils comme l'Agence de l'investissement pour la défense afin d'aider le Canada à devenir un chef de file, voire à se hisser au sommet.

La catégorie des systèmes numériques comprend : les nuages sécurisés; l'informatique et les communications quantiques; le commandement, le contrôle et les communications intégrés; l'équipement de communication hautement sécurisé; et l'intelligence artificielle. C'est indiqué à la page 17 de la Stratégie industrielle de défense.

Plus précisément, nous travaillons effectivement avec le Centre canadien pour la cybersécurité afin de trouver des solutions pour que notre processus d'approvisionnement tire parti des meilleurs écosystèmes industriels émergents en matière de cybersécurité au Canada tout en exigeant les meilleures protections, que ce soit de la part d'un partenaire industriel ou, éventuellement, de la part du gouvernement.

La sénatrice Hay : J'ai une question complémentaire. Je me rappelle que le ministre Solomon a insisté sur le fait que les données de premier ordre en matière de défense seraient stockées en sol canadien par une entreprise canadienne, afin de les protéger, par exemple, contre la CLOUD Act des États-Unis.

In your procurement criteria and protocols, are you putting that forward for tier-one data? A Canadian-based company could be owned by a U.S. parent company and still —

The Chair: It is a great question. I wonder if we can just give some time —

Senator Hay: I forget this is not all about my questions.

The Chair: No, but it is a great question, and I hope witnesses can get to answer in the next round of questions and answers.

I would like to take the liberty of doing a probe on one of the comments made earlier, and then we will move on to more questions.

I have a quick follow-up regarding the comments about the drone initiative. It has only been about two weeks since those companies that are very excited to be successful — and it feels like it was round one of really fast-tracking and doing some incredible work. There is another round where there is another opportunity, if it's not already past the due date for the application.

What are the quick lessons on that? Have there been things you have noted that you really worked hard and came up with something tangible, listening to all the procurement feedback? Are there any lessons?

Ms. Hadwen: Thank you for the question and the recognition. We worked really hard on that. I don't mind admitting that it disrupted just about everything in terms of how we think about the norms of how we want to work.

In so doing, we have learned some lessons. Some of them pertain to how we ask for information of industry in a standardized way. Coming to security. It is how we verify the supply chain and ownership, and how we ask the industry to prove security credentials. We don't want to be too demanding.

[*Translation*]

We also don't want to ask for too much detail and prevent small businesses from accessing the process.

[*English*]

That is one of the principal lessons.

Dans vos critères et vos protocoles en matière d'approvisionnement, tenez-vous compte de ces données de premier ordre? Une entreprise canadienne pourrait appartenir à une société mère étatsunienne et quand même...

La présidente : C'est une question très intéressante. Pourrions-nous accorder un peu de temps...

La sénatrice Hay : Je ne veux pas monopoliser trop de temps.

La présidente : Vous soulevez un excellent point. J'espère que les témoins pourront y revenir à la prochaine série de questions.

Avant de passer aux questions suivantes, je me permets de revenir à l'un des commentaires formulés un peu plus tôt.

J'ai une brève question complémentaire concernant la discussion sur l'initiative des drones. Seulement deux semaines environ se sont écoulées depuis que ces entreprises enthousiastes ont su qu'elles avaient été retenues — on dirait que la première ronde s'est déroulée de façon incroyablement rapide et efficace. Il y aura une autre ronde assortie d'une autre possibilité, à moins que la date butoir de présentation des soumissions ne soit déjà passée.

Quelles leçons retenez-vous dans l'immédiat? Y a-t-il des aspects sur lesquels vous avez vraiment travaillé fort et qui ont produit des résultats tangibles après que vous avez écouté la rétroaction de l'approvisionnement? Quels sont les enseignements à tirer?

Mme Hadwen : Merci de la question et de vos bons mots. Nous avons travaillé vraiment fort sur cette initiative. Je ne suis pas gênée d'admettre que ce processus a complètement chamboulé notre manière de concevoir les normes qui orientent notre façon de travailler.

En cours de route, nous avons tiré des enseignements, notamment sur notre façon normalisée de demander des informations à l'industrie. Dans le volet de la sécurité, cela nous amène à réfléchir sur notre processus de vérification de la propriété et de la chaîne d'approvisionnement, et sur la procédure à suivre pour demander à l'industrie de fournir des titres de compétences dans le domaine. Nous ne voulons pas être trop exigeants.

[*Français*]

Aussi, on ne veut pas demander trop de détails et empêcher les petites entreprises d'avoir accès au processus.

[*Traduction*]

Voilà une des principales leçons.

The gate will open, the request for supply arrangement will take on another intake in October — so it has not been missed — and there are opportunities again in 2027. Again, one of the lessons there is that it can't be "one and done." It's not like a still photograph; it's more like a film.

Les choses vont débloquer. Une autre période de réception des demandes sera lancée dans le cadre de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement — ce n'est pas passé — et il y aura d'autres possibilités en 2027. Encore une fois, un des enseignements retenus est que nous ne pouvons pas tout faire d'un coup. Le processus ne se compare pas à un instantané, mais plutôt à un film.

The Chair: Colleagues, two or three of those companies have been witnesses here at our table, so it has been interesting to watch and listen to the concerns they have had from a witness point of view to the action related to this project.

Thank you for sharing that.

La présidente : Chers collègues, les représentants de deux ou trois de ces entreprises sont venus témoigner devant le comité. Nous avons trouvé intéressant d'écouter les préoccupations du point de vue des témoins concernant les actions liées à ce projet.

Merci de vos commentaires.

Senator Patterson: Thank you for your responses. I have a few areas I have to narrow down. I really want to go back to the associated governments — whichever one it is there — but look at Build-Partner-Buy, as that is a concept. It will probably hit both of you.

One of the challenges in Canada — because we do meet with defence industries as they're small, and we're also asking things like, for example, of the people who produce 150-millimetre shells to have a certain number of days of supply. I realize you are still building, but I wonder if you can project ahead as to how the "investment" part of "DIA" is going to help such small companies be able to build to scale. Because that is where we are losing out to the great companies elsewhere in the world.

La sénatrice Patterson : Merci de vos réponses. Il y a certains points que je voudrais approfondir. Je tiens vraiment à revenir aux gouvernements associés — n'importe lequel — à la lumière du concept du cadre construire-collaborer-acheter. Ce cadre vous affectera probablement toutes les deux.

Une des difficultés au Canada... Nous rencontrons des entreprises de défense, dont la taille est modeste, et nous demandons par exemple à celles qui produisent des obus de 150 millimètres d'avoir un approvisionnement pour un certain nombre de jours. Je vois que tout n'est pas encore en place, mais je me demandais si vous pouviez faire des projections sur la façon dont le volet « investissement » de l'Agence de l'investissement pour la défense aidera ces petites entreprises à se hisser au niveau de production voulu. C'est la raison pour laquelle nous ne faisons pas le poids par rapport aux grandes entreprises ailleurs dans le monde.

That is part one. Go ahead.

C'est la première partie de ma question. Allez-y.

Ms. Hadwen: Thank you so much for the question.

Mme Hadwen : Merci beaucoup de la question.

We spend a lot of time thinking about that. Our team is small. I have only been only eight weeks in this job, but this is job one. There are two aspects. The first is establishing a repeatable approach and something we can share with the public about how Build-Partner-Buy takes shape, where we can expect to have access and how those decisions get made.

Nous avons longuement réfléchi à cette difficulté. Notre équipe est petite. Je suis entrée en fonction il y a seulement huit semaines, mais c'est la première tâche sur ma liste. Il y a deux aspects. Le premier est d'établir une approche reproductible et quelque chose qui nous permettra d'expliquer au public la forme que prendra le cadre construire-collaborer-acheter et l'accès que nous pensons obtenir ainsi que la façon dont ces décisions sont prises.

Ms. Hembroff, perhaps you have something to add.

Madame Hembroff, vous avez peut-être quelque chose à ajouter.

Ms. Hembroff: Sure, I can continue.

Mme Hembroff : Je vais poursuivre avec plaisir.

I see the agency playing a really critical role in filling in some of the gaps that exist right now in terms of supports that are available for Canadian companies. At the moment, we have a fairly broad ecosystem of federal supports that includes everything from early-stage R&D support to later-stage commercialization, including for very large firms, in some cases.

J'imagine très bien l'agence jouer un rôle crucial en remédiant aux failles qui existent en ce moment dans le soutien destiné aux entreprises canadiennes. À l'heure actuelle, nous avons un écosystème assez vaste de soutiens fédéraux allant des premiers stades de la R-D jusqu'à la commercialisation. Ce soutien est parfois versé aux entreprises de très grande taille.

That sounds comprehensive, but there are actually some really important ways that the Defence Investment Agency can play a really critical role. That could include, for example, potentially taking equity stakes in Canadian companies. It could also include pursuing more co-development opportunities, which is not something that Canada has traditionally done a lot of in the defence area. We have examples, like the funding of the Canadarm, which was a decades-long co-development initiative. That is an area where we see a lot of opportunities for the agency to be able to complement the suite of federal supports that currently exist to support Canadian companies.

Senator Patterson: We have international partners through Europe, through NATO as well as Canada being a member of SAFE within our industry within that. We've heard complaints coming in from countries that unless you let us in, we're not letting you in. I know this is early days yet, but can you also comment on how you see this moving forward, whether this legislation facilitates that or it's the messaging that needs to be enhanced?

Ms. Hadwen: Thank you, Madam Chair. What is interesting in this legislation is section 12(d), these are the mandates. There you have your co-production, your partnership and the specific associated governments that you asked about earlier. We are not alone as a country, trying to preference our own industry, but also recognizing we need to partner.

Recently, there was a big trade show in Poland, and the minister signed a defence cooperation agreement. This is a partnership that, in some cases, needs to start with building trust. So if this legislation were enacted, we would be putting an emphasis on building those partnerships into a place of trust.

Senator Yussuff: The proposed amendment to the Defence Production Act also allows sole-source procurement to support sectors of the Canadian economy. Considering the importance of national defence or economic security, this is an objective that I think many of us on this committee would agree with. With that said, how could the government determine which sectors qualify? How will they balance the objective against value for money and fair competition?

Ms. Hadwen: Thank you for the question, Madam Chair. My suggestion is that the 10 sovereign capabilities are the government's description of the sectors of particular importance, where Canada has an industrial advantage and an operational need which can be aligned. That is not to say that everything in those sectors would necessarily be sole source, but it is an indication of where the government is looking to build the

On pourrait penser que cette aide est exhaustive, mais l'agence dispose de moyens considérables qui lui permettraient de jouer un rôle névralgique, notamment en prenant des participations en capital dans des entreprises canadiennes et en recherchant davantage d'occasions de codéveloppement, ce que le Canada a rarement fait dans le domaine de la défense. Cela dit, il y a des exemples, comme le financement du Canadarm dans le cadre d'une initiative de codéveloppement, qui a duré des décennies. Ce domaine regorge de possibilités qui pourraient permettre à l'agence de compléter le train de soutiens fédéraux existants destinés aux entreprises canadiennes.

La sénatrice Patterson : Nous avons des partenaires internationaux en Europe et à l'OTAN. Le Canada est aussi parti de l'Accord SAFE, qui englobe les entreprises canadiennes. Certains pays se sont plaints; ils ont dit qu'ils ne nous laisseront pas accéder à leurs marchés si nous ne leur donnons pas d'abord l'accès aux nôtres. Nous en sommes encore aux premiers stades, mais pourriez-vous nous dire comment vous entrevoyez la suite? Le projet de loi facilitera-t-il les choses ou c'est le message véhiculé qui doit être amélioré?

Mme Hadwen : Merci, madame la présidente. Un élément intéressant dans le projet de loi est l'alinéa 12d), qui porte sur les attributions. La coproduction, le partenariat et les gouvernements associés, sur lesquels portait une de vos questions, y sont aussi évoqués. Le Canada n'est pas le seul pays à vouloir favoriser sa propre industrie tout en reconnaissant la nécessité des partenariats.

Récemment, une grande foire commerciale s'est tenue en Pologne, et le ministre a signé un accord de coopération en défense. Pour établir ce type de partenariat, parfois, il faut d'abord instaurer des liens de confiance. Par conséquent, si le projet de loi était adopté, les partenariats que nous établirons seront fondés sur la confiance.

Le sénateur Yussuff : L'amendement proposé à la Loi sur la production de défense permet la tenue de processus d'approvisionnement non concurrentiels pour soutenir des secteurs de l'économie canadienne. Compte tenu de l'importance de la défense nationale ou de la sécurité économique, c'est un objectif qui obtiendrait à mon sens l'appui d'une bonne partie des membres du comité. Cela étant dit, comment le gouvernement peut-il déterminer quels secteurs se qualifient? Comment conciliera-t-il l'objectif d'une part, et de l'autre, la rentabilité et la concurrence loyale?

Mme Hadwen : Merci de la question, madame la présidente. Selon moi, les 10 capacités souveraines correspondent à la description que fait le gouvernement des secteurs particulièrement importants, où peuvent concorder un avantage industriel et un besoin opérationnel pour le Canada. Les processus d'approvisionnement dans ces secteurs ne seraient pas forcément non concurrentiels, mais cette description pourrait

industrial capability in Canada, which then would call on the government to use the tools in the legislation.

Senator Ince: Thank you very much. This has been very informative. Thank you, Senator Yussuff, for a nice segue to mine.

Clause 322 establishes the requirement for competitive procurement. Clause 28 contains several exceptions. Has the government conducted an equity analysis of these procurement exceptions, specifically their potential impacts on small- and medium-sized businesses, Indigenous, racialized and other diverse businesses and those that are not yet established suppliers to the government, who may have fewer resources to compete for sole-source opportunities?

Ms. Hadwen: Thank you so much for the question. I cannot comment on whether such an analysis has been done. I would be happy to reply in writing.

Senator Ince: Thank you so much. Please forward that on because that's very important. Thank you.

Senator Anderson: In June, in the Senate, I raised concerns about the NORAD northern basing infrastructure procurement, where the successful proponent or the contractor was required to develop an Indigenous business plan, not Canada, who is responsible for treaty rights. My concern was that Indigenous rights holders should be working directly with the Crown before a successful proponent is selected, rather than being brought into a contractor-led process after the procurement decision has been made.

I now look at clauses 27 and 28 of Bill C-31. Clause 27 requires a competitive process, but clause 28 gives the minister broad discretion to dispense with that process in several circumstances.

Can you explain, from the Department of National Defence's perspective, at what point Indigenous rights holders and applicable modern treaty obligations are identified and incorporated into that procurement process? Where clause 28 is used to dispense with competition, what process ensures that Indigenous rights holders are engaged by the Crown before the contract is awarded, including in the development of any Indigenous benefits plan?

indiquer quels secteurs le gouvernement a en vue pour la mise en place d'une capacité industrielle au Canada et qui l'amèneront peut-être à invoquer les outils prévus dans la loi.

Le sénateur Ince : Merci beaucoup de ces commentaires très instructifs. Merci, sénateur Yussuff, d'avoir préparé le terrain pour ma question.

L'article 322 établit les exigences des processus d'approvisionnement concurrentiels. L'article 28 prévoit plusieurs exceptions. Le gouvernement a-t-il analysé ces exceptions sous l'angle de l'équité? A-t-il examiné leurs conséquences possibles sur les petites et moyennes entreprises, les entreprises détenues par des Autochtones, des personnes racisées ou des personnes issues de la diversité, ainsi que les entreprises qui ne sont pas encore des fournisseurs établis du gouvernement et qui ne comptent peut-être pas suffisamment de ressources pour présenter une soumission dans un processus non concurrentiel?

Mme Hadwen : Merci beaucoup de la question. Je ne peux pas dire aujourd'hui si une analyse a été réalisée, mais je serais heureuse de vous donner une réponse par écrit.

Le sénateur Ince : Merci beaucoup. Ce serait bien si vous pouviez nous transmettre ces informations, car c'est très important. Merci.

La sénatrice Anderson : En juin, au Sénat, j'ai soulevé des préoccupations sur le processus d'approvisionnement pour les infrastructures des bases nordiques du NORAD. Ce processus exige que ce soit le soumissionnaire ou l'entrepreneur retenu qui développe un plan d'affaires autochtone, et non pas le Canada, qui est responsable du respect des droits issus des traités. J'estime que les titulaires de droits autochtones devraient travailler directement avec la Couronne avant qu'un entrepreneur ne soit choisi, plutôt que d'être soumis à un processus dirigé par un entrepreneur après que la décision en matière d'approvisionnement a été prise.

En regardant les articles 27 et 28 du projet de loi C-31, je constate que l'article 27 exige la tenue d'un processus concurrentiel, tandis que l'article 28 octroie au ministre le pouvoir de passer outre ce processus dans plusieurs circonstances.

Pourriez-vous expliquer, du point de vue du ministère de la Défense nationale, à quel stade les titulaires de droits autochtones et les obligations applicables relatives aux traités modernes sont mentionnés et intégrés dans le processus d'approvisionnement? Lorsque l'article 28 est invoqué pour passer outre l'approvisionnement concurrentiel, quel mécanisme fait en sorte que la Couronne invite les titulaires de droits autochtones à participer et à contribuer notamment à l'établissement d'un plan d'avantages pour les Autochtones avant que le marché ne soit attribué?

Ms. Hadwen: Thank you, Madam Chair, for the question. I would only offer that I'm here on behalf of the Defence Investment Agency, and we are small, and we hope this legislation becomes something. I can make sure that we look at how Indigenous rights holders are embedded in our approaches insofar as we are developing policy. I will be happy to talk to my colleagues about that also.

Senator Anderson: Thank you.

Senator Cardozo: This is not a question. I'm wondering where our time frame is when we are doing clause-by-clause? Can we ask for the questions from these officials in the next few days so we get the answers well before? I say that because, in past instances, there have been committees where we get the answers weeks or months later. We probably need this in a few days. I include that answer to the question that Senator Anderson just posed, and perhaps some more information on that.

The Chair: In this situation, we don't do clause-by-clause; we will be looking at recommendations. However, the urgency and getting these responses back as soon as we can are important. They're very important to our work, but I just wanted to clarify the process.

Senator Cardozo: Can we have the information this week?

The Chair: Absolutely. Possible, probable action. Great. Thank you very much. With that going around, I believe we have finished our questions for this evening, and it brings us to the end of our time for this panel.

Thank you, Wendy Hadwen and Kendal Hembroff, for taking the time to meet with us today. We really appreciate it.

For this next hour, we have the pleasure of welcoming Nicolas Todd, Vice President, Government Relations and Communications, Canadian Association of Defence and Security Industries, or CADSI; Richard Foster, Vice President, L3Harris Technologies Canada; and Hugh Kolias, Chief Executive Officer of the Canada Rocket Company.

Welcome to all three of you. We will begin by inviting you to provide your opening remarks to be followed by questions from our members. I remind you that you have five minutes for opening remarks. We will begin with Mr. Todd. Please proceed when you are ready.

Mme Hadwen : Merci de la question, madame la présidente. Je tiens simplement à dire que je témoigne aujourd'hui au nom de l'Agence de l'investissement pour la défense. Nous sommes un petit organisme et nous espérons que le projet de loi soit adopté. Je peux voir à ce que nous trouvions une façon d'intégrer les titulaires de droits autochtones aux processus au moment de développer nos politiques. Je serai heureuse de parler de cette question à mes collègues.

La sénatrice Anderson : Merci.

Le sénateur Cardozo : Ce n'est pas une question. Je me demandais quel était l'échéancier de cette étude article par article. Pouvons-nous demander aux fonctionnaires de nous transmettre les réponses à nos questions dans les prochains jours afin que nous les ayons en main suffisamment en amont de la date butoir? Je le demande parce que dans le passé, certains comités recevaient les réponses des semaines ou des mois après l'échéancier. Nous en aurons probablement besoin dans les prochains jours. Je joins ma question à la démarche de la sénatrice Anderson, et je demanderais peut-être des informations additionnelles.

La présidente : Nous ne faisons pas d'étude article par article; nous examinerons des recommandations. Toutefois, il y a une certaine urgence, d'où l'importance d'obtenir ces réponses le plus vite possible. J'estime que ce sont des éléments essentiels à notre travail, mais je voulais préciser ce que nous faisions.

Le sénateur Cardozo : Pourrions-nous avoir les informations cette semaine?

La présidente : C'est tout à fait possible et probable. C'est excellent. Merci beaucoup. Sur ce, je crois que nous avons terminé les questions pour ce soir, ce qui nous mène à la fin du temps imparti à ce groupe de témoins.

Madame Hadwen, madame Hembroff, merci beaucoup d'avoir pris le temps de nous rencontrer aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Pendant la prochaine heure, nous avons le plaisir de recevoir M. Nicolas Todd, vice-président, Relations gouvernementales et communications, à l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité. Nous accueillons aussi M. Richard Foster, vice-président de L3Harris Technologies Canada, ainsi que M. Hugh Kolias, chef de la direction à Canada Rocket Company.

Bienvenue à vous trois. Nous vous invitons d'abord à prononcer vos déclarations liminaires, qui seront suivies des questions des sénateurs. Vous disposez de cinq minutes chacun. Nous commençons avec M. Todd. Vous pouvez prendre la parole dès que vous serez prêt.

[*Translation*]

Nicolas Todd, Vice President, Government Relations and Communications, Canadian Association of Defence and Security Industries: Thank you for the invitation to speak to you about the provisions of Bill C-31 relating to the Defence Investment Agency and the amendments to the Defence Production Act.

[*English*]

I commend the government for taking significant steps to reform defence procurement and linking it to an ambitious, domestic defence industrial-growth agenda through the Defence Industrial Strategy, or DIS.

Making the DIA responsible for defence procurement and central to the execution of the DIS is a highly complex machinery of government reform. We've seen nothing like it in more than half a century.

Provisions in Bill C-31 for the new Defence Advisory Forum, DAF, and private sector advisers to the DIA are essential to improving government and Canadian Armed Forces literacy about our industry. This is essential to delivering on jobs, R&D and growth targets set out in the DIS. The forum should also help build needed trust between government and industry and change engrained cultures.

We welcome the Defence Production Act, or DPA, amendments that allow investments in the defence industrial base and to exempt procurement from competitive bidding to buy Canadian when it makes sense.

Given today's international security environment, procurement reform alone is insufficient. Canada needs a defence production mindset, and these amendments are a step toward it.

Procurement is a peacetime luxury; production is a wartime imperative.

As head of Canada's delegation to the NATO Industrial Advisory Group, or NIAG, I can tell you since Russia's 2022 invasion of Ukraine, NATO's focus is on increasing allied production of defence material in short supply, a priority formalized in the updated NATO Defence Production Action Plan.

[*Français*]

Nicolas Todd, vice-président, Relations gouvernementales et communications, Association des industries canadiennes de défense et de sécurité : Je vous remercie de l'invitation à venir vous parler des dispositions du projet de loi C-31 au sujet de l'Agence de l'investissement pour la défense et des modifications apportées à la Loi sur la production de défense.

[*Traduction*]

Je félicite le gouvernement d'avoir pris des mesures importantes visant à réformer l'approvisionnement en matière de défense et à le lier au programme ambitieux de croissance de l'industrie nationale de défense dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense.

Le fait de rendre l'Agence de l'investissement pour la défense responsable de l'approvisionnement de défense et de la placer au cœur de la mise en œuvre de la stratégie s'inscrit dans les mécanismes complexes de la réforme gouvernementale. Nous n'avons rien vu de cette ampleur depuis plus de cinquante ans.

Les dispositions du projet de loi C-31 en faveur du nouveau Forum consultatif sur la défense et de la participation de conseillers du secteur privé à l'élaboration de la Stratégie industrielle de défense sont essentielles pour accroître les connaissances du gouvernement et des Forces armées sur notre industrie. Elles sont essentielles pour atteindre les cibles d'emploi, de R-D et de croissance établies par la stratégie. Le forum devrait également aider à bâtir la confiance nécessaire entre le gouvernement et l'industrie et à changer des cultures profondément ancrées.

Nous accueillons favorablement les modifications à la Loi sur la production de défense qui permettent les investissements en faveur de la base industrielle de défense et qui visent à exempter les approvisionnements des processus concurrentiels afin de favoriser les achats canadiens lorsque c'est avantageux de le faire.

Étant donné le climat mondial actuel en matière de sécurité, une réforme de l'approvisionnement à elle seule est insuffisante. Le Canada doit adopter une mentalité axée sur la production de défense, et ces modifications constituent un pas en ce sens.

L'approvisionnement est un luxe en temps de paix; la production est une nécessité en temps de guerre.

Comme chef de la délégation canadienne au Groupe consultatif industriel de l'OTAN, je peux vous dire que depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, l'OTAN s'efforce de faire augmenter la production par les alliés des technologies de défense dont les stocks sont limités — cette priorité est officialisée dans le Plan d'action actualisé sur la production pour la défense de l'OTAN.

Increasing defence production as a key part of NATO burden sharing has received insufficient attention here in Canada. With the DIA and amendments to modernize the Defence Production Act, Canada will have the tools and, hopefully, the will to make a bigger contribution to this agenda.

I have three recommendations that I urge you to include in your report. First, with defence funding rising toward 4% of GDP by 2030, DND must urgently publish an updated Defence Investment Plan. It should detail what the CAF will buy, by when and budget estimates. It is essential to encourage companies to invest and prepare, especially SMEs and new entrants, that cannot absorb the cost of unsolicited bids.

Second, clarify how and when defining requirements will be managed between DND and DIA. There is no stated mechanism to align military requirements with the industrial objectives Parliament is about to legislate.

Sovereign capabilities are a new concept for Canada and core to the DIS, so how will the CAF take it into consideration as it sets military requirements? How will the CAF consider sovereign capabilities as a key to mission success in national security, not just someone else's economic objectives?

While the response lies outside of a legislative solution, clarity from the government would be welcome.

Third, the backlog and security clearance approvals for defence company employees are long-standing, and without clearances granted quickly and predictably, companies cannot do the work for which they are contracted.

The burden falls hardest on SMEs and new entrants. The DIS commits to investing to significantly accelerate the security clearance process for defence contract personnel.

We hope the government acts on this commitment urgently. I would be pleased to share a paper by Vice-Admiral (retired) Ron Lloyd arguing for fundamental reform of Canada's approach to clearances.

Au Canada, nous n'avons pas porté assez d'attention à l'augmentation de la production de défense en tant qu'élément essentiel du partage du fardeau au sein de l'OTAN. Grâce à l'Agence de l'investissement pour la défense et aux modifications visant à moderniser la Loi sur la production de défense, le Canada disposera des outils et, espérons-le, de la volonté de contribuer davantage à l'atteinte de cet objectif.

J'ai trois recommandations que je vous exhorte à inclure dans votre rapport. Premièrement, comme le financement de la défense atteindra 4 % du PIB d'ici 2030, le ministère de la Défense nationale doit publier de toute urgence une mise à jour du Plan d'investissement de la défense. Il devrait détailler ce que les FAC achèteront, quand elles le feront et les sommes prévues. Il est essentiel d'encourager les entreprises à investir et à se préparer, en particulier les PME et les nouveaux venus, qui ne peuvent pas absorber le coût des soumissions non sollicitées.

Deuxièmement, il faut préciser comment et quand les exigences seront gérées entre le MDN et l'Agence de l'investissement pour la défense. Il n'y a pas de mécanisme établi visant à harmoniser les exigences militaires et les objectifs de l'industrie sur lesquels le Parlement s'apprête à légiférer.

Les capacités souveraines sont un nouveau concept pour le Canada et sont au cœur de la Stratégie industrielle de défense, la SID. Comment les FAC en tiendront-elles compte lorsqu'elles établiront les exigences militaires? Les FAC considéreront-elles les capacités souveraines comme étant essentielles à la réussite des missions en matière de sécurité nationale, ou seront-elles perçues seulement comme des objectifs économiques se rattachant à d'autres intervenants?

Bien que la réponse ne relève pas d'une solution législative, une clarté de la part du gouvernement serait la bienvenue.

Troisièmement, les retards dans les approbations des attestations de sécurité pour les employés des entreprises de défense ne datent pas d'hier, et sans avoir la certitude que les cotes de sécurité sont attribuées rapidement et de manière prévisible, les entreprises ne peuvent pas accomplir le travail inscrit dans leur contrat.

Ce sont les PME et les nouveaux venus qui écopent le plus. La SID prévoit investir pour accélérer considérablement le processus d'attestation de sécurité pour le personnel du secteur de la défense.

Nous espérons que le gouvernement donnera suite à cet engagement dans les plus brefs délais. C'est avec plaisir que je pourrai vous transmettre un document écrit par le vice-amiral (à la retraite) Ron Lloyd, qui se prononce en faveur d'une réforme fondamentale de l'approche du Canada en matière de cotes de sécurité.

I'll end on a positive note. Bill C-31 is an important step forward for Canada's defence industrial base, as it is poised for historic growth. The industry is already in a growth mode. We see it in our own membership, which has grown from roughly 750 firms to nearly 1,800 in two years. Over 80% of our members are Canadian SMEs, many of them new entrants bringing dual-use technologies to defence. These are exactly the kinds of companies Bill C-31 is designed to support. The government's ambition is clear, overdue, and strongly supported by Canada's defence industrial base. Bill C-31 is an important component of that.

The international security environment and our NATO membership require this ambition, and CADSI's member companies are ready to deliver on it. Thank you.

The Chair: Thank you. Mr. Foster the floor is yours.

Richard Foster, Vice President, L3Harris Technologies Canada, as an individual: Good afternoon, honourable senators.

As the country executive for L3Harris Technologies Canada, I am proud to represent over 2,700 employees across three major Canadian subsidiaries with a 75-year heritage: WESCAM in Waterdown, Ontario, manufacturing advanced EO/IR sensors; MAPPS in Montreal producing naval control and platform management systems; and MAS, Mirabel, which provides military aircraft sustainment modification systems integration.

From an industry perspective, the DIA represents an opportunity to address a long-standing challenge in defence procurement: the time required to translate identified operational requirements provided by the Canadian Armed Forces into a contracted and delivered capability.

The objective should be to create a more responsive procurement system in which government and industry can make decisions earlier, with greater confidence and with clearer accountability for outcomes.

Acceleration and predictability need to go together. Predictability strengthens Canadian industrial capacity, allows companies to retain skilled workers, invest in facilities, expand supply chains and develop sovereign capabilities and industrial partnerships that support both national security and economic growth.

Je vais terminer sur une note positive. Le projet de loi C-31 est une grande avancée pour la base industrielle de défense du Canada, qui devrait connaître une croissance historique. Ce secteur est déjà en mode croissance. Nous le constatons chez nos propres membres; nous sommes passés d'environ 750 entreprises à près de 1 800 en deux ans. Plus de 80 % de nos membres sont des PME canadiennes, dont beaucoup sont de nouveaux venus qui proposent des technologies à double usage en défense. C'est exactement le genre d'entreprises que le projet de loi C-31 vise à soutenir. L'ambition du gouvernement est claire, attendue depuis longtemps et fortement appuyée par la base industrielle de défense du Canada. Le projet de loi C-31 en est un élément important.

Le contexte de sécurité internationale et notre adhésion à l'OTAN ont besoin de cette ambition, et les entreprises membres de l'AICDS sont prêtes à participer à sa réalisation. Merci.

La présidente : Merci. Monsieur Foster, vous avez la parole.

Richard Foster, vice-président, L3Harris Technologies Canada, à titre personnel : Bonjour, honorables sénateurs.

En tant que cadre supérieur national de L3Harris Technologies Canada, je suis fier de représenter plus de 2 700 employés répartis dans trois grandes filiales canadiennes cumulant 75 ans d'histoire : WESCAM à Waterdown, en Ontario, qui fabrique des capteurs EO/IR de pointe; MAPPS à Montréal, qui produit des systèmes navals de contrôle et de gestion des plateformes; et MAS, à Mirabel, qui assure le maintien en puissance, l'intégration et la modification de systèmes des aéronefs militaires.

Pour notre secteur, l'Agence de l'investissement pour la défense représente une occasion de relever un défi de longue date en matière d'approvisionnement dans le domaine de la défense : le temps nécessaire pour transformer les besoins opérationnels définis par les Forces armées canadiennes en une capacité faisant l'objet d'un contrat et qui est ensuite livrée.

L'objectif devrait être de créer un système d'approvisionnement plus réactif dans lequel le gouvernement et notre secteur peuvent prendre des décisions plus tôt, avec une plus grande confiance et une définition plus claire des responsabilités à l'égard des résultats.

L'accélération et la prévisibilité doivent aller de pair. La prévisibilité renforce la capacité industrielle du Canada, permet aux entreprises de conserver leurs travailleurs qualifiés, d'investir dans des installations, d'élargir les chaînes d'approvisionnement et de développer des capacités souveraines et des partenariats industriels qui soutiennent à la fois la sécurité nationale et la croissance économique.

Industry can make those investments more efficiently when it has reasonable visibility into what Canada intends to procure, when decisions are expected, how requirements will be evaluated and how procurement strategies may change.

The proposed authority allowing the DIA minister to exempt procurements from competition appears quite broad. There may be legitimate circumstances where a competitive process would be impractical or inconsistent with an urgent operational requirement. Industry recognizes the need for the government to have that flexibility. However, the broader the discretion to depart from competition, the stronger the accompanying transparency and accountability mechanism should be.

Decisions to procure non-competitively should be based on identifiable criteria supported by a documented rationale and subject to appropriate oversight and reporting. This is important for industry confidence, taxpayer accountability and the DIA's credibility.

Without those safeguards, a mechanism intended to accelerate procurement could create uncertainty about how suppliers are selected and increase the perception or risk of arbitrary decision making. That would work against the predictability a new model is intended to create.

Industry supports the objective of establishing the DIA and creating a faster, more effective Canadian defence procurement system to satisfy operational requirements identified by the Canadian Armed Forces.

To realize that objective, we recommend that the legislation and its implementation framework incorporate three principles. One, make predictability a measurable objective of the DIA, establish greater visibility into procurement priorities, acquisition plans, decision milestones and expected timelines so industry can align investment, workforce and supply chain capacity with Canada's requirements.

Number two, embed transparency and accountability in the DIA's decision-making framework. Require clear decision criteria, appropriate documentation and regular reporting on procurement timelines, outcomes and the exercise of exceptional authorities. This would preserve confidence in the system, while enabling decisions to be taken more quickly.

Le secteur peut réaliser ces investissements plus efficacement lorsqu'il a un aperçu raisonnable de ce que le Canada a l'intention d'acheter, de quand les décisions sont attendues, de comment les exigences seront évaluées et de quelle façon les stratégies d'approvisionnement peuvent changer.

Le pouvoir proposé permettant au ministre de l'Agence de l'investissement pour la défense d'exempter les approvisionnements de la concurrence semble assez vaste. Il peut y avoir des circonstances légitimes où un processus concurrentiel serait peu pratique ou incompatible avec un besoin opérationnel urgent. Le secteur reconnaît que le gouvernement a besoin de cette possibilité. Cependant, plus le pouvoir discrétionnaire de déroger à la concurrence est vaste, plus le mécanisme de transparence et de reddition de comptes qui l'accompagne devrait être solide.

Les décisions d'attribuer des contrats de manière non concurrentielle devraient être fondées sur des critères identifiables, étayés par une justification documentée et assujettis à une surveillance et à des rapports appropriés. C'est important pour la confiance du secteur, la responsabilité envers les contribuables et la crédibilité de l'agence.

Sans ces garde-fous, un mécanisme visant à accélérer l'approvisionnement pourrait créer de l'incertitude quant à la manière dont les fournisseurs sont choisis et accroître la perception ou le risque d'une prise de décision arbitraire. Cela irait à l'encontre de la prévisibilité qu'un nouveau modèle est censé créer.

Le secteur soutient l'objectif de mettre en place l'Agence de l'investissement pour la défense et de créer un système canadien d'approvisionnement en matière de défense plus rapide et plus efficace afin de répondre aux exigences opérationnelles définies par les Forces armées canadiennes.

Pour atteindre cet objectif, nous recommandons que la loi et son cadre de mise en œuvre intègrent trois principes. Premièrement, faire de la prévisibilité un objectif mesurable de l'Agence de l'investissement pour la défense, en établissant une plus grande visibilité des priorités en matière d'approvisionnement, des plans d'acquisition, des étapes décisionnelles et des échéanciers attendus afin que l'industrie puisse harmoniser les investissements, la main-d'œuvre et la capacité de la chaîne d'approvisionnement avec les exigences du Canada.

Deuxièmement, intégrer la transparence et la reddition de comptes au cadre décisionnel de l'agence. Exiger des critères de décision clairs, une documentation appropriée et des rapports réguliers sur les échéanciers d'approvisionnement, leurs résultats et l'exercice des pouvoirs exceptionnels. Cela permettrait de préserver la confiance envers le système, tout en facilitant une prise de décision plus rapide.

And number three, establish specific safeguards around exemptions from competition, preserve the government's ability to act rapidly when circumstances warrant, but require non-competitive decisions to be supported by defined criteria, a documented rationale and appropriate report and oversight.

The objective should be flexibility without arbitrariness and speed without sacrificing confidence in the integrity of the procurement system.

Thank you. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much.

Hugh Kolias, Chief Executive Officer, Canada Rocket Company: Thank you, Madam Chair, and thank you, honourable senators, for inviting me to address the committee as part of your study of the Defence Investment Agency in Bill C-31 and how it impacts Canada's ability to obtain sovereign launch capability.

The Canada Rocket Company is a Canadian-owned and controlled company developing medium-lift launch capability in Canada.

I want to start with a brief overview of our company. Since its incorporation in November 2025, CRC has experienced rapid growth. We have recruited more than 30 highly qualified engineers with more than 150 years of combined orbital launch expertise from global companies such as SpaceX, Blue Origin, Rocket Lab and ArianeGroup.

Many of these engineers are Canadians returning after living abroad for over a decade. Others are moving to Canada for the first time, attracted to our mission to build space launch capability for our country.

In under a year, we've also attracted over $22.5 million in funding, over 95% of which is Canadian, including an $8.3 million grant from the Department of National Defence. Through the Defence Industrial Strategy, we have attracted talent and capital faster than any other launch company at this stage globally.

For every dollar received in government funding, we have been able to crowd in over $2 in private investment. We are truly grateful to the government for this essential funding and demand signalling. It has led us to be where we are today.

Troisièmement, établir des garde-fous précis concernant les exemptions à la concurrence, tout en préservant la capacité du gouvernement d'agir rapidement lorsque les circonstances le justifient, mais en exigeant que les décisions non concurrentielles soient étayées par des critères bien définis, une justification documentée et des rapports et une surveillance appropriés.

Il faut viser la flexibilité sans l'arbitraire et la rapidité sans sacrifier la confiance envers l'intégrité du système d'approvisionnement.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup.

Hugh Kolias, chef de la direction, Canada Rocket Company : Merci, madame la présidente, et merci, honorables sénateurs, de m'avoir invité à m'adresser au comité dans le cadre de votre étude de l'Agence de l'investissement prévue par le projet de loi C-31 et de son incidence sur la capacité du Canada à obtenir une capacité souveraine de lancement.

La Canada Rocket Company est une entreprise détenue et contrôlée par des Canadiens qui développe une capacité de lancement de charge moyenne au Canada.

J'aimerais commencer par vous donner un aperçu de notre entreprise. Depuis sa création en novembre 2025, la CRC a connu une croissance rapide. Nous avons recruté plus de 30 ingénieurs hautement qualifiés possédant plus de 150 ans d'expertise combinée en lancement orbital auprès d'entreprises mondiales telles que SpaceX, Blue Origin, Rocket Lab et ArianeGroup.

Bon nombre de ces ingénieurs sont des Canadiens qui reviennent après avoir vécu à l'étranger pendant plus d'une décennie. D'autres s'installent au Canada pour la première fois, attirés par notre mission visant à bâtir une capacité de lancement spatial pour notre pays.

En moins d'un an, nous avons également attiré plus de 22,5 millions de dollars en financement, dont plus de 95 % sont canadiens, y compris une subvention de 8,3 millions de dollars du ministère de la Défense nationale. Grâce à la Stratégie industrielle de défense, nous avons attiré des talents et des capitaux plus rapidement que toute autre entreprise de lancement à ce stade à l'échelle mondiale.

Pour chaque dollar reçu en financement public, nous avons pu attirer plus de 2 $ d'investissements privés. Nous sommes vraiment reconnaissants au gouvernement pour ce financement essentiel et le signal qu'il a envoyé. C'est grâce à cela que nous sommes arrivés là où nous en sommes aujourd'hui.

Headquartered in Etobicoke, we are breaking ground on our static engine test facility in southwest Ontario later this week and plan to build a 500,000-square-foot manufacturing plant in Toronto within the next two years.

We expect to create more than 1,000 highly skilled engineering and manufacturing jobs directly over the next decade.

Speed is everything when building to the level of ambition that the Prime Minister has asked of us, and so far, that speed has been matched across our interactions with the federal government. Accelerated work permits; expedited building approvals for our test site; and the stated sovereign need, through the Defence Industrial Strategy, has been foundational to our progress.

Space launch is capital-intensive and provides a significant economic opportunity. According to a commissioned Deloitte study, our program is expected to contribute over $12 billion to GDP and over 64,000 full-time equivalent jobs by 2040.

To maintain momentum, more public funding and signalling are needed to build confidence and certainty among private-sector investors.

First, anchor demand. The government must become an early customer by committing to contract domestic launch capacity for future Canadian civil and military payloads. Underwriting first flights, exactly as NASA did in the early 2000s, is the single most effective way to crowd in the private capital required.

Second, continued co-investment in development. We need continued, cost-shared, milestone-based funding models that match private capital investments through the next phases of test, qualification and flight.

Traditional procurement could not move fast due to the burdensome processes. Too much time is spent in definition phases, and too little was spent building sovereign capabilities and expanding Canada's industrial base.

The Defence Investment Agency is a strong vehicle to make swift, strategic decisions aligned with core government directives and advancing national interests. In these challenging times, as Canada is increasing defence spending to 5% of GDP, we need to modernize procurement. That is why the Canadian Rocket Company supports this bill.

Basée à Etobicoke, notre entreprise lancera cette semaine les travaux de construction de son centre d'essai de moteurs statiques dans le Sud-Ouest de l'Ontario et nous prévoyons construire une usine de fabrication de 500 000 pieds carrés à Toronto au cours des deux prochaines années.

Nous prévoyons créer directement plus de 1 000 emplois hautement qualifiés dans les domaines de l'ingénierie et de la fabrication au cours de la prochaine décennie.

La rapidité est essentielle pour atteindre le niveau d'ambition que le premier ministre nous a fixé, et jusqu'à présent, cette rapidité a été au rendez-vous dans toutes nos interactions avec le gouvernement fédéral. L'accélération de l'obtention des permis de travail, la simplification des autorisations de construction pour notre centre d'essai et le besoin souverain exprimé, dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense, ont été cruciaux pour nos progrès.

Les lancements spatiaux exigent beaucoup de capitaux et offrent d'importantes possibilités économiques. Selon une étude commandée par Deloitte, notre programme devrait ajouter plus de 12 milliards de dollars au PIB et créer plus de 64 000 postes équivalents temps plein d'ici 2040.

Pour maintenir l'élan, il faut davantage de financement public et de signaux clairs pour renforcer la confiance et la certitude chez les investisseurs du secteur privé.

Tout d'abord, il faut ancrer la demande. Le gouvernement doit devenir l'un des premiers clients en s'engageant à retenir des capacités de lancement nationales pour les futures missions civiles et militaires canadiennes. Financer les premiers vols, exactement comme l'a fait la NASA au début des années 2000, est le moyen le plus efficace pour attirer les capitaux privés nécessaires.

Ensuite, il faut poursuivre le co-investissement dans le développement. Nous avons besoin de modèles de financement continus, à frais partagés, fondés sur des jalons et qui s'alignent sur les investissements en capitaux privés au cours des prochaines phases d'essai, de qualification et de vol.

Les processus d'approvisionnement traditionnels ne pouvaient pas avancer rapidement en raison de leur lourdeur. On passe trop de temps dans la phase de définition et trop peu à renforcer les capacités souveraines et à élargir la base industrielle du Canada.

L'Agence de l'investissement pour la défense est un outil efficace pour prendre des décisions stratégiques rapides, conformes aux directives gouvernementales fondamentales et servant les intérêts nationaux. En ces temps difficiles, alors que le Canada augmente ses dépenses de défense à 5 % de son PIB, nous devons moderniser les processus d'approvisionnement. C'est pourquoi la Canadian Rocket Company appuie ce projet de loi.

For the Canada Rocket Company, the need for rapid deployment of Canadian assets in space has never been clearer. We need satellites for almost everything we use in our daily lives, including communications, navigation, observation, research and defence.

We are the only G7 country without space launch capability, and we are completely dependent on other countries to launch what we need into space.

The Canada Rocket Company is unique in Canada as the only company developing a true medium-lift launch vehicle. That means we can launch over 12,500 kilograms to orbit, which is what is needed for Telesat constellations as an example. This is a $35-billion market opportunity for us and for Canada.

Recently, SpaceX has been rumoured to be retiring the Falcon 9. This is the exact same vehicle that over 94% of Canadian satellites have depended on to reach orbit. At the same time, they intend to use their next new vehicle, primarily for internal purposes.

Canada is being left without reliable access to space. The Canadian government has never directly procured a launch. It has always depended on its mission partners to procure launches as part of their contract. Should the government, through a DIA process, procure anchor contracts, or signal the intent, it will provide the necessary catalyst for us to attract the private capital required to build this capability in and for Canada.

For us to be successful, and for Canada to be competitive globally, speed is the most important differentiating factor: speed of procurement; speed of decision making; speed to orbit.

This is the exact problem the DIA is designed to solve, and we couldn't be more supportive of its formation.

Thank you very much, Madam Chair. I'd be happy to answer any questions committee members may have.

The Chair: Thank you very much. We are now going to proceed with our questions. Our witnesses will be with us until about 6:10 p.m. As always, we will do our best to allow time for each member to ask questions. Four minutes will be allotted for each question, including the answer. I ask that you keep the questions succinct, even shorter in an effort to allow as many interventions as possible.

Pour nous, la nécessité de déployer rapidement des ressources canadiennes dans l'espace n'a jamais été aussi évidente. Presque tout ce que l'on utilise dans la vie quotidienne, y compris les communications, la navigation, l'observation, la recherche et la défense, nécessite des satellites.

Nous sommes le seul pays du G7 à ne pas disposer d'une capacité de lancement spatial, et nous dépendons donc entièrement des autres pays pour lancer notre matériel dans l'espace.

La Canada Rocket Company est unique au Canada en ce sens qu'elle est la seule entreprise à mettre au point une véritable plateforme de lancement de capacité moyenne. Cela signifie que nous pourrons mettre en orbite du matériel de plus de 12 500 kilogrammes, ce qui correspond, par exemple, aux besoins des constellations de Telesat. Il s'agit d'un marché de 35 milliards de dollars pour nous et pour le Canada.

Récemment, il y a eu des rumeurs selon lesquelles SpaceX allait mettre au rancart le Falcon 9. C'est exactement la même plateforme dont dépendent plus de 94 % des satellites canadiens pour atteindre l'orbite. Parallèlement, l'entreprise prévoit utiliser son prochain lanceur principalement à des fins internes.

Le Canada n'a pas d'accès fiable à l'espace. Le gouvernement canadien n'a jamais acheté directement de lancement. Il a toujours dépendu de ses partenaires de mission qui acquérait les lancements, selon les contrats en place. Si le gouvernement, par un processus de l'Agence de l'investissement pour la défense, acquiert des contrats de base ou signale son intention de le faire, il nous fournira ainsi le catalyseur requis pour attirer les capitaux privés nécessaires à la construction de cette capacité au Canada et pour le Canada.

Pour que nous réussissions, et pour que le Canada soit compétitif à l'échelle mondiale, la rapidité est le facteur de différenciation le plus important : rapidité d'approvisionnement, rapidité de la prise de décisions et rapidité du déploiement en orbite.

C'est exactement le problème que l'Agence de l'investissement pour la défense est censée résoudre, et nous ne pourrions pas être plus favorables à sa création.

Merci beaucoup, madame la présidente. Je serai heureux de répondre aux questions des membres du comité.

La présidente : Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions. Nos témoins resteront avec nous jusqu'à environ 18 h 10. Comme toujours, nous ferons de notre mieux pour que chaque membre ait le temps de poser des questions. Quatre minutes seront allouées pour chaque question, y compris la réponse. Je vous demande de poser des questions succinctes, voire courtes, afin de permettre le plus grand nombre d'interventions possibles.

I would like to offer the first question to our deputy chair, Senator Ince.

Senator Ince: Thank you all for being here. I'm looking forward to your responses. My first question is about clause 322, which establishes a requirement for competitive procurement. From an industry perspective, are the proposed exceptions appropriately targeted or are some drafted too broadly? Just a simple question, which is for anyone.

Mr. Todd: Often, the legislative drafting is very broad, especially in a Defence Production Act, which is mostly used in a time of war where you need very broad discretionary authorities. Those tend to be narrowed later through other policies, say the Canadian content policy, which could, for example, if applied, limit competition to two or more Canadian companies.

So there are other ways to then restrain a very broad legislative drafting language.

Senator Ince: Thank you.

Mr. Foster: I think the decision to proceed with an exemption from competition should not be the default. I think one of the senators previously talked about, is this going to become the norm? So it should not be. There should be a clear process and criteria developed in terms of how you are going to even go down that road to signal to industry that this could be a possibility. I know of cases where we have been working on competition from our U.S. companies trying to bid into Canada over the last two years, and they've just been excluded because of the buy-Canada policy.

Ultimately, it's about meeting the operational requirements of the Canadian Armed Forces. So how do you make that juxtaposition and say, "We're going to exclude that? We're going to build up Canadian companies, but the Canadian Armed Forces may actually get a lower capability?"

In the process the DIA needs to look at what they mean by "true sovereign capability development."

I do believe Canada over the next 10 to 20 years, if it's serious in terms of developing a strategic defence industrial base, needs to look at what areas we're actually going to invest in. Is it rockets? Then we need to spend appropriately and need to develop it and develop it well so that we can compete on the open market.

J'aimerais laisser la première question à notre vice-président, le sénateur Ince.

Le sénateur Ince : Merci à tous d'être ici. J'ai hâte d'entendre vos réponses. Ma première question concerne l'article 322, qui établit une exigence en matière d'approvisionnement concurrentiel. Pour votre secteur, les exceptions proposées sont-elles bien ciblées ou certaines sont-elles rédigées de manière trop générale? C'est une question simple, qui s'adresse à tout le monde.

M. Todd : Souvent, la rédaction législative est très générale, surtout dans une Loi sur la production de défense, qui est principalement utilisée en temps de guerre où l'on a besoin de pouvoirs discrétionnaires très vastes. Ceux-ci ont tendance à être restreints par la suite par d'autres politiques, comme la politique sur le contenu canadien, qui pourrait, par exemple, si elle était appliquée, limiter la concurrence à deux entreprises canadiennes ou plus.

Il y a donc d'autres moyens de restreindre un libellé législatif très large.

Le sénateur Ince : Merci.

M. Foster : Je pense que la décision d'accorder une exemption au processus concurrentiel ne devrait pas être l'option par défaut. Je crois qu'un sénateur a demandé tout à l'heure si cela allait devenir la norme. Cela ne devrait pas l'être. Il faudrait mettre en place un cadre et des critères clairs quant à la manière même d'envisager cette voie, afin d'indiquer au secteur que cela pourrait être une possibilité. Il y a des cas où, au cours des deux dernières années, nous avons travaillé sur des appels d'offres au Canada auxquels des entreprises américaines souhaitaient soumissionner, mais où elles ont tout simplement été exclues en raison de la politique « Achetez canadien ».

En fin de compte, il s'agit de répondre aux besoins opérationnels des Forces armées canadiennes. Comment peut-on atteindre cet objectif et dire : « Nous allons exclure telle entreprise? Nous allons bâtir des entreprises canadiennes, mais les Forces armées canadiennes pourraient en fait se retrouver avec une moins bonne capacité »?

L'Agence de l'investissement pour la défense doit examiner ce que signifie le « développement de capacités véritablement souveraines ».

Je crois que, au cours des 10 à 20 prochaines années, si le Canada veut vraiment développer une base industrielle stratégique en matière de défense, il doit examiner dans quels domaines il va réellement investir. S'agit-il de fusées? Dans ce cas, nous devrons y consacrer les moyens nécessaires et développer ce secteur de manière adéquate, afin de pouvoir être compétitifs sur le marché libre.

Right now, the 1,800 companies that have signed up to CADSI all want to be the sovereign capability for Canada, and I'm not sure we have the capacity to do that. Thank you.

The Chair: Thank you.

Mr. Kolias: Thank you for the question. From our perspective, competition comes up a lot, and historically in Canada we've been hesitant to crown a national champion to our own detriment, and we almost run competitive processes too far to a fault when effectively nobody ends up winning.

Coming back to some of my remarks around speed — and this is what I tell the team all the time — we need to be the fastest to orbit, and we need to provide our capability to the market as quickly as possible so this time doesn't pass.

This is not just for launch vehicles; it is across the entire verticals. This is a point in time where we as Canadians have this significant opportunity to build real things in this country. I think it's incredibly imperative that we take learnings from history and focus on how we can expedite those opportunities.

Using us as an example, we're essentially a class of one in terms of the vehicle that we're building and providing. So it will be very difficult to go down that path.

This is where, I think, not just launch vehicles, but the 10 areas within the Defence Industrial Strategy that have been defined. Now it is up to Canadian companies to step up and show their capabilities, and then the government to match that level of ambition and drive the procurement process faster.

Senator Ince: Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Senator Cardozo: My question is with regards to flexibility, and I will ask Mr. Todd and Mr. Foster for your comments to start with.

There is a lot of change happening, and it is happening faster. Whether you look at warfare, which is changing due to drone technology; you look at the growth of AI and how that will change how we do warfare; and look at our allies — people who are allies today may not be allies tomorrow. We've got some big elections coming up in Europe, which could change some of our long-term allies to be not-so-close friends.

À l'heure actuelle, les 1 800 entreprises qui ont adhéré à l'AICDS veulent toutes participer à la capacité souveraine du Canada, mais je ne suis pas sûr que nous ayons la capacité d'y arriver. Merci.

La présidente : Merci.

M. Kolias : Je vous remercie de la question. De notre point de vue, la question de la concurrence revient souvent sur le tapis, et historiquement, le Canada a hésité à désigner un champion national, à son propre détriment, et il pousse presque trop loin les processus concurrentiels au point que personne ne sort vraiment gagnant.

Pour revenir à certains de mes commentaires sur la rapidité — et c'est ce que je dis tout le temps à mon équipe —, il faut être les plus rapides à atteindre l'orbite et il faut proposer nos solutions sur le marché le plus rapidement possible afin de ne pas laisser passer cette occasion.

Cela ne s'applique pas seulement aux plateformes de lancement, mais à toute la chaîne verticale. Nous sommes à un moment où, en tant que Canadiens, nous avons une grande occasion de construire des choses concrètes ici. Je pense qu'il est absolument impératif que nous tirions des leçons du passé et que nous nous concentrions sur la manière d'accélérer la réalisation de ces possibilités.

Si l'on prend notre cas, nous sommes en quelque sorte les seuls à proposer le type de plateforme que nous construisons et commercialisons. Il sera donc très difficile de s'engager dans cette voie.

Je pense que cela ne concerne pas seulement les plateformes de lancement, mais les 10 domaines de la Stratégie industrielle de défense. Il incombe maintenant aux entreprises canadiennes de se mobiliser et de montrer leurs capacités, puis au gouvernement d'être à la hauteur de ses ambitions et d'accélérer le processus d'approvisionnement.

Le sénateur Ince : Merci.

La présidente : Merci beaucoup.

Le sénateur Cardozo : Ma question porte sur la flexibilité, et je vais demander à M. Todd et à M. Foster de répondre en premier.

Il y a beaucoup de changements en cours, et ils se produisent plus rapidement. Qu'il s'agisse de la guerre, qui évolue en raison de la technologie des drones, de la croissance de l'IA et de la façon dont elle changera notre façon de faire la guerre, ou de nos alliés — les gens qui sont des alliés aujourd'hui ne le seront peut-être pas demain. D'importantes élections auront lieu bientôt en Europe, ce qui pourrait faire en sorte que certains de nos alliés de longue date ne soient plus des amis aussi proches.

How do we have a system of certainty that you talked about and yet flexibility? So something that we think we absolutely need, maybe in cooperation with a certain country today, two years from now we may be thinking, no, we can't go that route any further. How do we manage that?

Mr. Todd: Sovereignty. The more you can build up and have your own independence of action, set clear prioritized defence policy objectives, have an understanding of the capabilities that we need to defend ourselves — which ones we can rely on others and which ones we really want to have ourselves — and to then use the instruments that we have through this bill toward the goals in the Defence Industrial Strategy, which sets that vision of more sovereignty for Canada through a stronger industrial base. It's focusing on that to the greatest extent possible.

Mr. Foster: I like the idea of strategic partnerships and sovereign capability because it now gives the focus to the government to say, "We want to build ammunition in Canada," for example. That's a supply capability we don't want to miss or not have available when we need it.

When you're talking about aircraft maintenance and heavy depot work, F-35 air vehicle depot is a good thing to have because it gives you operational readiness to use your aircraft when you want at a specific time. It means that you've bought all the supplies necessary to enable the plans that the Canadian Armed Forces are going to execute.

Senator Cardozo: I fear we're heading into this big-spending regime without the flexibility we may need, either for technological reasons or geopolitical reasons. I don't think you have the answers, but I don't think all of us are thinking this through. Everything could change in a year or two from now, and then what do we do?

Mr. Foster: We need to pick the big ones and support them and then have the flexibility to expand as required into Europe in some aspects. That is a good move in terms of your supply chain — no question about it, diversification. Then have that flexibility with your allies and partners to be able to pivot on certain aspects if you need to, but you need to define those initial strategic requirements.

Senator Patterson: The other speed that we need to talk about is the speed of trust because one thing that we have seen in the world since February 24, 2022, is that what we thought we could trust we no longer can, and a lot of where we're going in investment is about sovereignty, but it's also about trusted partners. So that's my segue into trusted partners because we can't do everything at home.

Comment concilier un système fondé sur la certitude, dont vous avez parlé, et la flexibilité? Donc, quelque chose dont nous pensons avoir absolument besoin, peut-être en collaboration avec un certain pays aujourd'hui, dans deux ans, nous pourrions nous dire que non, nous ne pouvons plus aller dans cette direction. Comment gérer cela?

M. Todd : Grâce à la souveraineté. Plus on peut bâtir et affirmer sa propre indépendance d'action, définir clairement des priorités en matière de politique de défense, cerner les capacités dont on a besoin pour se défendre — celles pour lesquelles on peut compter sur d'autres et celles que l'on souhaite réellement posséder soi-même — et ensuite utiliser les instruments qu'offre ce projet de loi pour atteindre les objectifs de la Stratégie industrielle de défense, qui établit la vision d'une plus grande souveraineté pour le Canada grâce à une base industrielle plus solide. Il s'agit de se concentrer là-dessus dans la mesure du possible.

M. Foster : J'aime l'idée de partenariats stratégiques et de la capacité souveraine, car cela permet désormais au gouvernement de dire, par exemple : « Nous voulons fabriquer des munitions au Canada. » C'est une capacité d'approvisionnement dont nous ne voulons pas nous passer ni manquer lorsque nous en aurons besoin.

Lorsque l'on parle d'entretien d'aéronefs et de travaux lourds en hangar, le hangar des F-35 est un atout, car il garantit la disponibilité opérationnelle des appareils, prêts à être utilisés quand on le souhaite. Cela signifie qu'il faut acquérir tout le matériel nécessaire pour permettre la mise en œuvre des plans que les Forces armées canadiennes vont exécuter.

Le sénateur Cardozo : Je crains que nous nous dirigions vers un régime de grosses dépenses sans la souplesse dont on pourrait avoir besoin, que ce soit pour des raisons technologiques ou géopolitiques. Je ne pense pas que vous ayez les réponses ni que nous y ayons tous suffisamment réfléchi. Tout pourrait changer dans un an ou deux, et alors, que ferons-nous?

M. Foster : Il faut choisir les grandes priorités et les soutenir, puis avoir la souplesse nécessaire pour se tourner vers l' Europe pour certaines choses. C'est une bonne chose pour la chaîne d'approvisionnement — il ne fait aucun doute que la diversification est une bonne chose. Ensuite, il faut disposer de la souplesse nécessaire avec ses alliés et ses partenaires pour pouvoir s'adapter sur certains aspects au besoin, mais il faut définir les exigences stratégiques initiales.

La sénatrice Patterson : L'autre rapidité dont nous devons parler est celle de la confiance, car une chose que nous avons constatée dans le monde depuis le 24 février 2022, c'est que nous ne pouvons plus faire confiance comme avant, et une grande partie de nos investissements concerne la souveraineté, mais repose aussi sur des partenaires de confiance. Cela m'amène à parler de ces partenaires de confiance, car nous ne pouvons pas tout faire chez nous.

This is the partnership you talked about. The L3Harris example as well — whether it be drones in partnership that we have already signed onto with the Republic of Korea or Poland — you name it. How do we get to the speed of trust with these allies and still remain sovereign? I won't get into the AI space, but this can be anything from cyberspace right down to parts and parts manufacturing. What needs to be thought about as the Defence Investment Agency stands up and continues to move forward on regulations and policies coming out of this legislation that you're not seeing now?

You have certainly given us some good recommendations, but is there anything else you would like to see in legislation that, as things start to fall out, will protect sovereign capability, but also ensure that we have trust in the partners that we're going to be working with on capabilities that are ultimately about defence?

Mr. Todd: It's not that we can't do everything at home. In part, we've been asked to do too little at home. That's where we need to start and build up what we have here and rely more on our own industrial base because that's a strength that we bring to the table. So that's where we start, and that's where the industrial strategy is key because, to Senator Ince's question earlier, it sets a 10-year target to spend 70% on Canadian industry here in Canada. That's the starting point: to help build what we have here and decide what that is if we can't do everything, and from there, look at partnerships where that makes sense.

The other point I would make is that Bill C-31 binds the new DIA minister to this, but it doesn't bind the Minister of National Defence. Again, it is about the role of military capability in this because the industrial strategy reflects a tension between military capabilities and advancing the economy and sovereignty, where we have relied on others for too long and often for too much. That policy tension is also a governance tension in the DIA itself and between departments. That has to be clarified, as I was saying. Who is going to be representing the industrial, economic and procurement objectives when it's clear in terms of the military capability and their role in that process? Thank you.

Senator Patterson: Just to clarify again, from your perspective, we may need a bit more precision in the legislation in Division 16, so that part is considered?

Mr. Todd: I don't know that more precision is needed. It's more in terms of policy and use. With this industrial strategy, there is a clear policy direction. So that's then where the focus can and should be. It sets targets. How are those targets reported

On revient au partenariat dont vous avez parlé, et à l'exemple de L3Harris aussi, qu'il s'agisse de drones en partenariat avec la République de Corée ou la Pologne, et j'en passe. Comment pouvons-nous établir un lien de confiance avec ces alliés tout en demeurant souverains? Sans parler du domaine de l'intelligence artificielle, cela peut concerner le cyberespace aussi bien que la fabrication de pièces. À quoi faut-il réfléchir et qu'est-ce qui manque encore, en matière de règlements et de politiques découlant de ce projet de loi, alors que la mise sur pied de l'Agence de l'investissement pour la défense continue d'aller de l'avant?

Vous nous avez certainement fait part de bonnes recommandations, mais y a-t-il autre chose que vous aimeriez voir figurer dans le projet de loi qui, à mesure que les choses se préciseront, protégera la capacité souveraine, tout en garantissant que nous puissions avoir confiance dans les partenaires avec lesquels nous allons collaborer sur des capacités qui, en fin de compte, concernent la défense?

M. Todd : Ce n'est pas que nous ne pouvons pas tout faire ici. En fait, on nous a demandé d'en faire trop peu ici. C'est par là qu'il faut commencer. Il faut renforcer ce que l'on a et s'appuyer davantage sur notre propre base industrielle, car c'est une de nos forces. C'est donc par là qu'il faut commencer, et c'est là que la stratégie industrielle joue un rôle essentiel, car, pour répondre à la question du sénateur Ince tout à l'heure, elle fixe un objectif de 70 % sur 10 ans pour l'industrie canadienne ici au Canada. Voilà le point de départ : aider à développer ce que nous avons ici, choisir quand on ne peut pas tout faire, et à partir de là, envisager des partenariats lorsque c'est logique.

L'autre point que je voudrais soulever, c'est que le projet de loi C-31 lie le nouveau ministre de l'Agence de l'investissement pour la défense à cette approche, mais il ne lie pas le ministre de la Défense nationale. Là encore, on parle du rôle de la capacité militaire dans ce domaine, car la stratégie industrielle reflète une tension entre les capacités militaires et la promotion de l'économie et de la souveraineté, où l'on a trop longtemps compté sur les autres, et souvent de manière excessive. Cette tension politique se traduit également par une tension en matière de gouvernance au sein de l'Agence elle-même et entre les ministères. Il faut clarifier tout cela, comme je le disais. Qui défendra les objectifs industriels, économiques et d'approvisionnement alors que la capacité militaire et son rôle dans ce processus sont déjà bien définis? Merci.

La sénatrice Patterson : À nouveau, pour bien comprendre, de votre point de vue, il faudrait peut-être préciser un peu la section 16 du projet de loi, afin que cet aspect soit pris en compte?

M. Todd : Je ne sais pas s'il faut préciser davantage. C'est plutôt une question de politique et de mise en œuvre. Avec la stratégie industrielle, l'orientation politique est claire. C'est donc là que l'accent peut et doit être mis. Elle fixe des objectifs.

on? How can we keep track of progress toward those targets so that they're met? Otherwise, the Canadian industry is going to suffer from what it has over the last many decades where a lot of that spending is going offshore.

Senator Patterson: So there is enough framework in the legislation as it exists right now to allow us, as Canada, to pursue those second parts? I'm just being really precise here.

Mr. Todd: We have to look at the governance structure that's set out in the DIA. There is a minister. All the powers go to the minister through the Defence Production Act. This has been standard going back to the last time the act was updated in the 1980s, if not before then. Through the 1950s, 1960s and 1970s, there was a much stronger industrial base in Canada. We had a consistent legislative framework. What changes are the policy and attitudes, as well as how procurement is executed. That's the variable, and that's why having a target and keeping to it allow us with what's there in the legislation to deliver the Prime Minister's vision. As a macroeconomist, he knows that spending five per cent of the GDP is not about economic benefits to defence; it's about transforming the Canadian economy. It's that big for a sustained amount.

Senator Yussuff: Thank you, witnesses, for being here. Clause 15.1 of the proposed DIA will give the designated minister responsible for it the power to appoint advisers and the establishment of an advisory committee. This is new for good reasons. These advisers and the advisory committee will provide the designated minister advice and support in performing their powers, duties and functions, as outlined in clauses 11.1 and 11.2 for the purpose of the DIA that relates to the investment in national defence security production and procurement.

What criteria should be designated for the minister to use to appoint appropriate advisers if this is critical, and, in addition to that, criteria for members of the advisory committee? The second question is this: What should be the composition of the proposed advisory committee? Should their composition be similar to or different from that of the defence advisory forum or the independent review of the panel on defence acquisition? I ask because these are new powers, and we want to make sure it will work in a way that gives the minister the necessary guidance and expertise he may not have or the department may not have.

Mr. Foster: I have already made some recommendations in that regard. I think you need a smaller group, not a larger group, just because larger groups tend to be unwieldy in terms of actually getting to the crux of the problem. You need to have

Comment feront-ils l'objet de rapports? Comment pourrons-nous suivre les progrès accomplis vers leur atteinte? Sinon, l'industrie canadienne va continuer à souffrir de ce qu'elle subit depuis plusieurs décennies, à savoir qu'une grande partie de ces dépenses part à l'étranger.

La sénatrice Patterson : Le cadre du projet de loi est donc suffisant pour permettre au Canada de mettre en œuvre ces autres aspects? Je tiens simplement à être très précise.

M. Todd : Il faut examiner la structure de gouvernance établie par l'Agence de l'investissement pour la défense. Il y a un ministre. Tous les pouvoirs sont conférés au ministre en vertu de la Loi sur la production de défense. C'est la norme depuis la dernière mise à jour de la loi dans les années 1980, voire avant. Dans les années 1950, 1960 et 1970, la base industrielle du Canada était beaucoup plus solide. Il y avait un cadre législatif cohérent. Ce qui change, ce sont les politiques et les attitudes, ainsi que la façon dont l'approvisionnement est exécuté. C'est la variable, et c'est pourquoi le fait de fixer un objectif et de s'y tenir nous permettra, avec ce qu'il y a dans la loi, de concrétiser la vision du premier ministre. En tant que macroéconomiste, il sait que dépenser 5 % du PIB ne vise pas à procurer des avantages économiques à la défense, mais à transformer l'économie canadienne. C'est un énorme enjeu à long terme.

Le sénateur Yussuff : Je remercie les témoins de leur présence. L'article 15.1 de l'Agence de l'investissement pour la défense proposée donnera au ministre responsable le pouvoir de nommer des conseillers et de mettre sur pied un comité consultatif. C'est nouveau pour de bonnes raisons. Ces conseillers et le comité consultatif fourniront au ministre désigné des conseils et du soutien dans l'exercice de ses pouvoirs et de ses fonctions, tels qu'ils sont décrits aux articles 11.1 et 11.2 aux fins de l'Agence de l'investissement pour la défense, qui concernent l'investissement dans la production et l'approvisionnement en matière de sécurité de la défense nationale.

Quels critères le ministre devrait-il utiliser pour nommer les conseillers appropriés, si cela est essentiel, et, en plus de cela, quels critères devrait-il appliquer pour nommer les membres du comité consultatif? La deuxième question est la suivante : quelle devrait être la composition du comité consultatif proposé? Sa composition devrait-elle être similaire ou différente de celle du Forum consultatif sur la défense ou de la Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense? Je pose la question parce qu'il s'agit de nouveaux pouvoirs, et nous voulons nous assurer que cela permettra au ministre de bénéficier des conseils et de l'expertise qu'il n'a pas, ou que le ministère n'a pas.

M. Foster : J'ai déjà formulé des recommandations à cet égard. Je pense qu'il faut un petit groupe, et non un grand groupe, simplement parce qu'il est difficile de s'attaquer au cœur d'un problème dans un plus grand groupe. Il faudra

representation from probably the 10 major key industry capabilities that Canada is looking for. When we decide we're going to invest in these strategic capabilities with these strategic partners to build our defence industrial base, whatever that is, you need to have representation from those particular groups. You also need somebody on your side of the table that has industry experience such as a retired CEO as opposed to a current sitting CEO who has self-interest in his own company. You need some transparency on that committee.

Mr. Todd: The role of the forum, for which we've advocated for many years, is different than advisers. Advisers are more day-to-day in their nature. The forum can be a strategic table to build trust and share information between key members and leaders in the industrial base and the government in terms of where they're heading, common problems and finding solutions. We've looked to the British that have had something similar for many years and have continued that in their most recent changes, and the Germans have as well. It's a good way to also surface problems and then drive further change into different departments through that table in the forum.

The role of the requirement setting is completely different in terms of the Department of National Defence for high-level mandatory requirements. There is, possibly, a connection in terms of how that impacts considerations of what should be Canadian or not.

Then, in terms of the different roles of advisers, it is form follows function. So what the problem is that the minister and staff have, and then what is needed in terms of their specialties or how they are organized would be different.

Senator Yussuff: Recognizing that we're in this really unique place right now in the world — and in this country, for that matter — we're spending a lot of money, and we are committing to spending a lot of money, but this is not sustainable for the long term over the next 10, 15 or 20 years. I could see this changing. Again, the public is very much open-minded right now, but, as you know, if you look at past surveys, this was not where they were at.

The bigger challenge will be what and how we prepare ourselves for that moment when this level of spending is not going to be there to support the efforts that were so robust in what the government is proposing right now. Have you given some thought to that?

Mr. Foster: Well, I think it starts with the operational requirements of the Canadian Armed Forces, and they should help shape what their priorities are in terms of the capability that they absolutely need in terms of sovereignty or not, and then you compare that to the economic viability of some of the competitive industries that you're trying to put into the defence

probablement une représentation des 10 principales capacités industrielles que le Canada recherche. Si l'on décide d'investir dans ces capacités stratégiques avec des partenaires stratégiques pour bâtir la base industrielle de défense, quelle qu'elle soit, il faut que ces groupes particuliers soient représentés. On a également besoin de quelqu'un qui a de l'expérience dans l'industrie, comme un PDG à la retraite, par opposition à un PDG en fonction qui défend les intérêts de son entreprise. Il faut que le comité fasse preuve d'une certaine transparence.

M. Todd : Le rôle du forum, que nous défendons depuis de nombreuses années, est différent de celui des conseillers. Les conseillers interviennent davantage au quotidien. Le forum peut être une table stratégique pour instaurer la confiance et pour que les principaux membres et dirigeants de la base industrielle et le gouvernement partagent des informations concernant leurs orientations, les problèmes communs et la recherche de solutions. Nous nous sommes inspirés des Britanniques, qui disposent d'une structure similaire depuis de nombreuses années et l'ont maintenue lors de leurs dernières réformes, tout comme les Allemands. Ce forum constitue également un bon moyen de mettre en lumière les problèmes, puis de susciter des changements supplémentaires au sein des différents ministères.

Le rôle de l'établissement des exigences est complètement différent de celui du ministère de la Défense nationale pour les exigences obligatoires de haut niveau. Il existe peut-être un lien avec la façon dont cela influe sur les considérations relatives à ce qui devrait être canadien ou non.

Ensuite, en ce qui concerne les différents rôles des conseillers, c'est la fonction qui détermine la forme. Ainsi, selon le problème auquel seront confrontés le ministre et son équipe, les compétences requises et l'organisation nécessaire varieront.

Le sénateur Yussuff : Reconnaissant que nous nous trouvons actuellement dans une situation vraiment unique dans le monde — et dans ce pays, d'ailleurs —, nous dépensons beaucoup d'argent et nous nous engageons à en dépenser beaucoup, mais ce n'est pas viable à long terme pour les 10, 15 ou 20 prochaines années. Je pense que la situation pourrait changer. Le public est très réceptif en ce moment, mais, comme vous le savez, si l'on regarde les sondages précédents, ce n'était pas le cas auparavant.

Le plus grand défi consistera à déterminer comment nous allons nous préparer à ce moment où le niveau de dépenses ne sera plus suffisant pour soutenir les efforts si ambitieux que le gouvernement propose actuellement. Avez-vous réfléchi à cela?

M. Foster : Eh bien, je pense qu'il faut commencer avec les besoins opérationnels des Forces armées canadiennes. Ils devraient contribuer à façonner leurs priorités en matière de capacités dont elles ont absolument besoin, qu'il s'agisse de souveraineté ou non. Il faut ensuite les comparer à la viabilité économique de certaines des industries concurrentielles que l'on

industrial base and compete against the market. You need to prioritize that, in my view.

The Chair: Senator, we will defer further response to that in the second round because it's an important question, and I would like to make sure we have it, but time is.

Senator Hay: I love the conversations around sovereignty and Canada first. I think that's the right place to start for sovereignty.

I promise, at some point, I'll ask a question that is not data related, but I will focus on you, Mr. Kolias. Congratulations. A November 25, 2025, launch?

Mr. Kolias: Yes.

Senator Hay: A category of one, really, is what you are.

I could say, in the work I do, it's not rocket science, but in your case, it really is. It took me a long time to write that down.

I have a question that's more curiosity around data and the data that you're working within as you're building and launching and whatnot. Where is your data travelling, how is it travelling and where is it being stored? Again, it comes down to data sovereignty.

And just as a follow-up under that, you must have, I would imagine, dual-use partners. If so, I don't know if you can say who they are, but are they Canadian-based or allied partners?

Mr. Kolias: Thank you so much for the question, and thank you for the congratulations as well. We really wouldn't have been able to do any of this without the signalling from the government, the Defence Industrial Strategy and the funding. It's an honour to be able to, essentially, build the Avro Arrow moment that everyone constantly cites, so we are very excited to be a part of that journey and in reversing the brain drain.

From a data sovereignty perspective, we have a lot of on-premise storage, which sounds very archaic, but based off our security needs, it is a requirement. Being in our position, we're caught between two worlds where we have all these fantastic, generative models. Most of those are U.S.-owned and domiciled. The question becomes: We want to move as quickly as possible, but, of course, we also want to make sure that our data does not leave our borders. That definitely underscores why artificial intelligence is part of the Defence Industrial Strategy.

cherche à intégrer dans la base industrielle de défense et qui doivent rivaliser avec le marché. Ce doit être prioritaire, à mon avis.

La présidente : Sénatrice, nous allons continuer de répondre à cette question au deuxième tour, car il s'agit d'une question importante et je tiens à ce qu'on y réponde, mais le temps est écoulé.

La sénatrice Hay : J'adore les conversations concernant la souveraineté et la priorité au Canada. Je pense que c'est le bon endroit pour commencer à discuter de la souveraineté.

Je vous promets qu'à un moment donné, je poserai une question qui ne portera pas sur les données, mais je vais me concentrer sur vous, monsieur Kolias. Félicitations. Le lancement a eu lieu le 25 novembre 2025?

M. Kolias : Oui.

La sénatrice Hay : En réalité, vous êtes dans une catégorie à part.

Je pourrais dire que mon travail n'est pas sorcier, mais le vôtre est compliqué. Il m'a fallu beaucoup de temps pour écrire cela.

J'ai une question qui relève davantage de la curiosité concernant les données et celles avec lesquelles vous travaillez dans le cadre notamment de la conception et du lancement. Où et comment vos données sont-elles transmises, et où sont-elles stockées? Encore une fois, c'est une question de souveraineté des données.

Simplement pour donner suite à ces remarques, j'imagine que vous avez des partenaires de technologies à double usage. Le cas échéant, je ne sais pas si vous pouvez révéler leur identité, mais s'agit-il de partenaires établis au Canada ou de partenaires alliés?

M. Kolias : Je vous remercie de la question, et merci également de vos félicitations. Nous n'aurions vraiment pas pu réaliser tout cela sans les directives fournies par le gouvernement, la Stratégie industrielle de défense et le financement. C'est un honneur de créer ce moment Avro Arrow que tout le monde cite sans cesse. Nous sommes ravis de prendre part à cette aventure et de renverser l'exode des cerveaux.

Du point de vue de la souveraineté des données, nous disposons d'une importante capacité de stockage sur place, ce qui peut paraître très archaïque, mais elle est nécessaire pour répondre à nos besoins en matière de sécurité. Nous sommes actuellement pris entre deux mondes où nous disposons de tous ces modèles génératifs fantastiques. La plupart de ces modèles appartiennent et se trouvent aux États-Unis. La question qui se pose est la suivante : nous voulons avancer le plus rapidement possible, mais bien entendu, nous voulons également veiller à ce que nos données ne quittent pas nos frontières. Cela montre certainement pourquoi l'intelligence artificielle fait partie de la Stratégie industrielle de défense.

There is, of course, Cohere in Canada that's looking to solve those problems. As we continue to explore more within the data space and within the Canadian ecosystem, it's no secret that most companies end up moving to the U.S., but because of aspects like the Defence Industrial Strategy that encourage that investment here at home, there is a real opportunity for us to continue to work with Canadian partners to help expedite that.

There is another Canadian artificial intelligence company that came out of the woodwork a few weeks ago that's working on generative models for the real world. Being able to generate the computer-aided design, or CAD, of components, and accelerating the development of those, will be a massive opportunity and outlier for us and other Canadians.

Senator Hay: Thank you. My curiosity remains, but just because it's fascinating.

[*Translation*]

Senator Youance: My question is a follow-up to Senator Yussuff's. The Canadian defence industry is a strategic asset, as highlighted by ongoing investments. My question is: Will Bill C-31 give Canadian companies better access to international defence contracts? Are there other opportunities for development and to integrate international supply chains?

[*English*]

Mr. Todd: I can start. Bill C-31 will not change the domestic rules of other partners. It only changes ours. It's only through collaboration and goodwill that they might change.

Defence is a very protected marketplace and has always been that way and will continue to be that way, so it's unclear how much more this would offer. It's really in the practice and finding new partners. For example, on Friday, we signed a General Security of Information Agreement with Germany, and so we have to put through a lot of enabling infrastructure at a policy and regulatory level in order to really turn the rhetoric into reality and increase our ability to export. There are initial steps. Certainly, waving the flag gets the name out there, and Canada is quite popular these days, but it's really, then, the hard work of making sure that we can focus on what it is, remove the barriers to collaboration and then be able to sell more abroad.

Mr. Kolias: Thank you for the question.

Il y a bien sûr Cohere au Canada qui cherche à résoudre ces problèmes. Tandis que nous continuons d'explorer davantage le secteur des données et l'écosystème canadien, tout le monde sait que la plupart des entreprises finissent par s'installer aux États-Unis, mais grâce à des initiatives telles que la Stratégie industrielle de défense, qui encouragent les investissements chez nous, nous avons une véritable occasion de continuer de collaborer avec des partenaires canadiens pour contribuer à accélérer ce processus.

Une autre entreprise canadienne spécialisée dans l'intelligence artificielle, qui a fait son apparition il y a quelques semaines, travaille sur des modèles génératifs destinés au monde réel. Le fait de pouvoir générer des conceptions assistées par ordinateur, ou CAO, et d'accélérer le développement constituera une occasion incroyable et un atout majeur pour nous et d'autres Canadiens.

La sénatrice Hay : Merci. Je demeure curieuse, mais simplement parce que c'est fascinant.

[*Français*]

La sénatrice Youance : Ma question s'inscrit dans le prolongement de celle du sénateur Yussuff. L'industrie canadienne de la défense constitue un atout stratégique, aujourd'hui mis en valeur par les investissements en cours. Ma question est la suivante : le projet de loi C-31 permettra-t-il aux entreprises canadiennes de bénéficier d'un meilleur accès aux contrats de défense à l'international? Existe-t-il d'autres perspectives de développement et d'intégration aux chaînes d'approvisionnement internationales?

[*Traduction*]

M. Todd : Je peux commencer. Le projet de loi C-31 ne changera pas les règles nationales des autres partenaires. Il ne change que les nôtres. Ce n'est qu'avec de la collaboration et de la bonne volonté qu'elles pourraient changer.

Le secteur de la défense est un marché très protégé — il l'a toujours été et le restera —, si bien qu'on ne voit pas très bien ce que cela apporterait de plus. Tout est une question de mise en pratique et de recherche de nouveaux partenaires. Par exemple, nous avons signé vendredi un accord sur la sécurité générale de l'information avec l'Allemagne. Nous devons donc mettre en place de nombreuses infrastructures de soutien sur le plan politique et réglementaire afin de concrétiser les projets et d'accroître notre capacité d'exportation. Ce sont là les premières étapes. Le fait de brandir le drapeau permet de se faire connaître, mais il faut ensuite travailler fort pour se concentrer sur l'objectif, éliminer les obstacles à la collaboration et pouvoir vendre davantage à l'étranger.

M. Kolias : Merci de la question.

One area that indirectly contributes is the Government of Canada procuring services. It then gives the confidence of other nations to then procure services from that company. That is one thing that we're very much looking forward to, and I think it will provide a lot of leverage in those conversations.

The Chair: Thank you very much.

I'm just going to ask a question first if you don't mind. I think all three of you were here for a good part of the first hour. My question is: Of the testimony you heard in the first hour, is there anything that you've heard there that you just want to make sure that we are strong and clear on, from your perspective, or is there anything that you might see differently from what you heard in the first hour and might want to articulate in a different way?

Mr. Foster: I guess the proof is in the details. I do agree that it's good to have broad legislation. I also think there needs to be controls. I do think the tension between requirements and procurement needs to be there.

I would like to see more detail and process on getting Canada's Defence Industrial Strategy developed and that the defence investment plan, which we talked about during the first hour, gets refreshed. Getting a defence policy put out would be helpful because those are all signals to industry that show how the details of this legislation are going to be executed.

The Chair: Thank you.

Mr. Kolias: There is always a natural tension in having enough framework or policy because if it gets too prescriptive, companies like ours that, historically, haven't existed within the Canadian ecosystem might be disadvantaged because of some of the activities we may need to do. Our test infrastructure is a great example of that. No one has tested engines statically in Canada at that scale.

We've been working very closely with the Department of National Defence and the Defence Investment Agency in the areas of accelerating temporary foreign worker permits and permitting on federal lands, as we have some of our infrastructure there. Then, of course, when it comes to procurement, because the Canadian government has never procured anything regarding space launch capabilities before, there are a lot of hurdles that exist in the natural system that would probably take years, but we don't have years because we need to demonstrate to the private markets that the Canadian government will continue with the Defence Industrial Strategy. That, then, sends the signal for them to become comfortable, and it creates the trust that was alluded to as well. It's about how

L'un des domaines qui y contribuent indirectement est celui des services d'approvisionnement du gouvernement du Canada. Cela renforce la confiance des autres pays, qui sont alors enclins à faire appel aux services de cette entreprise. C'est un aspect que nous attendons avec impatience, et je pense que ce sera un atout important dans le cadre de ces conversations.

La présidente : Je vous remercie.

Je vais d'abord poser une question, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Je pense que vous étiez tous les trois présents pendant une bonne partie de la première heure. Ma question est la suivante : parmi les témoignages que vous avez entendus au cours de la première heure, y a-t-il un point sur lequel vous souhaitez que notre position soit ferme et claire, de votre point de vue, ou y a-t-il un élément que vous percevez différemment de ce qui a été dit et que vous souhaiteriez formuler autrement?

M. Foster : Je suppose que la preuve est dans les détails. Je conviens qu'il est bon d'avoir une mesure législative vaste. Je pense également que des mécanismes de contrôle doivent être en place. Je pense qu'il faut établir un équilibre entre les exigences et les besoins en matière d'approvisionnement.

J'aimerais qu'il y ait davantage de précisions et de renseignements sur le processus d'élaboration de la Stratégie industrielle de défense et que le plan d'investissement de la défense, dont nous avons parlé au cours de la première heure, soit mis à jour. La publication d'une politique de défense serait utile, car ce sont là des messages adressés à l'industrie qui montrent comment les dispositions de cette mesure législative seront mises en œuvre.

La présidente : Merci.

M. Kolias : Il y a toujours une tension naturelle quant à la mise en place d'une politique suffisante, car si elle devient trop contraignante, les entreprises comme la nôtre qui n'existaient pas auparavant dans l'écosystème canadien pourraient être désavantagées en raison de certaines activités que nous pourrions être tenus d'accomplir. Notre infrastructure d'essai en est un excellent exemple. Personne n'a testé de moteurs de manière statique à cette échelle au Canada.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale et l'Agence de l'investissement pour la défense pour accélérer la délivrance de permis de travail pour les travailleurs étrangers temporaires et d'autorisations sur les terres fédérales, car une partie de nos infrastructures s'y trouve. Ensuite, en matière d'approvisionnement, comme le gouvernement canadien n'a jamais acquis de capacités de lancement spatial auparavant, le système naturel comporte de nombreux obstacles qui prendraient probablement des années à surmonter, mais nous n'avons pas des années devant nous, car nous devons démontrer aux marchés privés que le gouvernement canadien poursuivra la Stratégie industrielle de défense. Cela envoie le message dont ces marchés ont besoin pour se sentir à

quickly you can build trust among all the key stakeholders in that ecosystem. Again, that's why we're very supportive of the bill and the team at the DIA.

The Chair: We're going to move on to the second round.

Senator Patterson: This question is going to be a little bit of a softball because I think we've answered it already. It's about clause 316 of the bill. It talks about the ability of DIA to invest, but it also includes acquiring shares.

Now, we certainly have seen evidence in some of our other NATO allies where that has occurred, not in our country but elsewhere, and it has been met quite poorly. People are quite jaded by their perception of it. I will also point to how well Canada has done in the past when the government started investing in things like critical infrastructure. Petro-Canada is a great example. However, I think this is extremely compelling.

I would like to know what your opinion is on whether, with the Minister of Finance's approval, they can acquire shares in a corporation as a means of keeping it going. What is your perspective on that?

Mr. Kolias: As always, it depends on the actual details. When you acquire shares, sometimes that comes with certain rights. At the end of the day, it would depend on what rights come with the procurement of those shares. The Business Development Bank of Canada is a stakeholder within Canada Rocket Company, so directly or indirectly, the Government of Canada is part of the company and the cap table.

Historically, the view has been that government capital provided to companies is a source of weakness at times because it means a company is unable to attract capital in the private market, so then the government steps in. It's very much dependent on the situation. We were BDC's first defence investment back in December 2025. My previous company had raised private capital and sold the business. Historically, investment from BDC has never been viewed as a strong signal to private markets. That has since changed, especially for sovereign capability capacity, like space launches. Having the government invested in multiple different ways, whether it's through anchor contracts and non-dilutive funding or by acquiring shares and company ownership, sends a signal to private markets that the government is serious about this initiative.

l'aise, et cela crée la confiance qu'on a également évoquée. Tout repose sur la rapidité avec laquelle on parvient à instaurer la confiance parmi tous les intervenants clés de cet écosystème. Encore là, c'est pourquoi nous soutenons pleinement le projet de loi et l'équipe à l'Agence de l'investissement pour la défense, ou AID.

La présidente : Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions.

La sénatrice Patterson : Cette question va être un peu facile, car je pense qu'on y a déjà répondu. Elle concerne l'article 316 du projet de loi. Il porte sur la capacité de l'AID d'investir, mais aussi sur l'acquisition d'actions.

Nous avons certainement vu cette situation chez certains de nos autres alliés de l'OTAN — non pas dans notre pays, mais ailleurs — et cela a été très mal accueilli. Les gens sont blasés face à cela. Je tiens également à souligner l'excellent bilan du Canada dans le passé lorsque le gouvernement a commencé à investir dans des secteurs tels que les infrastructures essentielles. Petro-Canada est un excellent exemple. Je pense toutefois que c'est extrêmement éloquent.

J'aimerais connaître votre avis sur la question suivante : avec l'approbation du ministre des Finances, est-il possible d'acquérir des actions dans une entreprise pour qu'elle puisse poursuivre ses activités? Quel est votre point de vue à ce sujet?

M. Kolias : Comme toujours, tout dépend des détails. L'acquisition d'actions s'accompagne parfois de certains droits. Au final, tout dépendra des droits qui viennent avec l'acquisition de ces actions. La Banque de développement du Canada est un intervenant au sein de la Canada Rocket Company, si bien que le gouvernement du Canada, directement ou indirectement, fait partie de la société et figure sur le tableau de la structure du capital.

Historiquement, on considérait que les capitaux publics versés aux entreprises constituaient parfois un signe de faiblesse, car cela signifiait qu'une entreprise était incapable d'attirer des capitaux sur le marché privé, ce qui obligeait le gouvernement à intervenir. Tout dépend vraiment de la situation. Nous avons été le premier investissement dans la défense de la BDC en décembre 2025. Mon ancienne entreprise avait amassé des capitaux privés et vendu ses activités. Historiquement, les investissements de la BDC n'ont jamais été considérés comme un signal fort pour les marchés privés. La situation a changé depuis, surtout pour les capacités souveraines, comme les lancements spatiaux. Le fait que le gouvernement investisse de multiples façons, que ce soit par l'entremise de contrats cadres et de financement non dilutif ou par l'acquisition d'actions et de parts dans l'entreprise, envoie le message aux marchés privés que le gouvernement prend cette initiative au sérieux.

It's very dependent on the company and what they're looking to address, but in our specific case, within reason, of course, it's all about the details. It is great to have that optionality on the table for the DIA.

Mr. Foster: The government of Australia owns about 74% of a radar company. That enables them to decide who they're going to share it with, who they're going to sell to and whether that information is releasable or not. In that light, from a Canadian perspective, it's really about going back to our sovereign capabilities and deciding if this is something we want to keep in Canada that we never want to be sold and taken over by another company because, at the moment, if a company is publicly traded, we can call it sovereign all we want, but tomorrow it could be bought out.

Mr. Todd: For some of the more traditional defence goods, companies want a contract first. A contract allows a lot of the financing to happen. It depends on how much commercial opportunity there is in that good. Financing can't be seen as a substitute for a contract. I put that out there as well.

Senator Ince: I have a short question. You may have heard me ask it earlier, but I'm going to provide the question to you and look for your response. From an equity lens, do you have any concerns that the exemptions could have a negative impact on small- and medium-sized enterprises, Indigenous and racialized communities or other diverse businesses?

Mr. Foster: I almost see the opposite. I'm hoping that the exemptions will be used with the lens of creating and scaling up small businesses and Indigenous companies. I know we're actively talking to a lot who recognize the government's intent. We're talking to a lot of Indigenous companies. We're trying to find ways to work together. It's coming to fruition now after five or six years since we started to incorporate other companies. We're seeing them at associations and trade conferences.

It's a good thing. I think if we use our strategic partners and sovereign capabilities wisely, we'll be saying to our strategic partners, "It's not just about you and your contract but also about you going out and finding local suppliers, increasing the supply chain and bringing up other smaller companies in Canada."

Senator Ince: Thank you.

Mr. Kolias: We're a great example of a small-/medium-sized enterprise that effectively didn't exist last year. The DIS and soon-to-be DIA really helped us accelerate our progress. Our journey already depends on multiple small- and medium-sized

Cela dépend beaucoup de l'entreprise et des enjeux qu'elle cherche à résoudre, mais dans notre cas, dans les limites du raisonnable, tout repose sur les détails. C'est formidable d'avoir cette option pour l'AID.

M. Foster : Le gouvernement australien détient environ 74 % d'une entreprise spécialisée dans les radars. Cela lui permet de décider avec qui il va la partager, à qui il vendra et si ces renseignements peuvent être divulgués ou non. Dans cette optique, d'un point de vue canadien, il s'agit en fait de revenir à nos capacités souveraines et de décider si c'est une entreprise que nous voulons conserver au Canada, sans jamais la vendre ni laisser une autre entreprise en prendre le contrôle. À l'heure actuelle, si une entreprise est cotée en bourse, on a beau la qualifier de souveraine, elle pourrait être rachetée dès le lendemain.

M. Todd : Pour certains produits de défense plus traditionnels, les entreprises veulent d'abord obtenir un contrat. Un contrat permet de débloquer une grande partie du financement. Tout dépend du potentiel commercial du produit. Le financement ne peut pas être considéré comme un moyen pour remplacer un contrat. Je tiens également à le préciser.

Le sénateur Ince : J'ai une petite question. Vous m'avez peut-être déjà entendu la poser, mais je vais vous la poser à nouveau et attendre votre réponse. Du point de vue de l'équité, craignez-vous que les exemptions puissent avoir une incidence négative sur les petites et moyennes entreprises, les communautés autochtones et racialisées et d'autres entreprises issues de la diversité?

M. Foster : Je vois presque le contraire. J'espère que les exemptions seront utilisées dans le but de créer des petites entreprises et des entreprises autochtones et de leur faire prendre de l'expansion. Je sais que nous discutons activement avec de nombreux intervenants qui reconnaissent l'intention du gouvernement. Nous discutons avec de nombreuses entreprises autochtones. Nous essayons de trouver des moyens de collaborer. Cela commence à porter ses fruits aujourd'hui, cinq ou six ans après avoir commencé à intégrer d'autres entreprises. Nous les rencontrons lors de conférences et de salons commerciaux.

C'est positif. Je pense que si nous utilisons judicieusement nos partenaires stratégiques et nos capacités souveraines, nous dirons à nos partenaires stratégiques : « Il n'y a pas que vous et votre contrat. Vous devez trouver des fournisseurs locaux, élargir la chaîne d'approvisionnement et faire progresser d'autres petites entreprises au Canada. »

Le sénateur Ince : Merci.

M. Kolias : Nous sommes un excellent exemple d'une PME qui, en fait, n'existait pas l'année dernière. La Stratégie industrielle de défense — et bientôt l'Agence de l'investissement pour la défense —, a considérablement contribué à accélérer nos

manufacturing companies and suppliers. Through a lot of the policy, we also prioritize buying Canadian and partnering with Indigenous communities and Indigenous-owned companies. I'd like to just point out that we are doing what the legislation has intended, and we were created because of that.

Mr. Todd: Currently, the Canadian industrial base is more than 90% small- and medium-sized enterprises, so they're already the majority. If this $100 million threshold for the DIA remains in terms of their role, it's really supply chain opportunities as opposed to platforms or else we would already know who those companies would be. It's about how to effectively encourage their participation in this.

I note that as we get to the NATO targets, the amount of money that we're talking about investing in the economic defence industrial base is enormous. We will need to grow that base with whomever can have the ability to participate.

Defence is not for the weak of heart. There are a lot of upfront costs that make it much more difficult for SMEs to participate, such as industrial security and the slow, infrequent buys. For those that want to get into it, regional development agencies are a great asset to learn about those opportunities and to know what is coming.

That is why I talked about an investment plan in my opening remarks. What is the CAF looking to buy, by when and for how much? That is key. To convince companies to put money in, they have to convince their boards and their bankers, and that's not just press releases; they need real information to get that. There are opportunity costs, especially in the commercial marketplace, that they might be giving up in order to turn to defence.

Thank you.

Senator Patterson: There have been some wonderful witnesses. When we're going from the comment about going from procurement to production and what that means in the current geopolitical environment, it is poignant. I also want to thank the three of you for the recommendations you put forward. I realize that a number of them are at the policy and regulation level, but they were quite eye-opening.

Dr. Todd, this is related to the security clearance backlog. We know this is a challenge across the government and needs fixing on so many levels, but one of the greatest challenges in the

progrès. Notre parcours dépend déjà de nombreuses petites et moyennes entreprises de fabrication et de nombreux fournisseurs. En outre, conformément à bon nombre de politiques, nous accordons la priorité à l'achat de produits canadiens et à la collaboration avec les communautés autochtones et les entreprises appartenant à des Autochtones. Je soulignerai simplement que nous faisons ce qui est prévu dans la loi, et nous avons été créés à cette fin.

M. Todd : Actuellement, les PME forment plus de 90 % de la base industrielle canadienne. Donc, elles forment déjà la majorité. Pour ce qui est de leur rôle, si ce seuil de 100 millions de dollars pour l'AID est maintenu, il s'agira essentiellement d'occasions liées à la chaîne d'approvisionnement plutôt que des plateformes. Sinon, nous saurions déjà de quelles entreprises il s'agit. La question est de savoir comment encourager efficacement leur participation.

Je constate que plus nous approchons des objectifs de l'OTAN, plus les sommes que nous envisageons d'investir dans l'économie de la base industrielle de défense sont colossales. Nous devrons développer cette base en faisant appel à tous ceux qui sont capables d'y participer.

Il faut des reins solides dans le secteur de la défense. Il y a de nombreux coûts initiaux qui rendent beaucoup plus difficile la participation des PME, notamment la sécurité industrielle et les processus d'acquisition lents et peu fréquents. Les agences de développement régional sont un atout important pour les entreprises qui souhaitent se lancer dans le secteur; elles peuvent les renseigner sur les occasions et les projets à venir.

Voilà pourquoi j'ai parlé d'un plan d'investissement dans ma déclaration préliminaire. Qu'est-ce que les Forces armées canadiennes cherchent à acquérir, à quel moment et pour quel montant? Ce sont d'importantes questions. Convaincre les entreprises d'investir ne se fait pas uniquement par des communiqués de presse, car elles doivent convaincre leur conseil d'administration et leur banque, et elles ont besoin de renseignements réels pour y arriver. Il y a le coût de renonciation, notamment dans le marché commercial, du fait qu'elles se tournent vers le secteur de la défense.

Merci.

La sénatrice Patterson : Nous avons accueilli d'excellents témoins. Concernant le commentaire sur le passage de l'approvisionnement à la production et ce que cela signifie dans le contexte géopolitique actuel, c'est poignant. Je vous remercie tous les trois des recommandations que vous avez formulées. Je suis consciente que bon nombre d'entre elles sont du domaine des politiques et de la réglementation, mais elles étaient très révélatrices.

Monsieur Todd, la question porte sur l'arriéré des vérifications de sécurité. Nous savons que c'est un défi qui touche l'ensemble du gouvernement et que des correctifs sont requis à de nombreux

defence industry is that supply chains reach too many corners of this planet, and some of them are not our best partners. There is other legislation there. That all can even impact Canadian-based defence companies. Speeding up something comes with risks, as well.

I want to hear what you're thinking about how we can. I believe your comment was about the security clearance backlog — that you have had some thoughts on what that could look like. It is not just us but our foreign partners and our supply chains.

Mr. Todd: With respect to this bill, PSPC will remain responsible for the Contract Security Program, which is clearing people and facilities; the Controlled Goods Program, which is a statutorily enabled program that, then, has regulations that allow us to maintain our International Traffic in Arms Regulations, or ITAR, exemption and waivers; and the new cybersecurity certification program that is going to be launching soon.

It's just something we will need to monitor — when you're splitting this role between two departments, is there enough coordination in order to make sure those who need to be cleared to participate and deliver on a contract is happening soon enough? If it isn't, what is happening? Is the security program getting the resources it needs to deliver, as there are a lot more companies that want to participate? You need a security clearance to sometimes even understand what is in an RFP and talk to allies. Public Services and Procurement Canada is also the department that remains responsible for negotiating international agreements for reciprocity, and it has historically faced a lot of challenges.

So, you have more people getting cleared, often for higher levels. In terms of anything related to data, sensors, and command and control systems that we're starting to invest in, those are even higher levels of clearance. That takes more time.

I was hinting before is that Ron Lloyd has gone through and has written several papers, but he makes the argument that, underneath all this, are the government security policy and the classification framework that date back to the 1980s. We have both classified information and protected information.

All the other policies over the decades have been built on this — from when it was all about filing cabinets and not data in the cloud. It results in a lot of overclassification, especially for protected information — commercial information. This makes

niveaux, mais l'un des plus importants défis dans le secteur de la défense, c'est que les chaînes d'approvisionnement s'étendent à de trop nombreux pays du monde, dont certains ne sont pas les meilleurs partenaires. Il y a d'autres mesures législatives à cet égard. Tout cela peut même avoir des répercussions sur les entreprises de défense établies au Canada. Accélérer les choses comporte également des risques.

J'aimerais avoir votre avis sur la manière dont nous pourrions y arriver. Je crois savoir que votre commentaire portait sur l'arriéré des vérifications de sécurité, et vous aviez des observations à cet égard. Cela ne concerne pas que nous, mais aussi nos partenaires à l'étranger et nos chaînes d'approvisionnement.

M. Todd : Concernant ce projet de loi, SPAC restera responsable du Programme de sécurité des contrats, qui est responsable des vérifications de sécurité pour le personnel et les installations; du Programme des marchandises contrôlées, un programme prévu par la loi comportant des règlements permettant de maintenir les exemptions et dérogations du Canada au titre de l'International Traffic in Arms Regulations, ou ITAR; du nouveau Programme de certification en cybersécurité qui sera lancé prochainement.

C'est simplement un aspect qu'il faudra surveiller. Quand on divise ce rôle entre deux ministères, la coordination est-elle suffisante pour veiller à ce que ceux qui ont besoin d'une habilitation pour participer à un marché et exécuter un contrat l'obtiennent assez rapidement? Sinon, que se passe-t-il? Le programme de sécurité a-t-il les ressources requises pour s'acquitter de son mandat, alors que le nombre d'entreprises souhaitant participer augmente? Il faut parfois une habilitation de sécurité simplement pour comprendre ce qui figure dans un appel d'offres et discuter avec des alliés. Services publics et Approvisionnement Canada est aussi le ministère qui demeure chargé de négocier les accords internationaux de réciprocité, et il a toujours été confronté à son lot de défis.

Donc, plus de personnes ont besoin d'une habilitation, souvent avec une cote plus élevée. C'est une exigence pour tout ce qui a trait aux données, aux capteurs et aux systèmes de commandement et de contrôle dans lesquels nous commençons à investir. C'est plus long.

Plus tôt, j'ai mentionné le vice-amiral (à la retraite) Ron Lloyd, qui a fait des recherches et rédigé plusieurs articles. Il a fait valoir qu'il y a, derrière tout cela, la Politique du gouvernement sur la sécurité et le Cadre de classification des documents, qui remontent aux années 1980. Il y a à la fois des renseignements classifiés et des renseignements protégés.

Au fil des décennies — quand tout se trouvait dans des classeurs et non dans le nuage —, toutes les autres politiques reposaient sur ce système. Cela entraîne beaucoup de cas de surclassification, en particulier pour les renseignements protégés,

digital service delivery costlier, and it creates barriers to new commercial technologies and allied interoperability, as well.

There are recommendations in terms of how to align better with allies, especially regarding the injury test to make sure it aligns with common practice. That is where you are supposed to classify something to — what is the injury of its disclosure? If you end up overclassifying or when you have data together, it is aggregated data, and you raise everything to the highest level.

His argument is that there is more residual risk through this process that is antiquated and is long due for reforms to more appropriately bring it to the level needed. That makes it easier for government and industry to move quickly, as we are all being asked to do.

Senator Patterson: Any other comments?

Mr. Kolias: We were, again, an example of expedited clearance. Since we were part of the Launch the North initiative through the Defence Research and Development Canada, or DRDC, and the Department of National Defence, that provided us a sub-stream expedited path to get our controlled goods permit.

It comes back, again, to that speed of trust. I really like the concept because the industry will go where there are perceived large amounts of investment and money. There will be a perennial backlog of thousands of SMEs that had no idea what defence was in the past, and now everyone is effectively becoming an AI-enabled defence company.

I think that's where there are opportunities to expedite some of the clearances for those companies that are part of the Defence Industrial Strategy and that are trusted partners. That will help separate some of the noise.

There is a structural problem that would also need to be addressed, but in the interim, I think that would be very helpful. Similarly, the U.S. has what's called the DPAS — and something we are starting to run into is that some of our suppliers supply manufacturing capabilities to Blue Origin and SpaceX. Who would they choose: them or us? Most of the time, it is likely the trillion-dollar companies down in the U.S.

It's a bit sideways from security clearances, but I do think this is another opportunity where, once you effectively become a trusted partner within the government — providing expedited

comme les renseignements commerciaux. Cela augmente les coûts de la prestation de services numériques, et crée aussi des obstacles aux nouvelles technologies commerciales et à l'interopérabilité avec les alliés.

Il y a eu des recommandations sur la manière d'améliorer l'harmonisation avec les alliés, notamment pour le critère du préjudice, afin d'assurer l'harmonisation avec les pratiques courantes. Cela intervient au moment de la classification d'un document : quel préjudice résulterait de la divulgation? Quand on se trouve à surclasser ou à regrouper les données, on parle de données agrégées, et on se trouve alors à tout classer au niveau de classification le plus élevé.

Il a fait valoir que ce processus comporte davantage de risques résiduels puisqu'il est obsolète et aurait dû faire l'objet de réformes depuis longtemps pour l'amener, de manière plus appropriée, au niveau requis. Cela permettrait au gouvernement et à l'industrie d'agir plus rapidement, comme on le demande à tous.

La sénatrice Patterson : Y a-t-il d'autres commentaires?

M. Kolias : Nous sommes, encore une fois, un exemple d'un processus d'habilitation de sécurité accéléré. Puisque nous participions à l'initiative Lancer le Nord, qui est menée par Recherche et développement pour la défense Canada, ou RDDC, et le ministère de la Défense nationale, nous avons eu accès à une voie accélérée pour l'obtention de notre autorisation relative aux marchandises contrôlées.

Cela nous ramène encore une fois au pouvoir de la confiance. J'aime vraiment ce concept, car l'industrie aura tendance à aller vers les endroits où les investissements et les fonds semblent importants. Il y aura toujours des milliers de PME qui, par le passé, ignoraient tout du secteur de la défense, et qui, aujourd'hui, deviennent toutes des entreprises de défense fondées sur l'intelligence artificielle.

À mon avis, il y a là une possibilité d'accélérer certaines procédures d'habilitation de sécurité pour les entreprises qui font partie de la Stratégie industrielle de défense et qui sont des partenaires de confiance. Cela permettra d'éliminer une partie du bruit.

Il y a aussi un problème structurel qu'il faudrait résoudre, mais d'ici là, je pense que cela serait très utile. De même, les États-Unis ont ce qu'on appelle le système DPAS, et on commence à voir que certains de nos fournisseurs fournissent des capacités de fabrication à Blue Origin et à SpaceX. Qui choisiront-ils : eux ou nous? La plupart du temps, ils opteront probablement pour une entreprise américaine valant des billions de dollars.

C'est connexe aux habilitations de sécurité, mais à mon avis, le fait de devenir un partenaire de confiance auprès du gouvernement offre une autre occasion : assurer la prestation

clearances across, not just security clearances but manufacturing access and other areas, as well.

The Chair: Mr. Foster, did you have a chance to speak?

Mr. Foster: The only thing I would say is that, in my experience, it is a bit of a capacity issue in terms of PSPC.

I agree that everything is overclassified; I have seen it. It is easier to just make it confidential, and then I don't have to worry about what's in there.

The other thing is trying to commercialize it — get a third-party industry member to provide some of that service. For example, in the United States, Booz Allen actually provides secret discussion areas that they lend out to other large companies that need to use that facility to have a secret discussion.

So, there could be an industry model where, if there is a capacity issue, you could actually have a third party go and do that work for you.

The Chair: Thank you.

This brings us to the end of our session. I will take the opportunity to thank each one of you for joining us today. It is really important and important testimony on some unique viewpoints. Thank you for that.

For the next hour, we have the pleasure of welcoming David Perry, President and Chief Executive Officer of the Canadian Global Affairs Institute, and joining us by video conference, Peter Clarkson, Mayor of the Town of Inuvik, Northwest Territories, and Philippe Lagassé, Professor of International Affairs, Carleton University. I also want to say, in the interest of everybody this evening, we do have some parallel events taking place, and we have senators who will be in and out of this session. No disrespect to the quality and importance of your testimony, but the Senate had to run tonight also, and we have new senators joining us and a variety of legislation being moved forward. Thank you, and you may see some new faces while we're here. We invite you to provide your opening remarks to be followed by questions from our members. You have five minutes for the opening remarks, and we will begin with Mr. Clarkson. Welcome and proceed when you are ready.

Peter Clarkson, Mayor, Town of Inuvik: Hello, and good afternoon, I guess evening there.

d'un processus d'habilitation accéléré, non seulement pour la sécurité, mais aussi pour l'accès au secteur de la fabrication, entre autres.

La présidente : Monsieur Foster, avez-vous eu l'occasion de prendre la parole?

M. Foster : Je dirais simplement que selon mon expérience, il s'agit en quelque sorte d'un problème de capacité au sein de SPAC.

Je suis d'accord pour dire que tout est surclassifié. Je l'ai constaté. Il est plus simple de dire que c'est confidentiel, car on n'a pas à se préoccuper du contenu.

L'autre possibilité est d'essayer de commercialiser cela en faisant appel à un tiers de l'industrie pour assurer une partie de ce service. Par exemple, aux États-Unis, Booz Allen a des aires de discussion de niveau secret qu'elle loue à d'autres grandes entreprises qui ont besoin de tels locaux pour tenir des discussions confidentielles.

Donc, l'industrie pourrait adopter un modèle dans lequel un tiers pourrait faire une partie du travail si vous ne pouvez pas le faire vous-même.

La présidente : Je vous remercie.

C'est ainsi que se termine cette partie. Je tiens à vous remercier tous d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Votre présence était importante et vos témoignages très importants ont apporté un éclairage unique. Je vous en remercie.

Pour la prochaine heure, nous avons le plaisir d'accueillir M. David Perry, président et chef de la direction de l'Institut canadien des affaires mondiales; M. Peter Clarkson, maire de la ville d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui comparaît par vidéoconférence; M. Philippe Lagassé, professeur d'affaires internationales à l'université Carleton. Je tiens également à préciser, pour tous ceux qui sont ici ce soir, que plusieurs événements se déroulent en parallèle. Par conséquent, certains membres du comité pourraient s'absenter par moments. Sans vouloir minimiser la qualité et l'importance de vos témoignages, le Sénat doit également siéger ce soir; nous accueillons de nouveaux sénateurs et nous sommes saisis de diverses mesures législatives. Je vous remercie. Vous apercevrez peut-être de nouveaux visages pendant que nous sommes ici. Vous serez invités à faire votre déclaration préliminaire, puis nous passerons aux questions des membres du comité. Vous avez cinq minutes pour votre déclaration préliminaire. Nous commençons par M. Clarkson. Bienvenue, et allez-y quand vous êtes prêt.

Peter Clarkson, maire, Ville d'Inuvik : Bonjour et bon après-midi. Je suppose que c'est déjà le soir là où vous êtes.

Thank you for the opportunity to present to the Senate Committee on Bill C-31, Division 4. I have some concerns and also some questions regarding this bill.

Just a bit of context for all the senators and staff and committee members.

Inuvik is located in the Northwest Territories in the Canadian Arctic. Inuvik is two degrees above the Arctic Circle and 80 kilometres south of the Arctic Ocean.

Inuvik has had a DND Forward Operating Location since the early 1990s and was designated as a Northern Operational Support Hub in March 2025. Inuvik has the most strategic airport for Arctic security in the Arctic, as we are 2,000 km from the Russian border and provide easy access to the Arctic Ocean. Inuvik is 5,500 km to Ottawa by road for comparison.

As a small municipal government in the Canadian Arctic, we want to know what this new Defence Investment Agency will mean for municipal and Indigenous governments in the Arctic.

We are not selling ammunition, personnel armoured vehicles or fighter jets. However, we often provide municipal services and facilities for DND and DND staff and operations. We have agreements for fire fighting with DND at the Inuvik airport. Inuvik has contracts with DND for water and waste water services. DND uses the landfill owned and maintained by the municipality. Canadian Armed Forces members use the town's recreation facilities.

Communities in the Arctic play an important role in allowing DND to complete their operations successfully. Without people living in the Arctic, there wouldn't be the opportunity to do the things that the Department of National Defence does in the Arctic.

As DND moves forward with its $5 billion modernization of the current forward operating location in Inuvik, there is the potential to have several more contracts for services and facilities, such as multi-use facilities for recreation, DND and Canadian Rangers mobilization and exercises, water and waste water services, solid waste disposal and camps for housing during the construction phase.

I also want to point out that the construction phase, which is planned to be between 10 and 15 years in Inuvik, will be a major investment by DND in the Canadian Arctic, and a similar

Je vous remercie de l'occasion de prendre la parole devant le comité sénatorial chargé d'examiner la partie 4 du projet de loi C-31. J'ai certaines préoccupations et questions concernant ce projet de loi.

J'aimerais simplement fournir un peu de contexte pour les sénatrices et sénateurs, le personnel et les membres du comité.

Inuvik est située dans les Territoires du Nord-Ouest, dans l'Arctique canadien. Inuvik se trouve à deux degrés au-delà du cercle arctique et à 80 kilomètres au sud de l'océan Arctique.

Inuvik abrite un emplacement avancé d'opérations du MDN depuis le début des années 1990 et a été désignée « carrefour de soutien opérationnel du Nord » en mars 2025. L'aéroport le plus stratégique pour la sécurité de l'Arctique est celui d'Inuvik, car nous sommes à 2 000 km de la frontière russe et nous offrons un accès facile à l'océan Arctique. À titre de comparaison, Inuvik se trouve à 5 500 km d'Ottawa par la route.

En tant que petite administration municipale de l'Arctique canadien, nous voulons savoir ce que signifiera cette nouvelle Agence de l'investissement pour la défense pour les gouvernements municipaux et autochtones de l'Arctique.

Nous ne vendons ni munitions, ni véhicules blindés de transport de personnel, ni chasseurs à réaction. Fréquemment, cependant, la municipalité fournit des services au MDN et met ses infrastructures municipales à disposition du MDN et de son personnel, pour ses opérations. Nous avons des accords avec le MDN pour les services d'incendie à l'aéroport d'Inuvik, et nous avons des contrats avec le MDN pour les services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Le MDN utilise le site d'enfouissement qui appartient à la municipalité et est entretenu par la municipalité. Les membres des Forces armées canadiennes utilisent les installations de loisirs de la ville.

Les communautés de l'Arctique jouent un rôle important dans la capacité du ministère de la Défense nationale à mener ses opérations à bien. Sans la population de l'Arctique, le ministère de la Défense nationale ne pourrait pas exercer ses activités dans la région.

La modernisation de 5 milliards de dollars de l'actuel emplacement d'opérations avancé à Inuvik pourrait donner lieu à plusieurs autres contrats pour des services et des bâtiments. Pensons à des installations polyvalentes pour les loisirs, à la mobilisation et aux exercices du MDN et des Rangers canadiens, aux services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, à l'élimination des déchets solides et aux camps de logements pendant la construction.

Je veux également souligner que la phase de construction, qui devrait durer entre 10 et 15 ans à Inuvik, sera un investissement majeur du MDN dans l'Arctique canadien. Par ailleurs, un

investment is also taking place in Yellowknife, some investment in Whitehorse and some investment in DND.

The Department of National Defence is close to issuing a tender for the $5-billion contract to a national construction contractor. Once awarded, the construction contractor will then be responsible for purchasing any goods and services needed. Would the new agency play a role in that procurement? Inuvik has been developing a good working relationship with DND staff responsible for the modernization construction and would need to develop that relationship with a new agency. It would be beneficial for all governments in the Arctic to have designated staff who are knowledgeable about the Arctic staff to work with municipal and other governments in the North.

In closing, when dealing with DND on multi-use infrastructure, it is not really a purchase transaction, as it is a relationship and business agreement to help pay for and use a shared facility that benefits the town and DND operations. Will this remain the responsibility of DND as we move forward into the years of spending billions of dollars in the Canadian Arctic? Thank you very much for the opportunity to present to the Senate Committee.

The Chair: Thank you. We will hear now from Mr. Perry. The floor is yours.

David Perry, President and Chief Executive Officer, Canadian Global Affairs Institute: Thank you for the opportunity to speak to you today. This study is coming at a particularly important and actually exciting time for Canadian defence and our defence procurement system. In the last year and a half, we have seen some very significant and, in some cases, unprecedented levels of change on the defence agenda. The level of defence investment and defence procurement is one that we haven't seen in several generations, and is slated to increase further as Canada continues to increase core defence spending on a path to spending 3.5% of our gross domestic product on the military by 2035. One important component is the creation of the Defence Investment Agency, so I'm happy to appear before you to talk about some of the things in that the draft legislation. In my remarks, I'll focus on three of them. Two are drawn from the legislation, and one is a bit more general, but I'll be happy to take things in different directions in the question-and-answer session.

The first issue I want to flag is how the basket of considerations and objectives the agency is supposed to deliver on are going to be incorporated into its decision making, and

investissement similaire se fait à Yellowknife, et d'autres investissements sont réalisés à Whitehorse et au sein du MDN.

Le ministère de la Défense nationale est sur le point de lancer un appel d'offres pour le contrat de 5 milliards de dollars afin de trouver un entrepreneur national en construction. Lorsque le contrat sera attribué, l'entrepreneur en construction sera responsable de l'achat des biens et services nécessaires. La nouvelle agence s'impliquerait-elle dans cet approvisionnement? La Ville d'Inuvik a forgé une bonne relation de travail avec le personnel du MDN responsable de la modernisation et devrait nouer une telle relation avec la nouvelle agence. Il serait avantageux pour tous les gouvernements de l'Arctique d'avoir du personnel désigné qui connaît bien le personnel de la région. Ces relations permettraient de bien coopérer avec les administrations municipales et d'autres administrations dans le Nord.

En conclusion, je dirai que la coopération avec le MDN entourant les infrastructures polyvalentes n'est pas tant une transaction qu'une relation et une entente d'affaires visant à aider à payer et à utiliser une installation partagée qui profitera à la ville et au MDN pour ses opérations. Cette responsabilité continuera-t-elle d'incomber au MDN alors que des milliards de dollars seront dépensés dans l'Arctique canadien? Merci beaucoup de me donner l'occasion de témoigner devant le comité sénatorial.

La présidente : Merci. Nous allons maintenant écouter M. Perry. Vous avez la parole.

David Perry, président et chef de la direction, Institut canadien des affaires mondiales : Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Cette étude survient à un moment particulièrement important et passionnant pour la défense canadienne et notre système d'approvisionnement en défense. Au cours de la dernière année et demie, nous avons assisté à des changements considérables et, dans certains cas, sans précédent dans le programme de défense. La hauteur des investissements et de l'approvisionnement en matière de défense est inédite comparativement à la situation des dernières générations et devrait continuer à augmenter à mesure que le Canada se rapproche de son objectif de consacrer, d'ici 2035, 3,5 % de son produit intérieur brut aux dépenses de défense strictement militaires. Un élément important est la création de l'Agence de l'investissement pour la défense, alors je suis heureux de comparaître devant vous pour discuter de certains volets figurant dans le projet de loi. Dans ma déclaration liminaire, je me concentrerai sur trois d'entre eux. Deux d'entre eux sont tirés du projet de loi, et le troisième est d'ordre un peu plus général, mais je serai ravi d'aborder le sujet sous différents angles pendant la période de questions.

La première question que je veux soulever est la suivante : comment l'ensemble des considérations et des objectifs que l'agence est censée atteindre seront-ils intégrés dans sa prise

how will we know how it is balancing those as it carries out its duties?

As an act of Canadian public policy, it's entirely inappropriate, in my view, for defence procurement to focus on achieving multiple government objectives at the same time. Traditionally, Canada has balanced multiple considerations, including value for money, probity, economic benefit and military capability — both quantity and quality of capability. It's fair to say that the balance between those considerations has shifted over time, and it appears to be shifting consequentially again with both this proposed legislation as well as the recently tabled Defence Industrial Strategy.

Here I draw the committee's attention to section 12 under the proposed defence investment agency act and the considerations for the minister. To quote the proposed legislation states that:

> In exercising or performing the powers, duties and functions relating to production, procurement and investment in respect of national defence or national security, the Minister must consider
>
> (a) the efficiency of national defence or national security procurement;
>
> (b) the stimulation of investment in the national defence sector or national security sector;
>
> (c) the stimulation and promotion of research, development and innovation in the national defence sector or national security sector;
>
> (d) the possibility of joint procurement and other forms of cooperation . . . ;

— et cetera. Lastly:

> (e) the protection and acquisition of intellectual property rights.

These are all notable and worthy considerations, but I would point out that absent in this list or anywhere else in the proposed legislation that I can detect is a mention of retaining the focus on military capability, either in quality or quantity. Between this draft legislation and the other initiatives again, including the publication of the Defence Industrial Strategy, the government is increasing the priority being placed on securing economic benefits, as well as on diversifying Canada's defence relationships.

That, in and of itself, I don't think is necessarily a bad thing, but the committee might want to ask whether or not the envisioned balance that is being articulated is an appropriate one, given the circumstances that Canada finds itself.

de décisions, et comment saurons-nous comment elle les contrebalance dans l'exécution de son mandat?

Comme l'agence est au service d'une politique publique canadienne, il est tout à fait inapproprié, à mon avis, que l'approvisionnement en matière de défense soit axé sur l'atteinte simultanée de multiples objectifs gouvernementaux. Par le passé, le Canada a su trouver un bon équilibre entre de multiples enjeux — y compris l'optimisation des ressources, la probité, les avantages économiques et la capacité militaire, tant sur le plan de la quantité que de la qualité des capacités. On peut affirmer sans se tromper que le poids accordé à ces considérations a changé au fil du temps, et il semble changer à nouveau à cause à la fois de la loi proposée et de la Stratégie industrielle de défense qui a récemment été déposée.

J'attire ici l'attention du comité sur l'article 12 de la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense telle que proposée et sur les considérations que le ministre devra prendre en compte. On lit dans la loi proposée :

> Dans l'exercice de ses attributions en ce qui concerne la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense ou la sécurité nationales, le ministre tient compte :
>
> a) de l'efficacité de l'approvisionnement en matière de défense ou de sécurité nationales;
>
> b) de la stimulation des investissements dans le secteur de la défense nationale ou le secteur de la sécurité nationale;
>
> c) de la stimulation et de la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation dans le secteur de la défense nationale ou le secteur de la sécurité nationale;
>
> d) de la possibilité d'approvisionnement conjoint et d'autres formes de coopération [...]

... et cetera. En dernier lieu, on lit :

> e) de la protection et de l'acquisition des droits de propriété intellectuelle.

Ce sont là des considérations importantes et valables, mais je signale que ni dans cette liste ni ailleurs dans la loi proposée — selon la lecture que j'en fais — on ne mentionne de maintenir l'accent sur la capacité militaire, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Dans ce projet de loi ainsi que dans les autres initiatives — y compris la publication de la Stratégie industrielle de défense —, le gouvernement accorde une priorité accrue à l'obtention d'avantages économiques et à la diversification des relations de défense du Canada.

En soi, je ne pense pas que ce soit nécessairement une mauvaise chose, mais le comité voudra peut-être se demander si l'équilibre envisagé est approprié, compte tenu de la situation dans laquelle se trouve le Canada.

The second observation I make stemming from the proposed legislation stems from the provisions for exemptions from competitive procurement. The preamble to section 28 notes that:

> The Minister may dispense with conducting a competitive procurement process with respect to a contract if, in the Minister's opinion

One of, by my count, 17 different noted exemptions from competitive procurement are met. In my view, this section makes several commendable changes from a previous default in our system toward competition and the exemption from competitive contracting when the contract is for defence supplies or services that were the subject of funding provided by the Government of Canada for research and innovation as an example is particularly welcome, as this should facilitate Canada procuring more of the research and innovation that it actually funds.

The provision that this can occur when, in the minister's opinion, one of these considerations is met reflects very consequential authorities — in both this section and elsewhere in draft legislation — being vested in the minister and left to their judgment. What is a bit unclear are the terms of the basis for how those authorities are to be exercised and how decisions will be made to exercise those authorities. The legislation doesn't make clear how and in what manner or what level of detail the decisions of the minister will be taken or how those will be communicated to the public or parliament. The committee may wish to consider suggestions for how the operations of the agency and the decisions made by its minister will be conveyed and explained to those outside of the agency itself.

A final observation linked to the previous one relates to the overall level of transparency we are currently seeing in our procurement system, which, in my view, appears to be declining. One advantage of a competitive procurement process, for instance, is that some of the instruments that support the competition provide additional levels of information to the public when some of the supporting documentation is released. If we're going to see less competitive procurement and more sole sourcing, it is unclear how some of that information that would otherwise be conveyed will be. Without other measures being taken, an increase in non-competitive procurement could, in and of itself, decrease the level of transparency we see with respect to some of these decisions.

Thus far, and recognizing that it has not been in operation for a year and that work is still needed to create the organization and get it going, the Defence Investment Agency has exhibited a

Ma deuxième observation au sujet du projet de loi découle des dispositions relatives aux exemptions à l'approvisionnement concurrentiel. Le préambule de l'article 28 se lit ainsi :

> Le ministre peut passer outre le processus d'approvisionnement concurrentiel à l'égard d'un contrat s'il juge, selon le cas [...]

Une des 17 exemptions — si j'ai bien compté — de l'approvisionnement concurrentiel est respectée. À mon avis, cet article apporte plusieurs changements louables qui corrigent un défaut qui grevait notre régime en ce qui concerne la concurrence. Par exemple, l'exemption de l'approvisionnement concurrentiel lorsqu'un contrat vise du matériel ou des services de défense qui ont fait l'objet de financement fourni par l'État canadien pour la recherche et l'innovation est particulièrement bienvenue. En effet, cette exemption devrait faciliter l'achat par le Canada d'une plus grande partie de la recherche et de l'innovation qu'il finance.

Le fait qu'une exemption peut s'appliquer lorsque, de l'avis du ministre, l'une de ces considérations est présente reflète que des pouvoirs très importants — tant dans cet article qu'ailleurs dans le projet de loi — sont conférés au ministre et laissés à sa discrétion. Or, on ne sait pas précisément selon quelles modalités ces pouvoirs seront exercés et comment les décisions seront prises pour les exercer. Le texte de loi n'indique pas clairement comment les décisions du ministre seront prises ni à quel point il pourra trancher les détails, et le texte ne précise pas dans quelle mesure ces décisions seront communiquées à la population ou au Parlement. Le comité voudra peut-être étudier des suggestions sur la façon de communiquer et d'expliquer les activités de l'agence et les décisions prises par son ministre aux intervenants externes de l'agence.

Ma dernière observation, qui est liée à la précédente, concerne le niveau global de transparence que nous observons actuellement dans notre régime d'approvisionnement et qui, à mon avis, semble diminuer. L'un des avantages d'un processus d'approvisionnement concurrentiel réside notamment dans le fait que certains des instruments qui soutiennent la concurrence fournissent des renseignements supplémentaires à la population lorsque certains des documents à l'appui sont rendus publics. Si l'approvisionnement concurrentiel fléchit au profit d'un plus grand recours à un fournisseur unique, on ne sait pas comment certains de ces renseignements qui seraient autrement communiqués seront dévoilés. À défaut d'autres mesures, une augmentation de l'approvisionnement non concurrentiel pourrait, en soi, réduire le niveau de transparence qui entoure actuellement ces décisions.

Jusqu'à présent — et je reconnais qu'elle existe depuis moins d'un an et qu'il reste encore du travail à faire pour créer l'organisation et la mettre en marche —, l'Agence de

relatively low level of transparency, notwithstanding a high level of public engagement by its Secretary of State, in particular.

Just one indicator. As of a couple of hours ago, the agency's website indicates it is only focused on eight projects. Despite public comments from officials several months ago that the organization has, in fact, taken over the management of several dozen more from Public Services and Procurement Canada. Other than asking people who are working there directly, it is not clear how the public or parliament can actually get a meaningful understanding of what exactly the agency is focused on. Perhaps this is simply a feature of the organization still being created as we are speaking today, but given the consequences of the scope and scale of defence procurement before Canada right now — as well as some very consequential changes in the manner in which the government wants to see procurement undertaken — significantly more transparency is warranted at the moment. Thank you.

The Chair: Thank you.

We're now going to hear from Professor Lagassé. The floor is yours.

[*Translation*]

Philippe Lagassé, Professor of International Affairs, Carleton University, as an individual: Thank you, Madam Chair. Good evening from Halifax, Nova Scotia.

It is a pleasure to appear before you this evening to discuss the Defence Investment Agency Act and amendments to the Defence Production Act.

As my colleague Mr. Perry noted, this legislation comes at a critical time for Canada.

[*English*]

Canadian defence spending is slated to increase significantly over the coming decade, with the government planning to reach 3.5% of gross domestic product by 2035. In addition, the government has released a Defence Industrial Strategy that aims to greatly expand the Canadian defence industrial base, spur innovation and research and augment the capabilities that are acquired from Canadian companies.

As part of these efforts, a Defence Investment Agency was established as a special operating agency within PSPC to streamline acquisitions, speed up processes and enable the government to achieve its defence industrial ambitions.

l'investissement pour la défense a fait preuve de relativement peu de transparence, malgré un grand engagement public, en particulier de la part de son secrétaire d'État.

J'aimerais simplement mentionner un indicateur. Il y a quelques heures, le site Web de l'agence indiquait qu'elle ne se concentrait que sur huit projets, et ce, malgré les commentaires publics de fonctionnaires, il y a plusieurs mois, selon lesquels l'organisation a plutôt pris en charge la gestion de plusieurs dizaines d'autres projets de Services publics et Approvisionnement Canada. À moins de poser directement la question aux employés qui y travaillent, on ne sait pas vraiment comment la population ou le Parlement peuvent savoir ce sur quoi l'agence travaille. C'est peut-être ainsi simplement parce que l'organisation est encore en train de se former. Or, compte tenu des conséquences pour le Canada qu'entraînent la portée et l'ampleur de l'approvisionnement en matière de défense — ainsi que de certains changements considérables que le gouvernement souhaite apporter au processus d'approvisionnement —, une transparence beaucoup plus grande est de mise à l'heure actuelle. Merci.

La présidente : Merci.

Nous allons maintenant écouter M. Lagassé. Vous avez la parole.

[*Français*]

Philippe Lagassé, professeur d'affaires internationales, Université Carleton, à titre personnel : Merci, madame la présidente. Je vous souhaite bonsoir d'Halifax en Nouvelle-Écosse.

C'est un plaisir de comparaître devant vous pour discuter de la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense et des modifications apportées à la Loi sur la production de défense.

Ces mesures législatives surviennent à un moment critique pour le Canada, comme l'a noté mon collègue, M. Perry.

[*Traduction*]

Les dépenses canadiennes en matière de défense devraient augmenter considérablement au cours de la prochaine décennie, le gouvernement prévoyant y consacrer 3,5 % du produit intérieur brut d'ici 2035. De plus, le gouvernement a publié la Stratégie industrielle de défense qui vise à élargir considérablement la base industrielle de défense canadienne, à stimuler l'innovation et la recherche, et à accroître le nombre de capacités acquises auprès d'entreprises canadiennes.

Dans le cadre de ces efforts, une Agence de l'investissement pour la défense a été créée en tant qu'organisme de service spécial au sein de Services publics et Approvisionnement Canada afin de rationaliser les acquisitions, d'accélérer les processus et de permettre au gouvernement de réaliser ses ambitions dans l'industrie de la défense.

[*Translation*]

Passing the Defence Investment Agency Act is the next step. The legislation proposes to establish the DIA as a stand-alone entity, institute a new minister and empower both this new minister and the DIA Chief Executive Officer with significant powers.

I will highlight three aspects of the legislation that deserve particular attention, owing to the uncertainty that surrounds them.

[*English*]

First, the proposed new section 28 of the Defence and National Security Production and Procurement Act states that:

> The Minister may dispense with conducting a competitive procurement process with respect to the contract if, in the Minister's opinion

Certain exceptions apply. As Dr. Perry noted, there are upwards of 17 of these exemptions.

I would recommend that the committee inquire into how many of the exemptions already exist in procurement and contracting rules, what having these exemptions on a statutory basis implies and what accountability measures and mechanisms are in place to validate exceptions that are made, again, in the minister's opinion.

Second, section 13 of the proposed defence investment agency act holds that:

> The Minister may, on behalf of the Government of Canada, enter into contracts for the purposes of exercising or performing the Minister's powers, duties or functions.

It is unclear whether this section implies that the new minister will be holding contracting authority that normally belongs with the Treasury Board, or whether this section is merely a delegation of authority to the minister from the Treasury Board.

The difference is consequential, since Treasury Board contract approvals have been a source of delay in Canadian defence procurement. If the new minister of DIA's contracting authority remains under the Treasury Board's overarching authority for contracting under the Financial Administration Act, the ambitions of the Defence Industrial Strategy and the DIA may be harder to realize, and defence procurement may continue to be slowed by the board and its limited capacity.

[*Français*]

L'adoption de la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense constitue la prochaine étape. Le projet de loi propose de faire de l'AID une entité autonome, de créer un nouveau poste de ministre et de conférer des pouvoirs importants tant à ce nouveau ministre qu'au directeur général de l'AID.

Je soulignerai trois aspects du projet de loi qui méritent une attention particulière en raison de l'incertitude qui les entoure.

[*Traduction*]

Premièrement, le nouvel article 28, tel que proposé pour la Loi sur la production et l'approvisionnement pour la défense et la sécurité nationale, stipule que :

> Le ministre peut passer outre le processus d'approvisionnement concurrentiel à l'égard d'un contrat s'il juge, selon le cas [...]

Certaines exceptions s'appliquent. Comme l'a souligné M. Perry, on en dénombre jusqu'à 17.

Je recommande que le comité examine combien de ces exceptions existent déjà dans les règlements sur les marchés publics et les contrats; ce qu'implique le fait que ces exemptions soient inscrites dans la loi; et quels mécanismes et mesures de reddition de comptes sont en place pour valider les exceptions accordées — répétons-le — selon le jugement du ministre.

Deuxièmement, l'article 13 de l'ébauche de la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense stipule que :

> Le ministre peut, pour le compte du gouvernement canadien, conclure des contrats dans l'exercice de ses attributions.

Il n'est pas clair si cet article implique que le nouveau ministre détiendra le pouvoir de conclure des contrats qui appartient normalement au Conseil du Trésor, ou s'il s'agit simplement d'une délégation de pouvoir du Conseil du Trésor au ministre.

La différence est corrélative, puisque l'approbation des contrats du Conseil du Trésor a été une source de retard dans l'approvisionnement en matière de défense au Canada. Si le pouvoir de passation de contrats du nouveau ministre de l'Agence de l'investissement pour la défense continue de relever du pouvoir général du Conseil du Trésor en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, les ambitions de la stratégie industrielle de défense et de l'Agence de l'investissement pour la défense pourraient être plus difficiles à réaliser, et l'approvisionnement en matière de défense pourrait continuer d'être ralenti par le conseil d'administration et sa capacité limitée.

[*Translation*]

Third, section 15 of the Defence Investment Agency Act holds that:

> The Minister may appoint advisers and establish advisory committees to advise and aid the Minister in exercising and performing the powers, duties and functions relating to production, procurement and investment in respect of national defence or national security

The minister is further empowered to set the compensation of these advisers and committees.

It is recommended that the committee inquire into the envisioned role of these advisers and committees, and whether they will be public office holders subject to the Conflict of Interest Act.

[*English*]

To conclude, I believe that the proposed defence investment agency act and the amendments to the Defence Production Act are important and worthwhile. The legislation promises to accelerate military procurement, encourage a strong defence industrial base and spur more research and development. However, a degree of uncertainty still surrounds aspects of the legislation. Clarity should, therefore, be sought on these elements. Thank you.

The Chair: Thank you very much. We're now going to proceed to questions. Colleagues, our witnesses will be with us here until about 7:15. As always, we will do our best to allow time for each member to ask their questions. I'd like to offer the first question to our deputy chair, Senator Ince.

Senator Ince: Thank you, Madam Chair. Thank you all for joining us. My question is to all of you.

What should the composition of a proposed advisory committee be? To what extent should their composition be similar to or different from the Defence Advisory Forum or the Independent Review Panel for Defence Acquisition, or IRPDA?

Mr. Perry: Thanks very much for the question.

The answer would fundamentally depend on a couple of things: What exactly the industry advisory board that you reference is going to do, which remains unclear to me, at least at this point in time; and whether or not the Independent Review Panel for Defence Acquisition is going to remain or not.

Absent that, I would say, ideally, the government, in whatever capacity and different mechanisms it assembles, should get advice and input from a range of different functions. That would

[*Français*]

Troisièmement, l'article 15 de la future Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense stipule ce qui suit :

> Le ministre peut nommer des conseillers et constituer des comités consultatifs pour l'aviser ou l'assister dans l'exercice de ses attributions en ce qui concerne la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense ou la sécurité nationales [...]

Le ministre est en outre habilité à fixer la rémunération de ces conseillers et comités.

Il est recommandé que le comité se penche sur le rôle envisagé de ces conseillers et comités, et qu'il détermine s'ils seront des titulaires de charge publique assujettis à la Loi sur les conflits d'intérêts.

[*Traduction*]

Pour conclure, je crois que la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense proposée et les modifications à la Loi sur la production de défense sont importantes et en valent la peine. Le projet de loi promet d'accélérer l'approvisionnement militaire, d'encourager une base industrielle de défense solide et de stimuler davantage la recherche et le développement. Cependant, certains aspects du projet de loi demeurent incertains. Il faudrait donc faire la lumière sur ces éléments. Merci.

La présidente : Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions. Chers collègues, nos témoins resteront avec nous jusqu'à 19 h 15 environ. Comme toujours, nous ferons de notre mieux pour que chaque membre ait le temps de poser ses questions. J'aimerais permettre à notre vice-président, le sénateur Ince, de poser la première question.

Le sénateur Ince : Merci, madame la présidente. Merci à tous de vous joindre à nous. Ma question s'adresse à tous les témoins.

Quelle devrait être la composition du comité consultatif proposé? Dans quelle mesure sa composition devrait-elle être similaire ou différente de celle du Forum consultatif sur la défense ou de la Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense, ou CIEAD?

M. Perry : Je vous remercie pour la question.

La réponse dépend fondamentalement de deux ou trois choses : la fonction exacte du conseil consultatif de l'industrie dont vous parlez, qui n'est pas claire pour moi, du moins pour l'instant; et si la Commission d'examen indépendante des acquisitions de la Défense va rester ou non.

À défaut de cela, je dirais que, idéalement, le gouvernement, quels que soient sa capacité et les différents mécanismes qu'il met en place, devrait obtenir les conseils et les commentaires de

include people who have some distance and independence and people who have direct insight into industry considerations. I think what would also be helpful is to have some level of input that's viewed as being independent into strict capability considerations and some related to the feasibility of proposals. One thing that I think has been missing in the past is somebody who can pass judgment on whether or not a particular plan would violate the laws of physics and be extremely challenging from an engineering point of view and not simply providing an extra layer of review.

Mr. Lagassé: I would add a few things. The first is that these advisers are remunerated, so it wouldn't simply be an advisory capacity. There is obviously some intention for them to perform functions beyond simply pro bono advice. Again, it would be important to know whether or not they become public officeholders and whether or not they're subject to the Conflict of Interest Act. If they are advising on their own industries, how do we ensure proper firewalls are put in place around that?

The scope is quite large as well. Even the nature of remuneration seems to be under the discretion of the minister, with the cooperation of the Treasury Board, which implies a desire to bring in people from the private sector, but we still want to have a better idea of exactly what it is that they might be doing.

In terms of the relationship with the Independent Review Panel for Defence Acquisition, or IRPDA. The IRPDA is under the Minister of National Defence and has a very strict mandate focused uniquely on reviewing operational requirements, as developed by the technical authority, which is DND and the Canadian Armed Forces.

Now, I envisage that these other advisers would be more on the industrial and investment side. If the IRPDA does continue, it would be primarily focused on the capability and requirement side of things.

Senator Ince: Mr. Clarkson, do you have any comments?

Mr. Clarkson: Canada is a large country. Having a diverse advisory panel or committee to provide advice is important because, certainly, things are very different in the Arctic compared to downtown Toronto. Anything that can be done to provide that diversity and breadth of knowledge would definitely provide a good service to the agency and the country.

Senator Ince: Thank you.

personnes exerçant un éventail de fonctions, notamment des personnes ayant une certaine distance et une certaine indépendance et d'autres qui ont une connaissance directe des considérations de l'industrie. Je pense qu'il serait également utile d'obtenir certaines rétroactions considérées comme étant indépendantes sur les considérations strictes en matière de capacité et sur la faisabilité des propositions. À mon avis, par le passé, on a omis de demander l'avis d'une personne capable de juger si un plan particulier violerait ou non les lois de la physique et serait difficile du point de vue de l'ingénierie plutôt que de se contenter de fournir un niveau supplémentaire d'examen.

M. Lagassé : J'ajouterais quelques éléments. Le premier, c'est que ces conseillers sont rémunérés, alors il ne s'agirait pas simplement d'un rôle consultatif. Il y a évidemment l'intention qu'ils exercent des fonctions qui vont au-delà des simples conseils gratuits. Encore une fois, il serait important de savoir s'ils deviennent des titulaires de charge publique et s'ils sont assujettis ou non à la Loi sur les conflits d'intérêts. S'ils prodiguent des conseils sur leurs propres industries, comment pouvons-nous nous assurer que des mesures de protection adéquates sont mises en place à cet égard?

La portée est également très large. Même la nature de la rémunération semble être laissée à la discrétion du ministre, avec la coopération du Conseil du Trésor, ce qui suppose une volonté de faire venir des gens du secteur privé, mais nous voulons tout de même avoir une meilleure idée de ce qu'ils pourraient faire exactement.

En ce qui concerne la relation avec la Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense, celle-ci relève du ministre de la Défense nationale et a un mandat très strict axé uniquement sur l'examen des besoins opérationnels, tel qu'ils ont été élaborés par l'autorité technique, c'est-à-dire le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

J'imagine que ces autres conseillers se concentreraient davantage sur le secteur industriel et l'investissement. Si la CIEAD est maintenue, elle se concentrera principalement sur les capacités et les besoins.

Le sénateur Ince : Monsieur Clarkson, avez-vous des commentaires?

M. Clarkson : Le Canada est un grand pays. Il est important d'avoir un groupe ou un comité consultatif diversifié pour fournir des conseils, car la situation dans l'Arctique diffère grandement de celle du centre-ville de Toronto. Tout ce qui peut être fait pour assurer cette diversité et cette étendue de connaissances fournirait certainement un bon service à l'Agence et au pays.

Le sénateur Ince : Merci.

Senator Patterson: I'll start with Dr. Perry, but I am happy to hear comments from all witnesses.

This will go back to your comment in that we've seen a shift in the last 50 years going from procurement into investment. Now, it isn't quite clear in the act as to what the priorities are, and you very specifically tapped into the military capability.

Dr. Lagassé, you also talked about when the technical authority provides capacity. You can certainly imagine that I've heard some concerns that, in a highly technical, modern space, where, really, what we need is more reliance on what the adversary has, is quite a challenging question. Most of the technical authority is coming up with capabilities that are integrated, and whether it is on the air force, navy or army side, each piece has a role as a building block.

I would like you to expand a little bit more on your comment about the shifting priorities and finding out how we balance military requirements with the industrial benefits and some of our other trade challenges.

Then I'm going to add for Mr. Clarkson. As you stated in your opening comments, you are the one living with the results of this. When we're looking at military capability, do we need to take into consideration what is needed in the place where this capability lands? I'll start with Dr. Perry and pass it back to the remaining witnesses.

Mr. Perry: Thank you very much, senator.

To take a step back, I guess what I would put into context, as all these changes roll through, it's not very clear yet what kind of a working relationship the investment agency will have with the other parts of the wider acquisition procurement ecosystem: the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces in particular. Depending on what that relationship looks like in the future, it might shape or influence how much the agency needs to take into consideration military requirements or whether or not that will entirely be left not just to be able to articulate and shape the military requirements, but to have those be carried through into decision making taken at the agency about how that will balance against the other priorities, some of which are mentioned in the considerations the act suggests the minister has in mind, which is appropriate and normal in a Canadian context that there is a wide range of considerations.

As this new ecosystem unfolds, it's not really clear to me how that voice for military capability is going to be maintained and in what shape. In the absence of that clarity, I think additional mention that this a consideration for the minister of the agency to have in mind, which is currently absent, might be appropriate. Part of that will ultimately depend on exactly how all of this is

La sénatrice Patterson : Je vais commencer par M. Perry, mais j'aimerais aussi entendre les commentaires des autres témoins.

J'aimerais revenir à votre commentaire selon lequel nous avons constaté un changement au cours des 50 dernières années, et sommes passés de l'approvisionnement à l'investissement. La loi ne précise pas clairement quelles sont les priorités, et vous avez désigné la capacité militaire de façon particulière.

Monsieur Lagassé, vous avez également parlé de l'autorité technique qui assure la capacité. Vous vous doutez évidemment que j'ai entendu certaines préoccupations selon lesquelles, dans un espace très technique et moderne, où, dans les faits, nous devons miser davantage sur ce qu'a l'adversaire, c'est une question assez difficile. La plupart des autorités techniques mettent au point des capacités intégrées, et que ce soit du côté de l'aviation, de la marine ou de l'armée, chaque domaine a un rôle à jouer comme élément constitutif.

J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus au sujet de l'évolution des priorités et de la recherche d'un équilibre entre les besoins militaires, les avantages industriels et certains de nos autres défis commerciaux.

Je vais ensuite ajouter une question pour M. Clarkson. Comme vous l'avez dit dans votre déclaration préliminaire, c'est vous qui vivez avec les résultats de cela. En ce qui a trait à la capacité militaire, devons-nous prendre en considération ce qui est nécessaire là où cette capacité se trouve? Je vais commencer par M. Perry, puis j'aimerais entendre les autres témoins.

M. Perry : Merci beaucoup, sénatrice.

Pour prendre un peu de recul et pour nous mettre en contexte, je dirais qu'à mesure que tous ces changements se produisent, le type de relation de travail que l'Agence de l'investissement aura avec les autres parties de l'écosystème plus large de l'approvisionnement, à savoir le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes en particulier, n'est pas encore très clair. Selon la forme que prendra cette relation à l'avenir, cela pourrait déterminer ou influencer la mesure dans laquelle l'Agence doit prendre en considération les besoins militaires, notamment dans sa prise de décision sur la manière dont cela s'équilibrera avec les autres priorités. Certaines d'entre elles sont désignées dans les considérations que le ministre semble avoir en tête selon la loi, ce qui est approprié et normal dans un contexte canadien où elles sont nombreuses.

Je ne sais pas vraiment comment cette voix relative à la capacité militaire sera maintenue et sous quelle forme, alors que le nouvel écosystème se déploiera. En l'absence de cette clarté, je pense qu'il pourrait être approprié d'ajouter qu'il s'agit d'une considération que le ministre de l'Agence doit avoir en tête, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cela dépendra en partie de la

supposed to unfold and what voice National Defence does, in fact, maintain.

Senator Patterson: We can go to Mr. Clarkson next and ask Dr. Lagassé to close.

Mr. Clarkson: I would just say that allowing DND to do what they need to do to provide investment in northern Canada has to involve local communities and local Indigenous groups. We're there as the foundation for those investments. Without people living in the Arctic sustainably, the things that the Canadian Department of National Defence wants to do would be almost impossible to take place.

Inuvik being the largest community in Canada above the Arctic Circle, certainly we have some infrastructure, but we're going to need a lot more, especially during the construction phase. They're estimating between 1,000 and 1,500 workers will be in Inuvik during the construction phase. Our population right now is a little over 3,000 — 3,300. That will put tremendous pressure on the community in a good economic development way. By working with, for example, the Town of Inuvik, we can provide recreation facilities and a recreation package for those construction workers, so they have something positive to do when they're not working. We all know they could easily find negative things to do.

We plan to work with DND and the design and builder contractors, and do whatever we can to assist DND to create some legacy projects for Inuvik and for the Arctic. Thank you.

Senator Patterson: Go ahead, Dr. Lagassé.

Mr. Lagassé: Thank you, senator.

I would say the relationship between DND, CAF and the DIA has the potential to be quite difficult. We've seen it in other jurisdictions — notably, the Australian example with their Defence Materiel Organisation about 15 years ago — that when you have a procurement agency that has a very strong mandate to do certain things and the technical authority is focused on the capabilities, unless there are good efforts put into reconciling those two entities, you will have friction and conflict.

Part of this can be mitigated through a very clear defence policy that indicates quite precisely what capabilities are going to be built here in Canada or should be acquired from Canadian companies, which will be partnered and which should be foreign-owned or foreign-built. But we do need some methodology that clearly spells out both to the Defence Investment Agency and to the Department of National Defence/

manière dont tout cela se déroulera et de la voix que la Défense nationale conservera.

La sénatrice Patterson : Nous pouvons maintenant passer à M. Clarkson et demander à M. Lagassé de conclure.

M. Clarkson : Je dirais simplement que pour permettre au ministère de la Défense nationale de faire ce qu'il doit pour investir dans le Nord du Canada, il faut faire participer les collectivités et les groupes autochtones locaux. Nous sommes la base de ces investissements. Sans des gens qui vivent dans l'Arctique de manière durable, les mesures que le ministère canadien de la Défense nationale veut prendre seraient presque impossibles à mettre en œuvre.

Inuvik étant la plus grande collectivité au Canada au-dessus du cercle arctique, nous disposons certainement d'infrastructures, mais nous en aurons besoin de beaucoup plus, surtout pendant la phase de construction. On estime qu'Inuvik comptera entre 1 000 et 1 500 travailleurs pendant la phase de construction. Notre population actuelle est d'un peu plus de 3 000 personnes... 3 300. Cela exercera une pression énorme, mais positive, sur la collectivité en ce qui a trait au développement économique. En travaillant avec la Ville d'Inuvik, par exemple, nous pouvons fournir des installations récréatives et un programme de loisirs à ces travailleurs de la construction, afin qu'ils aient quelque chose de positif à faire lorsqu'ils ne travaillent pas. Nous savons tous qu'ils pourraient facilement trouver des choses négatives à faire.

Nous avons l'intention de travailler avec le ministère de la Défense nationale et les entrepreneurs en conception et en construction, et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider le ministère à créer des projets durables pour Inuvik et pour l'Arctique. Merci.

La sénatrice Patterson : Allez-y, monsieur Lagassé.

M. Lagassé : Merci, sénatrice.

Je dirais que la relation entre le ministère de la Défense nationale, les Forces armées canadiennes et l'Agence de l'investissement pour la défense risque d'être très difficile. Nous l'avons constaté dans d'autres pays, notamment en Australie avec l'organisation de la gestion du matériel de défense il y a environ 15 ans : lorsqu'une agence d'approvisionnement a un mandat très fort pour atteindre certains objectifs et que l'autorité technique se concentre sur les capacités, à moins que de bons efforts soient déployés pour concilier ces deux entités, il y aura des frictions et des conflits.

Une partie de ce problème peut être atténuée grâce à une politique de défense très claire qui indique avec précision quelles capacités seront construites ici au Canada ou devraient être acquises auprès d'entreprises canadiennes, lesquelles seront issues de partenariats et lesquelles devraient appartenir à des intérêts étrangers ou être construites à l'étranger. Mais nous avons besoin d'une méthodologie qui indique clairement à la fois

Canadian Armed Forces when it is so important to have an advantage over adversaries that foreign should be bought — and, in all likelihood, we're talking American here most of the time — and when it is important to know that we want to develop a capability here in Canada.

If that isn't addressed head on, and if that is left vague, I anticipate that we will have quite a few situations where the two — DND/CAF and DIA — are just not seeing eye to eye.

Senator Anderson: Thank you to the witnesses. My question is for Mayor Clarkson.

Mayor Clarkson, I want to connect what you have just said directly to the legislation. Section 12 sets out the matters the minister must consider when making procurement and investment decisions: efficiency, investment, research and innovation, international cooperation and intellectual property. Northern capacity, Indigenous participation, modern treaty obligations and community benefits are not expressly included in that list.

Based on the experience you described, should northern and Indigenous participation be expressly incorporated into the decision-making framework rather than depending on policy for the discretion of whoever is administering a particular procurement?

Mr. Clarkson: Thank you, Senator Anderson. Yes, there needs to be something in there that specifically states that northern and Indigenous participation in these investments needs priority and needs to be listed.

With the amount of money that's being planned to be spent in the Arctic, everyone needs to realize that this money is being spent in the area where we live, in the area where we work and in the area where we recreate.

Because it is so different than the southern part of Canada, there needs to be that consideration and additional time to ensure the consultation is being done in the Arctic with the people that live in the Arctic. The Department of National Defence has started that process, but there is still room for improvement. As we move closer to awarding these large contracts — and this is another question that I think people have been asking: Once the contract is awarded, does DND still have the influence that they would have with the design and builder contractors, because these are huge contracts. All of that should have some place in this legislation.

Thank you, Senator Anderson.

à l'Agence de l'investissement pour la défense et au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes quand il est important d'avoir un avantage sur nos adversaires et d'acheter à l'étranger — et nous parlons des États-Unis la plupart du temps — et quand il est important de développer une capacité ici, au Canada.

Si cette question n'est pas abordée de front, et si elle reste vague, je m'attends à ce qu'il y ait des situations où le ministère de la Défense nationale, les Forces armées canadiennes et l'Agence de l'investissement pour la défense ne seront tout simplement pas sur la même longueur d'onde.

La sénatrice Anderson : Merci aux témoins. Ma question s'adresse au maire Clarkson.

Monsieur Clarkson, j'aimerais faire un lien direct entre ce que vous venez de dire et le projet de loi. L'article 12 énonce les éléments dont le ministre doit tenir compte lorsqu'il prend des décisions en matière d'approvisionnement et d'investissement : l'efficacité, l'investissement, la recherche et l'innovation, la coopération internationale et la propriété intellectuelle. La capacité nordique, la participation des Autochtones, les obligations découlant des traités modernes et les retombées locales ne sont pas expressément incluses dans cette liste.

D'après l'expérience que vous avez décrite, la participation du Nord et des Autochtones devrait-elle être expressément intégrée au cadre décisionnel plutôt que de dépendre de la discrétion de la personne qui gère un approvisionnement particulier?

M. Clarkson : Je vous remercie, madame la sénatrice Anderson. Oui, il faut que le libellé du projet de loi comporte une disposition précisant expressément que la participation des régions du Nord et des populations autochtones à ces investissements doit être prioritaire.

Compte tenu des sommes qu'il est prévu de débloquer pour la région de l'Arctique, chacun doit prendre conscience qu'il s'agit d'investir là où nous vivons, là où nous travaillons, et là où nous pratiquons nos loisirs.

Comme cette vaste région est très différente du sud du Canada, il faut tenir compte de cette spécificité et prévoir davantage de temps pour s'assurer que le processus de consultation se déroule auprès de la population locale. Le ministère de la Défense nationale a entamé ce processus, mais il reste encore des progrès à faire. À mesure que nous nous rapprochons de l'attribution de ces contrats de grande envergure, les gens se posent la question suivante : une fois tel ou tel contrat attribué, le ministère de la Défense nationale conserve-t-il l'influence qu'il aurait auprès des maîtres d'œuvre et des entrepreneurs, car il s'agit de contrats colossaux? Bref, il s'agit là d'éléments essentiels qui devront être intégrés au sein de ce projet de loi.

Je vous remercie, madame la sénatrice Anderson.

Senator Anderson: Thank you.

As a follow-up, just for your reference, across the bill there does not appear to be a substantive reference to Indigenous Peoples, Inuit, First Nation, Métis, modern treaties, section 35 or Indigenous benefit plans. The references to Aboriginal government, I found, are confined to clause 86, technical amendments to the Income Tax Act dealing with tax information provisions and definitions. They are not a broader recognition of Indigenous rights or participation in the measures created by Bill C-31.

Just to clarify with you, Mayor Clarkson, your recommendation is to include consultation with Indigenous rights holders and northern communities; is this correct?

Mr. Clarkson: Yes, I think so. That is very important as we move forward with these projects because the people living in the Arctic have to know what's going on and be able to participate the best they can.

As you know, just the runway extension, which would allow the military planes to be able to land and take off safely in Inuvik, was constructed by local Indigenous businesses. So the capacity is there, and we need to take advantage of that capacity but also work with all of the people in the Arctic to ensure that what's being put in place benefits the people in the Arctic, because there are a lot of legacy projects that — if the time, consideration and planning are given — could provide some incredible legacies for the Arctic.

One that we continue to bring up with DND and the potential prime design and builder contractors is camps and housing. There is a huge shortage of housing in the Arctic. Rather than trucking up 500 ATCO trailers and disposing of them in the landfill at the end of the 15-year construction period, let's build apartments, row houses, condos and other housing that can be left in the communities and provide housing for people in the Arctic.

Senator Anderson: Thank you.

Senator Hay: Where am I going to go?

Dr. Perry, you have called for faster flowing, smaller scale funding to get innovation into military hands and open contracting pathways for SMEs. My question is for you, and then

La sénatrice Anderson : C'est moi qui vous remercie.

À titre de suivi, et pour votre gouverne, il ne semble pas y avoir, dans l'ensemble du projet de loi, de référence substantielle aux peuples autochtones, aux Inuits, aux Premières Nations, aux Métis, aux traités modernes, à l'article 35, ni aux régimes de prestations destinés aux Autochtones. Les références au gouvernement autochtone, ai-je constaté, se limitent à l'article 86, qui prévoit des modifications techniques à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant les dispositions relatives aux renseignements fiscaux et aux définitions. Elles ne constituent pas une reconnaissance plus large des droits des Autochtones ni de leur participation aux mesures prévues par le projet de loi C-31.

Juste pour clarifier les choses avec vous, monsieur le maire Clarkson, vous recommandez d'inclure une consultation auprès des titulaires de droits autochtones et des communautés du Nord? Est-ce bien le cas?

M. Clarkson : Oui, exactement. C'est très important à mesure que nous avançons dans ces projets, car les habitants de l'Arctique doivent savoir ce qui se passe, et pouvoir y participer du mieux qu'ils peuvent.

Comme vous le savez, le prolongement de la piste d'atterrissage d'Inuvik, qui permet aux avions militaires d'atterrir et de décoller en toute sécurité, a été réalisé par des entreprises autochtones locales. Nous possédons donc toute l'expertise nécessaire à la réalisation de grands projets, mais nous devons également collaborer avec l'ensemble de la population de l'Arctique pour veiller à ce que les mesures mises en place profitent aux habitants de cette région. De fait, il existe de nombreux projets historiques qui, si on leur consacre le temps, l'attention et la planification nécessaires, pourraient laisser un héritage extraordinaire à l'Arctique dans son ensemble.

L'un des enjeux majeurs que nous continuons à aborder avec le ministère de la Défense nationale et les promoteurs potentiels concerne les camps et les logements. En fait, je tiens à rappeler qu'il existe une pénurie criante de logements dans l'Arctique. Plutôt que de faire venir par camion 500 roulottes fabriquées par la société ATCO pour les mettre ensuite en décharge à la fin de la période de construction échelonnée sur 15 ans, nous devrions plutôt favoriser la construction d'appartements, de maisons en rangée, de copropriétés, et d'autres types de logements permanents.

La sénatrice Anderson : Merci.

La sénatrice Hay : Eh bien, par quel invité commencer?

Monsieur Perry, vous avez plaidé en faveur d'un financement plus rapide et à plus petite échelle afin de mettre l'innovation au service des FAC, et d'ouvrir des voies d'accès aux marchés

I have a couple of other questions for Mayor Clarkson and Dr. Lagassé.

As it is now, are there real opportunities for SMEs? How do they compete against the big primes?

For Mayor Clarkson, how do Indigenous-led companies — SMEs — have access to faster flowing, smaller scale funding?

Then I have a follow-up with Dr. Lagassé.

Mr. Perry: Thanks very much. There are two components to that. One is whether or not there is the actual opportunity, as a previous witness was talking about. Not just a contracting mechanism and a process to do it but an actual source of funds and articulated requirements that could actually be accessible to smaller companies that have different levels of resources than large ones do. In the absence of having that kind of actual opportunity and a pathway and a funding source, a lot of what are quite commendable objectives in the Defence Industrial Strategy are going to be difficult to realize.

Smaller companies generally need to have a progressive pathway to get early stage work and grow competency and ability to execute in scale over time. It's very difficult to expect any of them to immediately be able to access a major opportunity into the tens or hundreds of millions of dollars.

It is a part of what I called for with my co-author, Alex Salt, including additional funds being made — potentially and specifically — to Canadian small- and medium-sized enterprises, additional financial authorities being made available closer to the operators to not just have a centralized function but to have the people who would use some of this material, equipment or services, and having a higher dollar limit on what they could get access to financially, and then having the contracting capacity to match that.

You need to have the money available. You need to have an articulated mechanism to disperse it in terms of the subject matter and the requirements, and then you need to have both the right level of authorities as well as the capacity to actually let contracts altogether if you want to achieve some of the goals that the industrial strategy lays out in terms of those innovation leading and research and development intensive opportunities for small companies.

Senator Hay: And just a quick yes or no: Are you hopeful that that will happen?

publics pour les PME. Ma première question s'adresse à vous, puis j'aurai quelques autres questions à poser au maire Clarkson et à M. Lagassé.

Monsieur Perry, dans le contexte actuel, existe-t-il de réelles opportunités pour les PME canadiennes? De quelle manière peuvent-elles parvenir à concurrencer les grandes multinationales?

Monsieur le maire Clarkson, comment les PME dirigées par des Autochtones peuvent-elles accéder à des modes de financement plus rapides et à plus petite échelle?

J'aurai ensuite une question pour M. Lagassé.

M. Perry : Merci beaucoup. À mon avis, il y a deux volets principaux. Le premier volet est de savoir s'il existe réellement une opportunité, comme l'a évoqué un invité précédent. Il ne s'agit pas seulement de mettre en place un mécanisme d'approvisionnement, mais également de prévoir une source de financement accessible aux PME, dont les ressources sont évidemment différentes de celles des grandes entreprises. En l'absence d'une telle opportunité concrète, d'une voie à suivre et d'une source de financement, bon nombre des objectifs tout à fait louables de la Stratégie industrielle de défense seront difficiles à réaliser.

Les petites entreprises ont généralement besoin d'un parcours progressif pour décrocher leurs premiers contrats et développer, au fil du temps, leurs compétences et leur capacité à mener à bien des projets à grande échelle. En fait, il est très difficile d'espérer que l'une d'entre elles puisse immédiatement décrocher un contrat majeur de plusieurs dizaines ou centaines de millions de dollars.

Cela fait partie de ce que j'ai préconisé avec mon coauteur, Alex Salt, notamment l'octroi de fonds supplémentaires aux PME canadiennes, la mise à disposition de pouvoirs financiers supplémentaires au plus près des opérateurs, non pas pour se contenter d'une fonction centralisée, mais pour faciliter l'accès aux différents matériaux, équipements et services. Par ailleurs, nous devons réfléchir à l'augmentation du plafond financier auquel les PME peuvent prétendre, ainsi qu'à la mise en place de capacités d'approvisionnement adaptées à leurs besoins.

Bref, nos PME doivent disposer des fonds nécessaires pour mener leurs activités de manière optimale. Nous devons établir un mécanisme bien structuré pour les répartir en fonction des domaines concernés et des besoins, puis disposer à la fois du niveau d'autorité requis et de la capacité à conclure effectivement des contrats si l'on souhaite atteindre certains des objectifs définis par la stratégie industrielle en matière d'opportunités axées sur l'innovation.

La sénatrice Hay : Et selon vous, est-il réaliste que cela se produise? Vous pouvez me répondre simplement par oui ou par non, je vous prie.

Mr. Perry: I don't know.

Senator Hay: Okay. Yes, no, or I don't know.

Mayor Clarkson, I'm interested in your thoughts around Indigenous-led companies and rural/remote.

Mr. Clarkson: There are a number of Indigenous-led companies that operate out of Inuvik. They're very good at road construction. They've just built the extension to the runway. There are other training programs going on and programs that are getting people job ready.

Certainly, once the design and builder contractors have been selected, then these companies will see what opportunities are available for them. I know that various companies and DND have already been meeting with Indigenous governments to give them the heads up. There has been some money provided already for the training of local people to get them job ready.

Is this enough? Probably not. But as we ramp up, and these $5 billion projects ramp up, there will be more money available for training and getting people ready to be able to do some of this work.

It certainly makes good economic sense if you can hire somebody who lives in the location as opposed to bringing them up from Toronto or St. John's, Newfoundland. There are people who will be willing to do the work and people who have the capacity to do the work. They just have to be given the opportunity.

Senator Hay: I hear you're hopeful.

Senator Yussuff: This may or may not have been asked: Could you elaborate on your concerns related to the scope of exceptions to competitive provisions that are allowed for in the bill? Specifically, we didn't hear much from the first government panel about the concrete accountability and oversight measures and what they would look like. Maybe you can provide some suggestions for this committee to think about.

Mr. Lagassé: Thank you, senator. The scope is potentially quite big. If you go through those exceptions — and I think Dr. Perry might concur — almost any procurement that the government is deciding to advance or move quickly on could fall

M. Perry : Pour être honnête, je ne le sais pas.

La sénatrice Hay : D'accord, je comprends.

Monsieur le maire Clarkson, j'aimerais connaître votre point de vue concernant les entreprises dirigées par des Autochtones, et qui sont établies au sein de zones rurales ou isolées.

M. Clarkson : Il existe plusieurs entreprises dirigées par des Autochtones qui opèrent depuis Inuvik. La plupart de ces PME sont très compétentes dans le domaine de la construction routière, et viennent justement d'effectuer le prolongement de la piste d'atterrissage. D'autres programmes de formation sont en cours, ainsi que des programmes visant à préparer les participants à acquérir des compétences afin de pourvoir différents postes.

Il est certain qu'une fois que les promoteurs immobiliers auront été sélectionnés, nos entreprises locales pourront alors évaluer les opportunités qui s'offrent à elles. Je sais que différents chefs d'entreprise, ainsi que des représentants du ministère de la Défense nationale, ont déjà rencontré les gouvernements autochtones pour les tenir informés. Par ailleurs, des fonds ont déjà été alloués à la formation des populations locales afin de les préparer à l'emploi.

Est-ce que toutes ces mesures sont suffisantes? Probablement pas. Mais à mesure que nous renforçons nos capacités locales, et que ces projets totalisant 5 milliards de dollars prennent de l'ampleur, davantage de fonds seront disponibles pour la formation des futurs employés.

Sur le plan strictement financier, il est évidemment plus judicieux d'embaucher une personne qui habite sur place plutôt que de faire venir quelqu'un de Toronto ou de St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador. Plusieurs habitants locaux possèdent déjà les compétences pour pourvoir les postes disponibles, et sont d'ailleurs très motivés; il suffit simplement de leur en donner l'occasion.

La sénatrice Hay : Très bien, vous me semblez plutôt optimiste.

Le sénateur Yussuff : Ma prochaine question a peut-être déjà été posée par un collègue : pourriez-vous nous en dire davantage sur vos préoccupations concernant le champ d'application des exceptions aux dispositions relatives à la concurrence prévues dans le projet de loi? Plus précisément, le premier groupe d'experts gouvernementaux n'a pas beaucoup abordé la question des mesures concrètes de responsabilité et de contrôle ni de la forme qu'elles pourraient prendre. Peut-être pourriez-vous formuler quelques suggestions à l'intention du comité.

M. Lagassé : Merci pour cette question, monsieur le sénateur. La portée de cette disposition est potentiellement très large. Si l'on passe en revue ces dérogations — et je pense que M. Perry serait d'accord avec moi —, pratiquement tout

under one of these exceptions. I find it particularly telling that the legislation does use the phrase “in the minister’s opinion.” That tends to suggest that an evaluation is almost made at a level of ministerial discretion.

The question then becomes this. When we do have companies that feel they have been mistreated by this or that things were not done correctly or that proper procedure was not followed, presumably, will the minister have legal opinions and advice to back up some of these choices that have been made? What measures can we put in place to ensure that, frankly, all of the agency’s work doesn’t begin to fall apart if too many of these non-competitive bids go forward and if we have a number of different bidders who complain that this was unfair or the capability was worse?

So, simply put, there is quite a bit of potential for this to go very much off the rails if it is not careful.

Back to what we can do about it, part of it is radical transparency when it comes to some of the choices that have been made. That should be central to how this agency works. It will need to explain very clearly the criteria it chose on which to invoke one of these exceptions and to be frank and open about how exactly the selection was made so that outside experts can comment on it.

You may even want, in some cases, to have some of the counselors and advisers who are provided for in the legislation to provide independent advice on whether those criteria were met.

Much like with the Independent Review Panel for Defence Acquisition — that has an independent review function on the technical requirements within DND and CAF — one would hope that a similar body advising the minister at DIA could vet and check whether a competitive process really should be avoided in a particular case.

Mr. Perry: I agree with everything Dr. Lagassé would say. In my read of those exemptions, I am not really sure what wouldn’t find some purchase in that list of 17 exemptions from a competitive process if the government actually desired to avoid competition or to just simply not pursue competition.

It really comes down to laying out an understanding that everyone can share about what the rules of the road would or would not be.

processus d’acquisition que le gouvernement décide de mener à bien rapidement pourrait relever de l’une de ces dérogations. Je trouve particulièrement révélateur que le libellé du projet de loi utilise effectivement l’expression « de l’avis du ministre ». Cela tend à suggérer que l’évaluation relève presque entièrement du pouvoir discrétionnaire du ministre.

La question que je me pose alors est la suivante : lorsque certaines entreprises estiment avoir été lésées, que telle ou telle chose n’a pas été faite correctement ou que la procédure appropriée n’a pas été respectée, le ministre disposera-t-il, on peut le supposer, d’avis juridiques et de conseils pour étayer certains des choix qui ont été faits? Quelles mesures concrètes pouvons-nous mettre en place pour garantir que, franchement, l’ensemble du travail de l’agence ne commence pas à s’effondrer si trop de ces appels d’offres non concurrentiels sont menés à bien et si plusieurs soumissionnaires se plaignent que la procédure était inéquitable ou que les capacités proposées étaient insuffisantes?

En résumé, il y a donc un risque non négligeable que tout cela déraille complètement si l’on ne fait pas attention.

Pour en revenir à ce que nous pouvons faire à ce sujet, cela passe en partie par une transparence totale concernant certains des choix qui ont été faits. Nous devrons expliquer très clairement les critères sur lesquels le gouvernement s’est appuyé pour invoquer l’une de ces exceptions et faire preuve de franchise et d’ouverture quant à la manière exacte dont la sélection a été effectuée, afin que des experts externes puissent se prononcer à ce sujet.

Dans certains cas, vous pourriez même souhaiter que certains des conseillers et experts prévus par ce projet de loi puissent fournir un avis indépendant quant au respect de ces critères.

Tout comme la Commission indépendante d’examen des acquisitions de la Défense, qui exerce une fonction d’examen indépendant des exigences techniques au sein du MDN et des FAC, on pourrait espérer qu’un organisme similaire, chargé de conseiller le ministre au sein de la DIA, puisse évaluer et vérifier s’il convient réellement d’éviter un processus concurrentiel dans un cas particulier.

M. Perry : Je partage entièrement l’avis de M. Lagassé à ce sujet. De fait, à la lecture de ces exceptions, je ne vois pas vraiment ce qui ne pourrait pas trouver un fondement dans cette liste de 17 dérogations à la procédure de mise en concurrence si le gouvernement souhaitait réellement éviter la concurrence ou, tout simplement, ne pas y recourir.

En fin de compte, il s’agit avant tout de définir une compréhension commune de ce que devraient être, ou ne pas être, les règles du jeu.

On what basis will the government make selection decisions? It's difficult to get my head around at least how the industrial strategy's objectives really significantly supporting Canadian industry will be met if there isn't a clear articulation of how different firms in Canadian industry or elsewhere will or will not be selected.

As Dr. Lagassé was talking, it occurred to me to wonder whether it would be possible to have some sort of challenge function if someone were not selected. Will it all rest on the minister's opinion whether one of those tests were met? I don't know how you challenge a minister's opinion without some kind of process or matrix for understanding how the decisions were made.

It is not that difficult to picture a situation where people think that the decisions being made have a level of arbitrariness to them. That may or may not be fair, but in an environment where we are really trying to create a better relationship with industry and where we are trying to grow our domestic industry for all kinds of valuable reasons, people need a clear sense, before they make their own commitments, before they pursue particular projects or before they try to get some kind of work, of how their chances might be with the Government of Canada. As it's configured right now, I worry people would not have a solid understanding.

Senator Yussuff: Thank you.

Senator Patterson: You have all brought up exceptional questions about what we don't know right now about this legislation, as opposed to the regulations or policies, et cetera, that may fall out of it.

From your perspective, is anything significant missing from this legislation as it sits and as it reads right now? What would add strength as we're moving forward? We talked a lot about transparency and clarity and appropriate consultation at the ground level.

You may need to think about that, and you can certainly submit it in writing, but that is my question to you. I'm eyeballing you, Dr. Perry. Would you like to go first?

Mr. Perry: Sure. I just reinforce the role that military capability will play in the considerations. More broadly, in legislation or elsewhere, we need a clear understanding about the agency. Some initial discussion would be on the single and only point of contact in the procurement ecosystem. Quite clearly, that will not be entirely the case. More consolidation and more centralization are needed, but there will still be involvement from the same sets of departments that have been involved in the past, just at differing levels. Innovation, Science and Economic

Sur quelle base le gouvernement prendra-t-il ses décisions de sélection? J'ai du mal à comprendre comment les objectifs de la stratégie industrielle, qui visent à soutenir de manière significative l'industrie canadienne, pourront être atteints s'il n'y a pas d'explication claire sur la manière dont les différentes entreprises, qu'elles soient canadiennes ou non, seront sélectionnées ou non.

Pendant la présentation de M. Lagassé, je me suis demandé s'il serait possible de mettre en place une sorte de procédure de recours au cas où quelqu'un ne serait pas sélectionné. Tout reposera-t-il sur l'avis du ministre pour déterminer si l'un de ces critères a été rempli? Je ne vois pas comment on pourrait contester l'avis d'un ministre sans disposer d'une procédure ou d'une grille d'évaluation permettant de comprendre la manière dont les décisions ont été prises.

Il n'est pas si difficile d'imaginer une situation où les gens auraient l'impression que les décisions prises comportent une part d'arbitraire. Que cela soit juste ou non, dans un contexte où nous nous efforçons réellement d'améliorer nos relations avec le secteur privé et où nous cherchons à développer notre industrie nationale pour toutes sortes de raisons valables, les gens ont besoin d'avoir une idée précise, avant de prendre leurs propres engagements, avant de se lancer dans des projets particuliers ou avant de chercher à décrocher un emploi, de leurs chances auprès du gouvernement fédéral. Tel que le système est configuré actuellement, je crains que les gens n'aient pas une compréhension suffisante de la situation.

Le sénateur Yussuff : Merci.

La sénatrice Patterson : Vous avez tous soulevé des questions exceptionnelles sur ce que nous ne savons actuellement pas à propos de ce projet de loi, par opposition aux règlements ou aux politiques, etc., qui pourraient en découler.

De votre point de vue, y a-t-il une lacune importante dans la forme et le libellé actuels de cette mesure législative? Qu'est-ce qui pourrait la renforcer à mesure que nous avançons? Nous avons beaucoup parlé de transparence et de clarté ainsi que d'une consultation appropriée sur le terrain.

Vous aurez peut-être besoin d'y réfléchir, et vous pouvez certainement soumettre votre réponse par écrit, mais c'est ma question pour vous. Je vous regarde, monsieur Perry. Voulez-vous commencer?

M. Perry : Bien sûr. Je renforce simplement le rôle que la capacité militaire jouera dans les considérations. De façon plus générale, dans le projet de loi ou ailleurs, nous avons besoin de bien comprendre l'agence. Des discussions initiales porteraient sur le seul et unique point de contact dans l'écosystème d'approvisionnement. De toute évidence, ce ne sera pas tout à fait le cas. Un regroupement et une centralisation de plus grande envergure sont nécessaires, mais les mêmes ensembles de ministères qui ont participé dans le passé le feront encore, à

Development Canada will still have involvement in industrial policy elements. Public Services and Procurement Canada will have some pieces related to controlled goods programs and security clearance. National Defence does not have a well-specified role.

Greater clarity about how all of this will work together, either through legislation or through some of the other elements you mentioned is warranted.

As an aside, what will be quite impactful in making the legislation, as written, work or not work, will be some of the other efforts that I'm aware are under way across government to make quite consequential changes to the procurement process, some of the operating procedures in the Department of National Defence and in the central agencies. A lot of that remains not well articulated or defined at this point in time. As you said, it's a little difficult to comment when not seeing the whole picture.

Mr. Clarkson: As I mentioned earlier, it is very important that communities in the Arctic and Indigenous Peoples and their governments and businesses be fully engaged and fully involved because when that amount of money is being spent in the Arctic, in a remote northern area, that impacts everyone.

At one of our town halls, the fact was raised that there could be tens of thousands of truckloads of supplies coming up the Dempster Highway. The Town of Inuvik and all the other Beaufort Delta communities rely on that highway to deliver goods and services, groceries and all of those things. Will you put another 10,000 or 30,000 trucks on that highway? It's fragile as it is. The Department of National Defence would need to look at improving that highway to allow that amount of material to be trucked north.

Many other areas in the Arctic would need to be considered, which wouldn't need to be considered to build a base in northern Alberta, at Cold Lake or somewhere.

Additional time and consideration are needed for that, as well as direct consultation with the territorial and municipal governments and also the Indigenous governments in the Arctic. Thank you.

Senator Patterson: Can anything be added to the current Division 16 to address the issues that we keep hearing about regarding understanding and clarity, et cetera?

Mr. Lagassé: I would focus, again, on the relationship between the minister and the Treasury Board, particularly when it comes to the minister's ability to draw on the Consolidated

différents niveaux. Innovation, Sciences et Développement économique Canada s'occupera encore d'éléments de la politique industrielle. Services publics et Approvisionnement Canada sera saisi d'aspects liés aux programmes des marchandises contrôlées et à l'habilitation de sécurité. La Défense nationale n'a pas de rôle bien précis.

Il est nécessaire d'avoir une meilleure idée de la façon dont tout cela fonctionne ensemble, que ce soit au moyen d'une mesure législative ou de certains autres éléments que vous avez mentionnés.

Soit dit en passant, ce qui déterminera grandement le bon fonctionnement ou non du libellé actuel, ce sera certains des efforts qui, je le sais, sont déployés à l'échelle du gouvernement pour apporter d'importants changements au processus d'approvisionnement, à certaines procédures opérationnelles du ministère de la Défense nationale et des organismes centraux. Une grande partie de cela n'est pas encore bien formulée ou définie à ce stade-ci. Comme vous l'avez dit, il est difficile de se prononcer sans vue d'ensemble.

M. Clarkson : Comme je l'ai mentionné plus tôt, il est très important que les collectivités dans l'Arctique ainsi que les peuples autochtones et leurs gouvernements et entreprises participent pleinement, car lorsqu'une telle somme d'argent est dépensée dans l'Arctique, dans une région éloignée du Nord, cela touche tout le monde.

À une de nos assemblées publiques, on a évoqué le fait qu'il pourrait y avoir des dizaines de milliers de camions remplis qui arrivent par la route Dempster. La ville d'Inuvik et toutes les autres collectivités de la région du delta de Beaufort dépendent de cette route pour acheminer des biens et des services, des aliments et ce genre de choses. Allez-vous faire rouler 10 000 ou 30 000 camions supplémentaires sur cette route? Elle est déjà fragile. Le ministère de la Défense nationale devrait envisager de l'améliorer pour permettre à cette quantité de produits d'être transporté vers le Nord.

Beaucoup d'autres régions dans l'Arctique devraient être prises en considération, ce qui ne sera pas le cas pour construire une base dans le Nord de l'Alberta, à Cold Lake ou ailleurs.

Il faut pour cela examiner plus longuement la question, ainsi que mener des consultations directes avec les gouvernements territoriaux et les administrations municipales de même qu'avec les gouvernements autochtones dans l'Arctique. Merci.

La sénatrice Patterson : Peut-on ajouter quelque chose au libellé actuel de la section 16 pour régler les problèmes dont nous entendons constamment parler à propos de la compréhension, de la clarté et ainsi de suite?

M. Lagassé : Encore une fois, je mettrais l'accent sur la relation entre le ministre et le Conseil du Trésor, en particulier pour ce qui est de la capacité du ministre à puiser dans le Trésor,

Revenue Fund, in particular, on the contracting side. To be frank, I've heard three different versions from officials over the past three or four months about what the legislation is actually intending to do. Frankly, I find that really frustrating because it seems an internal battle is happening within the executive around what exactly that language is meant to achieve.

That section on the contracting authority and the ability to draw down on the consolidated debt revenue fund should probably be much clearer. I would seek out some effort on the part of government witnesses to be explicit about the intent is.

If we leave it up to regulations or statutory interpretations based on whether this legislation finds itself in a subsection of the Financial Administration Act, we may find ourselves thwarting the very processes and endeavours we're trying to accelerate. I would encourage the committee to press the government more clearly on if there is a way to refine that language to actually specify the intention of this bill.

Senator Ince: Mayor Clarkson, you may or may not have an answer to this, but I'm looking at the fact that we have vast lands in the North from the Yukon to Iqaluit. Have you had or are there conversations around DND and the defence industry to look at the gap we have in covering that vast piece of land?

Mr. Clarkson: The premiers of the three territories and the mayors of Whitehorse, Inuvik, Yellowknife and Iqaluit have gotten together and discussed what this will mean. We have written to the Treasury Board saying, "In order to participate fully in this and to work with the huge DND machine and potentially the contractors, we need resources in order to do that," because municipal governments are very thin and flat.

When I was mayor from 2000 to 2006, Arctic security wasn't even on the radar screen. We had the airport and F-18s landing. We had the U.S. Air Force coming in and landing, but really it wasn't on the municipal radar screen. Since elected in October 2024, it has consumed about 50% of my time as Mayor of Inuvik. It consumes time for the Mayors of Yellowknife, Whitehorse and Iqaluit.

We may not have all the answers on what needs to be done, but we know that DND and the federal government need to put some time into considering how things will take place and what can be done to ensure that the people living in the Arctic play a role in that and that it benefits those people who will continue to live in sustainable communities. That's important.

notamment, en ce qui concerne la passation des marchés. Pour être franc, au cours des trois ou quatre dernières années, j'ai entendu de la part de fonctionnaires trois versions différentes de ce que la mesure législative est censée faire. En toute honnêteté, j'estime que c'est très frustrant parce qu'il semble y avoir une lutte interne au sein de l'exécutif à propos de ce que le libellé doit accomplir exactement.

La section sur l'autorité contractante et la capacité de puiser dans le Trésor devrait probablement être beaucoup plus claire. Je demanderais aux témoins du gouvernement de s'efforcer d'être plus explicite au sujet de l'objectif.

Si nous nous en remettons à des interprétations réglementaires ou législatives en fonction de la présence ou non de cette mesure législative en tant que paragraphe de la Loi sur la gestion des finances publiques, nous pourrions contrecarrer les processus et les initiatives que nous tentons de mettre en œuvre plus rapidement. J'encouragerais le comité à faire plus clairement pression sur le gouvernement pour savoir s'il existe un moyen de raffiner le libellé dans le but de préciser l'objectif de ce projet de loi.

Le sénateur Ince : Monsieur le maire, vous n'avez peut-être pas la réponse, mais je songe au fait que nous avons de vastes terres dans le Nord, du Yukon à Iqaluit. Avez-vous eu ou y a-t-il des discussions sur la Défense nationale et l'industrie de la défense pour examiner l'écart qui existe pour couvrir ce vaste territoire?

M. Clarkson : Les premiers ministres des trois territoires et les maires de Whitehorse, d'Inuvik, de Yellowknife et d'Iqaluit se sont réunis et ont discuté de ce que cela signifiera. Nous avons écrit au Conseil du Trésor pour lui dire que pour travailler avec l'énorme machine de la Défense nationale et potentiellement les entrepreneurs, nous avons besoin de ressources, car les ressources des administrations municipales sont maigres.

Lorsque j'étais maire de 2000 à 2006, la sécurité dans l'Arctique n'était même pas sur l'écran radar. Nous avions l'aéroport et les F-18 qui se posaient. Les forces aériennes américaines venaient se poser, mais ce n'était vraiment pas sur l'écran radar municipal. Depuis que j'ai été élu en octobre 2024, j'y consacre environ la moitié de mon temps en tant que maire d'Inuvik. Cela accapare le temps des maires de Yellowknife, de Whitehorse et d'Iqaluit.

Nous n'avons peut-être pas toutes les réponses à propos des mesures à prendre, mais nous savons que la Défense nationale et le gouvernement fédéral doivent prendre du temps pour examiner comment les choses se feront et ce qui peut être accompli pour que les gens qui vivent dans l'Arctique jouent un rôle à cet égard et pour que ce soit profitable pour ceux qui continueront de vivre dans des collectivités durables. C'est important.

Certainly welcoming the development, but welcoming it where people of the Arctic also receive the benefits from that huge development. Thank you.

Senator Ince: Thank you.

[*Translation*]

Senator Youance: My question has been partially answered, with respect to the bill's exceptions. I would like to hear the witnesses' interpretation of the powers the bill would confer on the minister. I would like to share a few examples regarding infrastructure construction.

The minister has absolute control over the construction of defence projects. Section 312 is the legal cornerstone of a state-led industrial policy. It provides the legal framework to coordinate multi-sector logistics and convert civilian manufacturing facilities into military production chains. The last element is unilateral criteria. There are sections that give absolute power to the minister to target any company, among other things.

In terms of transparency and accountability, how do you interpret these new powers granted to the minister?

Mr. Lagassé: This level of discretion and authority is not uncommon, but it is still exceptional, in peacetime, to see a single minister with so much authority.

That said, the agency was created with extraordinary ambitions in mind. With respect to discretion, we must remember that the minister needs to take several factors into consideration at the same time. Indeed, this bill considers the possibility that Canada might find itself in a major power conflict in the future. It is about giving a minister the power to put Canada on a war footing if necessary. You have certainly heard other witnesses say this possibility is quite real and obvious. Therefore, we have to look at the bill in that context.

Senator Youance: Thank you.

[*English*]

Mr. Perry: A bunch of these provisions and the powers accorded to the minister do, generally, seem embedded in a wartime framework. However you want to characterize the state of war we are in right now, I don't think there are many other people in the National Capital Region who are operating as if we're in a legitimate wartime framework. Having a set of authorities oriented around that mentality would be quite out of step with the way the rest of the government apparatus works on a day-to-day basis.

Il faut certainement saluer le développement, mais le faire où les gens dans l'Arctique bénéficient également de cet énorme développement. Merci.

Le sénateur Ince : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Youance : On a répondu à ma question en partie, soit en ce qui concerne les exceptions du projet de loi. J'aurais aimé que vous nous parliez de l'interprétation des témoins concernant les pouvoirs qui sont conférés au ministre par le projet de loi. J'aimerais partager quelques exemples concernant la construction d'infrastructures.

Le ministre exerce un contrôle absolu sur la construction des projets de défense. L'article 312 constitue la pierre angulaire juridique d'une politique industrielle dirigée par l'État. Cela fournit le cadre légal nécessaire pour coordonner la logistique multisectorielle et convertir des usines de fabrication civile en chaînes de production militaire. Le dernier point concerne les critères unilatéraux. Certains articles confèrent au ministre le pouvoir absolu de cibler toute entreprise, etc.

Par rapport à des concepts de transparence et de reddition de comptes, comment interprétez-vous ces nouveaux pouvoirs accordés au ministre?

M. Lagassé : C'est un niveau de discrétion et d'autorité qui n'est pas rare, mais il est quand même exceptionnel, en temps de paix, de voir un seul ministre avec autant d'autorité.

Cela dit, c'est une agence qui a été créée avec des ambitions extraordinaires. En ce qui concerne les discrétions, il faut garder en tête que le ministre doit prendre en compte plusieurs facteurs en même temps. Effectivement, c'est un projet de loi qui considère la possibilité que le Canada se retrouve dans un conflit de grande puissance à l'avenir. Il vise à donner à un ministre les pouvoirs de mettre le Canada sur un pied de guerre si nécessaire. Vous avez certainement entendu de la part d'autres témoins qu'il s'agit d'une possibilité qui est quand même assez prononcée et évidente. Il faut donc considérer le projet de loi dans ce contexte.

La sénatrice Youance : Merci.

[*Traduction*]

M. Perry : Un bon nombre de ces dispositions et les pouvoirs accordés au ministre semblent, en général, s'inscrire dans un cadre de guerre. Peu importe comment vous voulez qualifier l'état de guerre dans lequel nous sommes en ce moment, je ne pense pas que de nombreuses personnes dans la région de la capitale nationale mènent leurs activités comme si nous étions dans un cadre de guerre légitime. Il serait très déphasé par rapport à la façon dont le reste de l'appareil gouvernemental fonctionne au quotidien d'avoir une série de pouvoirs orientés autour de cette mentalité.

There are definitely circumstances in which that would be needed.

This may be a juxtaposition of the proposed defence investment agency act and any update to the Defence Production Act, the latter of which was very much wartime in orientation. A number of the elements associated with the Defence Production Act needed updating for passage of time, including dollar limits, which have not been inflated in a long time. That makes sense, but having the two operate together, or the intent in having that be presented together, is to create a potential scenario where that level of urgency and the level of direness would be exercised in theory, but it seems to open up some other circumstances. It's also not clear whether there would be any kind of threshold you would need to cross to work on that principle. Again, some clarity about when you would get to the stage of when you can make decisions as if Canada is at a full-time war versus the more routine day-to-day or however you want to characterize the way things are working right now.

The Chair: Thank you to all of our witnesses. That brings us to the end of our time with you this evening. Thank you, Mr. Clarkson, Dr. Perry and Professor Lagassé for taking the time to meet with us today.

Senators, we will suspend for a few minutes to see our guests out and start our in camera discussion.

(The committee continued in camera.)

Il y a sans aucun doute des circonstances dans lesquelles ce serait nécessaire.

C'est peut-être une juxtaposition de la loi sur l'agence de l'investissement pour la défense qui est proposée et de toute mise à jour de la Loi sur la production de défense, laquelle était certainement destinée à une période de guerre. Un certain nombre des éléments associés à la Loi sur la production de défense avaient besoin d'être mis à jour compte tenu du temps qui s'était écoulé, y compris les plafonds de dépenses, qu'on n'a pas augmentés depuis longtemps. C'est logique, mais lorsque les deux fonctionnent ensemble ou lorsqu'on veut les présenter ensemble, on crée un scénario potentiel où ce niveau d'urgence et de gravité serait appliqué en théorie, mais cela semble ouvert à d'autres circonstances. On ne sait également pas trop s'il y aurait une sorte de seuil qu'il faudrait franchir pour se pencher sur ce principe. Une fois de plus, il faut préciser à quel moment on arrive au point où on peut prendre des décisions comme si le Canada était en guerre à temps plein par rapport à ce qui représente plus la routine quotidienne ou peu importe comment vous voulez qualifier la manière dont les choses fonctionnent en ce moment.

La présidente : Merci à tous nos témoins. C'est tout le temps que nous avions avec vous ce soir. Merci, monsieur Clarkson, monsieur Perry et monsieur Lagassé d'avoir pris le temps de nous rencontrer aujourd'hui.

Sénateurs, nous allons suspendre la séance quelques minutes le temps que nos invités partent, puis nous entamerons notre discussion à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)